

ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF
« FARE TAMA HAU »

1. PRESENTATION

L'établissement public administratif dénommé « Fare Tama Hau » a été créé par la délibération n°2004-28 APF du 12 février 2004 modifiée. Son organisation et son fonctionnement sont régis par l'arrêté n° 298/CM du 18 février 2004 modifié qui stipule notamment :

« En partenariat avec les services et autres établissements de la Polynésie française, l'établissement est chargé de coordonner et de mener toutes actions de prévention et de prise en charge médicale, sociale et pédagogique tendant à protéger et aider les enfants, les adolescents et leurs familles. »

1.1 Missions

En particulier, il a pour mission :

- d'accueillir, écouter, informer, traiter, accompagner, conseiller et orienter l'enfant, l'adolescent et leurs familles, dans le cadre d'une prise en charge médico-sociale.
- de développer le soutien et l'accompagnement des familles rencontrant des difficultés dans l'éducation de leur enfant.
- d'offrir au public accueilli, un espace libre proposant diverses activités éducatives.
- de proposer aux professionnels, des secteurs publics et privés concernés par la jeunesse, un soutien, notamment à travers des formations, dans la prise en charge des enfants, des adolescents et de leurs familles.
- de proposer aux autorités toutes mesures permettant d'assurer la protection et l'épanouissement des enfants et des adolescents.

1.2 Organisation

Pour mener à bien ces missions quatre unités ont été constituées :

- deux unités de soins et de prise en charge pluridisciplinaire, **la maison de l'enfant et la maison de l'adolescent**. Elles développent des actions de prévention et de promotion de la santé, au sens le plus large du terme, envers les enfants, les adolescents et leurs familles. Elles proposent des actions de formation en faveur des professionnels.
- Depuis décembre 2013 l'établissement assure la gestion et la coordination des maisons de l'enfance implantées en Polynésie française (Faa'a, Punaauia, Taravao, Uturoa et Taiohae). Ces cinq unités font partie intégrante de la maison de l'enfant.
- Une unité à caractère préventif, **l'observatoire de l'enfant et de l'adolescent**.

L'observatoire étant amené à être fermé ou à être transféré, son activité a été mise en sommeil, d'autant que le poste d'assistant socio-éducatif, chargé de cette mission d'observation n'a pas été pourvu depuis 2011 ; seul le centre de documentation qui est dorénavant plus une bibliothèque, a une activité qui perdure tant bien que mal sans agent de documentation spécialisé.

1.3 Moyens

Moyens humains

Au 31/12/17, L'établissement employait quarante-quatre agents, soit :

- neuf agents de catégorie A, treize agents de catégorie B, dix-huit agents de catégorie C, quatre agents de catégorie D,
- treize agents non titulaires (ANT) et trente et un agents titulaires de la fonction publique,
- un emploi fonctionnel, deux agents du cadre d'emploi des médecins, cinq agents du cadre d'emploi des psychologues, un agent du cadre d'emploi des attachés d'administration, un agent du cadre d'emploi

des rédacteurs, un agent du cadre d'emploi des techniciens, neuf agents du cadre d'emploi des assistants socio-éducatifs, deux agents du cadre d'emploi des infirmiers, dix-huit agents du cadre d'emploi des agents sociaux, deux agents du cadre d'emploi des agents de bureau, deux agents du cadre d'emploi des aides techniques.

Les dépenses de personnel comprenant les salaires, les charges sociales salariales et patronales et les visites médicales se sont élevées à 233 884 578 CFP.

Les remboursements d'indemnités journalières de la caisse de prévoyance sociale se sont élevés à 2 651 384 FCFP au titre des années 2016 et 2017.

Le nombre total de jours d'arrêt maladie y compris les jours fériés, les samedis et les dimanches s'est élevé à 358 jours pour l'année 2017 et a concerné 35 agents de l'établissement répartis en 69 jours pour les agents de catégorie A, 128 jours pour les agents de catégorie B, 149 jours pour les agents de catégorie C, 12 jours pour les agents de catégorie D. Pour information, le nombre de jours d'arrêt maladie de l'année 2016 s'élevait à 372 jours, on note donc une diminution de 4% des jours d'arrêt maladie.

Le nombre total de jours de congé de maternité pour l'année 2017 s'est élevé à 112 jours et a concerné 1 agent.

Moyens financiers

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à 289 082 625 FCFP dont 81% de charges de personnel (233 884 578 FCFP). Les dépenses de fonctionnement se répartissent en 211 043 879 FCFP pour le financement des missions initiales du Fare Tama Hau et 78 038 746 FCFP pour le financement des maisons de l'enfance de Faa'a, Punaauia, Taravao, Uturoa et Taiohae.

Les dépenses de fonctionnement de ces cinq maisons se répartissent ainsi :

- 15 094 671 FCFP pour la maison de l'enfance de Faa'a dont 84% de charges de personnel,
- 14 248 103 FCFP pour la maison de l'enfance de Punaauia dont 76% de charges de personnel,
- 17 452 999 FCFP pour la maison de l'enfance de Taravao dont 85% de charges de personnel,
- 15 456 050 FCFP pour la maison de l'enfance de Uturoa dont 82% de charges de personnel,
- 15 786 923 FCFP pour la maison de l'enfance de Taiohae dont 74% de charges de personnel,

Pour information :

- en 2014, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 255 392 735 FCFP dont 229 588 211 FCFP pour le site de Fare Ute et 25 804 524 FCFP pour les maisons de l'enfance ;
- en 2015, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 263 889 049 FCFP dont 219 343 203 FCFP pour le site de Fare Ute et 44 545 846 FCFP pour les maisons de l'enfance ;
- en 2016, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 294 270 844 FCFP dont 223 190 347 FCFP pour le site de Fare Ute et 71 080 497 FCFP pour les maisons de l'enfance.
- Le montant total des recettes de fonctionnement s'est élevé à 306 760 550 FCFP dont 300 000 000 FCFP de subvention de fonctionnement du pays, 986 160 FCFP au titre du tiers payant, 2 651 384 FCFP de remboursement d'indemnités journalières, 36 000 FCFP au titre des abonnements du centre de documentation, 70 000 FCFP au titre de dons pour la journée mondiale des droits de l'enfant 2016, et 2 664 273 FCFP de produits exceptionnels (écritures d'ordre) et 352 733 FCFP au titre du remboursement par l'assurance de l'établissement de dégâts occasionnés sur les fermetures de la maison de l'enfance de Taravao.

Le montant total des dépenses de la section d'investissement s'est élevé à 19 101 614 FCFP dont 2 664 273 FCFP de dépenses d'ordre et 16 437 341 FCFP de dépenses d'investissement répartis en :

- 13 325 804 FCFP de dépenses d'investissement pour le site de Fare Ute :
 - 1 407 511 FCFP de climatiseurs,
 - 1 910 996 FCFP d'équipements informatiques comprenant entre autres le renouvellement de l'équipement informatique de la salle d'informatique de l'espace jeunes et des serveurs de l'établissement,

- 1 175 085 FCFP de travaux dont la réalisation d'un abri clôturé pour accueillir les vélos du public de l'espace jeune et la rénovation de la salle de réunion de la maison de l'adolescent
 - 193 212 FCFP d'équipements divers
 - 8 639 000 FCFP correspondant à l'achat de trois véhicules en remplacement de véhicules acquis en 2004
-
- 3 111 537 FCFP de dépenses d'investissement pour les maisons de l'enfance :
 - 2 676 837 FCFP de travaux à la maison de l'enfance de Punaauia (travaux d'étanchéité et installation d'un chapiteau),
 - 434 700 FCFP d'équipements éducatifs pour les trois maisons de l'enfance de l'île de Tahiti

Le montant total des produits de la section d'investissement s'est élevé à 6 863 263 FCFP de recettes d'ordre uniquement.

Le fonds de roulement est augmenté de 5 439 574 FCFP passant de 92 826 804 FCFP au 31/12/16 à 98 266 378 FCFP au 31/12/17, ce qui correspond à 127 jours de fonctionnement.

Le montant total du budget de l'exercice 2017 s'est élevé à 308 184 239 FCFP.

2. ACTIVITES ET REALISATION SUR L'ANNEE 2017

2.1 Rapport d'activité de la Maison de l'Adolescent

La Maison de l'adolescent (MDA) du Fare Tama Hau fait partie de l'ANMDA (Association Nationale des Maisons des Adolescents) qui compte 104 unités en métropole et Outre-mer. Celle du Fare Tama Hau, 4^{ème} du nom a, comme toutes les autres MDA pour objectif d'apporter une réponse de santé et de prendre soin des adolescents. La santé est entendue là au sens le plus large et selon la définition donnée par l'OMS « Un état complet de bien-être physique, mental et social ». Les MDA sont également sensibles à l'accompagnement des familles.

Ainsi, à la MDA du Fare Tama Hau, une équipe de professionnels constituée de psychologues, éducateurs spécialisés, médecins, agents sociaux, masseur-kinésithérapeute et infirmiers est disponible pour répondre au mieux à leurs demandes et leurs besoins. L'activité de notre MDA comporte une unité de soins, lieu des consultations, et un lieu d'accueil dédié aux adolescents : l'Espace jeunes.

L'équipe a également développé des actions de prévention et d'éducation pour la santé à partir des problématiques repérées et des besoins identifiés par les partenaires institutionnels.

En 2017 la description de l'activité et l'analyse des résultats de la MDA a été optimisée grâce à un logiciel de saisie des données mis en place courant 2016.

Les missions et les objectifs de la Maison de l'Adolescent :

Les missions de la Maison de l'Adolescent ont été précisées par l'arrêté N°1420/CM du 28/08/2009 modifiant la délibération n° 2004-28 APF du 12 février 2004 et l'arrêté n° 298/CM du 18/02/2004.

Ces missions s'articulent autour de :

- L'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation de l'adolescent à partir de 12 ans, ou de sa famille
- La prise en charge sous forme :
 - de consultations médicales
 - de consultations psychologiques
 - de permanences sociales, éducatives ou juridiques
- L'offre de prestations individuelles ou collectives destinées :
 - aux adolescents : prestations culturelles, sportives, ludiques dans un objectif éducatif
 - à leurs familles : prestations d'aide et de soutien, des actions de prévention en privilégiant la qualité de la relation parents-enfants.
- D'actions d'information, de sensibilisation, de formation aux besoins de l'adolescent pour des professionnels.

L'accès est gratuit et ne nécessite aucune autorisation préalable des parents.

La Maison de l'Adolescent doit permettre aux adolescents, adultes de demain, de jouir d'une santé optimale et de réaliser leur plein potentiel de développement.

Les objectifs opérationnels qui en découlent sont de :

- Développer puis mettre en œuvre des outils et des actions de prévention en faveur des adolescents ;
- Permettre un décloisonnement des secteurs d'intervention auprès des adolescents et une synergie de compétences professionnelles diverses visant à la réalisation d'actions de prévention variées et bien articulées entre elles ;
- Améliorer l'accès aux soins des adolescents et leur offrir un lieu d'accueil
- Favoriser la complémentarité des acteurs et les prises en charge globales pluridisciplinaires (à la fois médicales, psychologiques, sociales et éducatives) et pluri-institutionnelles (santé, éducation, jeunesse et sport, social) pour les adolescents en difficulté.
- Développer chez les professionnels une culture commune sur l'adolescence et améliorer la collaboration interprofessionnelle et interdisciplinaire dans le champ de la santé de l'adolescent par le développement d'un réseau en faveur des adolescents et par le biais de formations ;

- Mettre en œuvre un système d'information et d'aide (individuelle ou collective) aux parents dans le sens d'une valorisation de leurs compétences.

L'organisation :

Elle comporte deux unités distinctes :

- Un espace d'accueil : lieu de « promotion du bien-être de l'adolescent » dénommé Espace jeunes situé au rez-de-chaussée du bâtiment.
- Un lieu de consultations, d'évaluation et de prises en charge de problématiques spécifiques qui ont lieu au premier étage de l'établissement.

Les ressources humaines :

- Un médecin coordinateur
- Trois psychologues cliniciennes
- Deux infirmiers
- Deux éducateurs spécialisés jusqu'au 31 juillet, trois à partir du premier août.
- Quatre agents sociaux
- Deux vacataires : un médecin nutritionniste (62 matinées de consultation soit 248 heures) et un masseur kinésithérapeute qui a effectué 90 vacations de 3 heures (270 heures). Sur leur temps de présence, les vacataires travaillent également pour la MDE.

1. BILAN DE L'ACTIVITE DE SOINS : UNITE TRANSDISCIPLINAIRE MEDICO PSYCHOSOCIALE

L'unité de soins de la Maison de l'Adolescent accueille des adolescents et de jeunes adultes de 12 à 25 ans ne présentant pas de troubles graves de la personnalité ou du comportement, scolarisés ou non. Les adolescents peuvent s'y rendre sans aucune autorisation préalable des parents et les soins dispensés sont gratuits. Les familles, principalement les parents peuvent y trouver soutien et être intégrés à l'accompagnement de leur adolescent.

En 2012, en Polynésie française, les jeunes de 10 à 25 ans représentaient 69178 individus soit 25.79 % de la population (source ISPF recensement 2012, pour le recensement 2017 ce chiffre n'a pas encore été publié).

Depuis son ouverture en juillet 2004, la Maison de l'adolescent a enregistré 6828 dossiers d'adolescents et a réalisé **1429** dépistages anonymes et gratuits du SIDA.

La file active 2017 de l'unité de soins est constituée de 1129 adolescents et jeunes adultes.

1.1 Les nouvelles demandes reçues au cours de l'année 2017

866 nouvelles demandes ont été reçues par la Maison de l'Adolescent. Si 58% des demandes se font par voie téléphonique, il est important de noter que 42% correspondent à des venues spontanées de l'adolescent ou d'un membre de sa famille à la Maison de l'Adolescent (répartition strictement identique à celle de l'année précédente). Lorsqu'un adolescent ou un parent se présente, il est reçu le plus rapidement possible par un professionnel disponible de la Maison de l'Adolescent qui, dans un premier temps, fait préciser la demande. Cette écoute immédiate est essentielle pour ne pas différer les demandes urgentes et montrer l'intérêt porté à la sollicitation. Tous les professionnels de la maison de l'adolescent peuvent recevoir ces venues spontanées mais ce sont majoritairement les agents sociaux (pour près de 59%) qui recueilleront les motifs de la sollicitation.

Selon les difficultés décrites lors de cette première demande, l'équipe pluridisciplinaire définit la nature de cette première demande, puis décide qui aura la charge de l'évaluation (professionnel seul ou binôme). Les demandes peuvent aussi toucher différents champs de compétence. Grâce à une équipe transdisciplinaire qui travaille en cohérence dans un même lieu, la demande peut être traitée dans sa multiplicité. 174 nouvelles demandes n'ont pas abouti à l'ouverture d'un dossier soit parce que la personne a eu réponse à son questionnement suite à l'entretien téléphonique, soit parce que le RDV proposé n'a pas été honoré ou encore parce que la demande ne correspondait pas à nos missions et la personne a été réorientée.

692 nouveaux dossiers ont été ouverts en 2017 soit une **augmentation de 20.7%** par rapport à l'année précédente.

1.1.1 Caractéristiques des adolescents nouvellement accueillis en 2017

L'âge moyen des adolescents nouvellement accueillis est de 15 ans. Le sexe ratio reste en faveur des filles puisqu'elles sont 57% à avoir ouvert un nouveau dossier contre 43% de garçons. Cette différence en faveur des filles est légèrement moins marquée que l'année précédente (59% de fille en 2016).

Il est à noter que près de 16% (20% en 2016) des adolescents nouvellement accueillis ne vont plus à l'école. Parmi ceux-ci 4.5% ont moins de 16 ans, 60% sont non diplômés et 7% travaillent. Sont comptabilisés comme diplômés ceux qui sont au moins titulaires du DNB.

1.1.2 Domicile des consultants

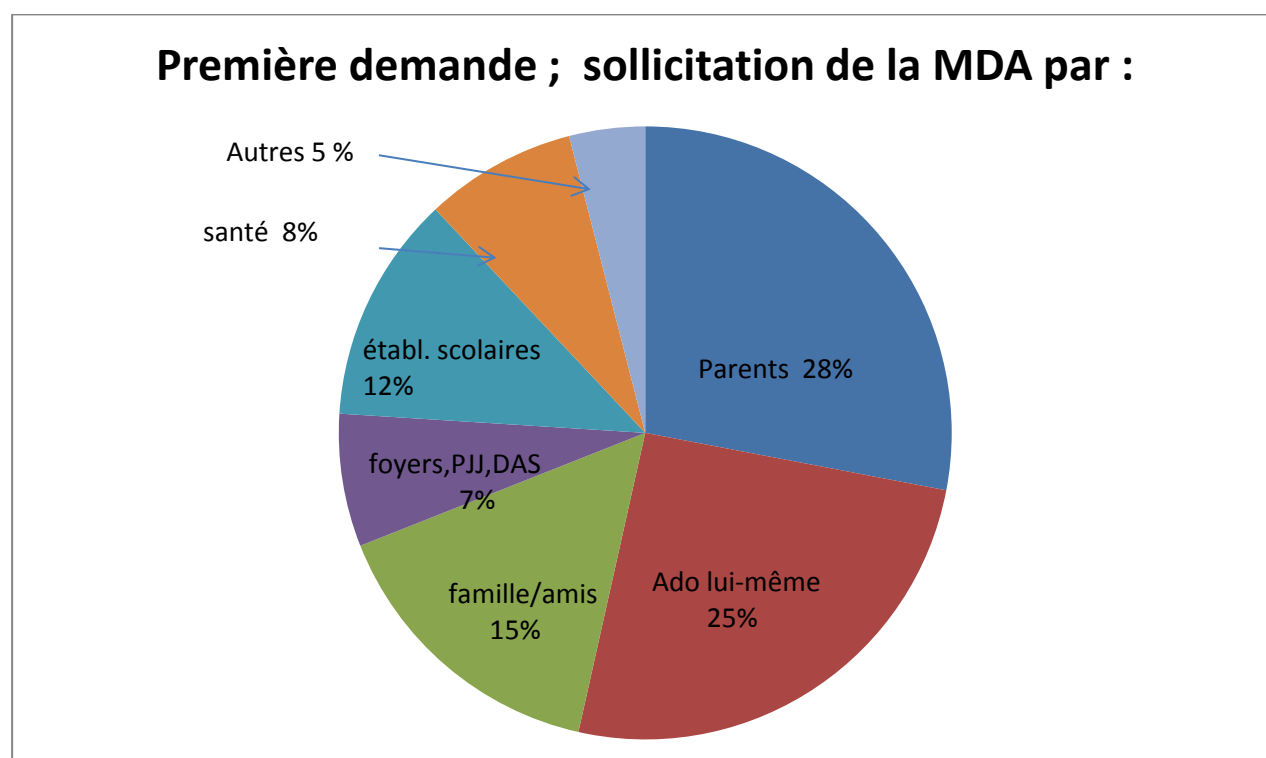
Les adolescents habitent, le plus souvent, la zone urbaine de Tahiti (**77% sont domiciliés entre les communes de Mahina à Punaauia**). Les autres secteurs sont représentés comme suit : hors zone urbaine 14.5%, Moorea 3.5%, pour les autres archipels 5%.

1.1.3 Qui sollicite la MDA ?

Les adolescents font une demande en leur nom, sont amenés par la famille ou sont adressés par des professionnels.

En 2017 comme en 2016, ce sont les parents qui sont les premiers à effectuer des demandes pour leur adolescent (28%) mais ils sont suivis de très près par les adolescents eux-mêmes (25.5%).

Cela montre bien que les adolescents connaissent la structure et se la sont appropriée grâce notamment aux actions de promotion de la santé réalisées par les agents du FTH dans leurs lieux de vie (établissements scolaires, associations...). En troisième position (15.5%) les demandes émanant de la famille et des amis, en quatrième position, on trouve les établissements scolaires (12%) puis la santé, les foyers, la DAS, la PJJ et enfin les associations.



Les personnes se présentant spontanément à la MDA sont reçues majoritairement par les agents sociaux (59%)

1.1.4 La prise en charge initiale

L'évaluation des nouvelles situations est le plus souvent réalisée par un médecin (48%), un psychologue (23.8%), un éducateur (10%), ou plus rarement par un autre professionnel. Cette répartition s'explique car la majorité des premières demandes concerne un motif médical.

Deux fois par semaine, les professionnels de la MDA se réunissent ce qui permet d'évoquer en équipe les situations problématiques. Cela permet aux différents professionnels de mettre leurs perceptions en commun pour comprendre et analyser les situations des jeunes et familles afin de mettre en œuvre des propositions d'accompagnement adaptées à la singularité de chacun. **Certaines situations nous imposent de travailler à plusieurs, de nous rencontrer pour croiser nos regards, nos savoirs et de travailler ainsi dans une perspective de santé globale de l'adolescent.** Cela explique tout l'intérêt de la pluridisciplinarité de l'équipe.

Dans certaines situations complexes pour lesquelles d'autres partenaires effectuent déjà un suivi de l'adolescent, nous prenons contact avec eux et organisons si nécessaire une réunion de synthèse préalable à la prise en charge.

1.1.5 Couverture sociale des adolescents pour lesquels un nouveau dossier a été ouvert

| Type d'affiliation sociale | Pourcentage |
|--------------------------------|-------------|
| Régime salarié(RS) | 53.5 |
| RSPF | 28 |
| Sécurité sociale (SS) | 6.5 |
| Régime des non-salariés (RNS) | 4 |
| ENIM | 0 |
| Sans couverture sociale | 8 |
| | |
| | |

On note que 8% n'ont pas de couverture sociale, il s'agit le plus souvent de personnes relevant du RSPF qui n'ont pas effectué les démarches d'inscription ou de renouvellement. Il est donc probable que plus du tiers (36%) des adolescents relève du RSPF.

1.2 L'activité de soins par catégorie professionnelle

En complément de leur activité de soins, tous les professionnels de la Maison de l'Adolescent participent aux actions de prévention. **Le relevé des actes effectués ne rend donc compte que d'une partie des activités de la Maison de l'Adolescent parallèlement très investie dans la prévention.**

1.2.1 Les consultations du pôle médical et paramédical

1.2.1.1 Les consultations des médecins

Ce rapport annuel concerne le médecin référent de l'unité qui travaille à temps plein, et assure la coordination de l'équipe de la MDA, et le médecin nutritionniste vacataire, qui a effectué 62 matinées de vacation en 2017. Le médecin nutritionniste effectue des consultations spécialisées, joue un rôle de conseil et de formateur en nutrition et assure les consultations de médecine générale en l'absence du médecin référent (congrés, actions de prévention...).

Les médecins ont effectué **1016 consultations d'adolescent (+15.5%), leur file active est constituée de 652 adolescents.**

Les RDV chez les médecins ont été honorés à 83 %. L'âge moyen des consultants est de **16.6 ans**, 56% des consultants sont des filles. Le nombre moyen de RDV par patient et par an a été de 1.5 avec le généraliste et 2.5 avec le médecin nutritionniste.

Parmi les consultants 2017, 455 adolescents sont venus pour la 1^{ère} fois. On observe donc que la file active se renouvelle en grande partie chaque année puisque en 2017, 66 % des consultants étaient des nouveaux patients.

Dans la très grande majorité des cas, **les adolescents sont reçus seuls** en consultation car d'une part le plus souvent ils se présentent seuls, et d'autre part, le médecin n'invite le parent accompagnant que si le jeune en fait la demande ou le médecin l'estime nécessaire. Seuls 75 parents ont été reçus avec leur adolescent. A l'âge des changements corporels et des questionnements qui y sont liés les adolescents apprécient d'avoir un espace confidentiel et, un médecin qui n'est plus celui du reste de sa famille.

Les médecins effectuent les visites d'entrée dans différents foyers et sont les médecins traitants des jeunes du Foyer d'Action Educative ainsi que de nombreux jeunes des foyers Bon Pasteur et Uruai A Tama. La PJJ adresse également des jeunes pour des bilans de santé et des certificats d'aptitude. A la sortie de ces institutions, certains jeunes continuent à venir consulter au FTH.

Les 1016 consultations correspondent à des actes dans divers domaines de la santé. Plusieurs pathologies sont parfois prises en charge lors d'un même acte.

| Résultat de de la consultation | Nombre d'actes réalisés (cumuls possibles) |
|---|--|
| Délivrance d'un certificat médical | 357 |
| Pathologies aiguës | 216 |
| Consultation de nutrition | 191 |
| Motifs liés à la sexualité (contraception, demande d'IVG, IST, information...) | 187 |
| Traitement d'un problème de peau (mycose, infection, acné...) | 156 |
| Autre (traumatologie, troubles du sommeil, pathologie chronique, contrôle de traitement, conseils, ...) | 166 |

Pour la première année, les certificats médicaux (CM) sont le premier motif de demande de consultation chez le médecin. Dans le secteur privé, les certificats médicaux sont payants et non remboursés par la CPS et souvent les structures de santé publique ne les réalisent pas. Le facteur financier est un obstacle à la pratique sportive, à l'obtention d'un certificat pour le passage des concours ou du permis de conduire pour une frange de la population. Les adolescents apprécient de trouver un lieu où le faire gratuitement. 2016 avait vu une augmentation de 25% des certificats, pour 2017 l'augmentation est de 18%.

| Type de certificat médical | Nombre d'actes réalisés |
|-----------------------------------|-------------------------|
| Aptitude au sport | 211 |
| Permis de conduire | 61 |
| Entrée en foyer | 23 |
| Coups et blessures | 8 |
| Autres (BAFA, concours, TIG, ...) | 54 |

Cette consultation pour certificat d'aptitude est l'occasion de présenter à l'adolescent l'offre de prise en charge de la MDA et de faire avec lui un point global sur sa santé. Ainsi la consultation pour l'obtention d'un CM a permis dans 38% des cas de dépister une autre pathologie, le plus souvent un problème dermatologique. Huit certificats concernaient des coups et blessures chez des majeurs leur permettant ainsi d'apporter une preuve de la réalité de l'atteinte physique subie lors du dépôt de plainte.

Les actes liés au traitement de pathologies aiguës arrivent en deuxième position.

Les prises en charge nutritionnelles sont au troisième rang. Elles représentent à elles seules 191 consultations, ce qui correspond à 15 % des consultations médicales.

La file active du médecin nutritionniste est de 74 patients dont 11 présentant des TCA. 25 % des patients ont bénéficié d'un bilan sanguin.

La part d'activité liée à la prise en charge des TCA est encore en augmentation : 25 % des consultations de nutrition concerne ces adolescents. Il s'agit majoritairement de filles (82 %), leur âge moyen est de 16.5 ans. 3 adolescents avec TCA ont été adressés au médecin nutritionniste par une psychologue de la MDA, 2 par une éducatrice, 1 par le médecin et les autres ont directement sollicité le médecin nutritionniste.

19 % des adolescents suivis en nutrition le sont aussi par une psychologue de l'équipe, 14 % par une éducatrice et 15 % par la kinésithérapeute.

L'observance du suivi est satisfaisante (79 % de RDV honorés)

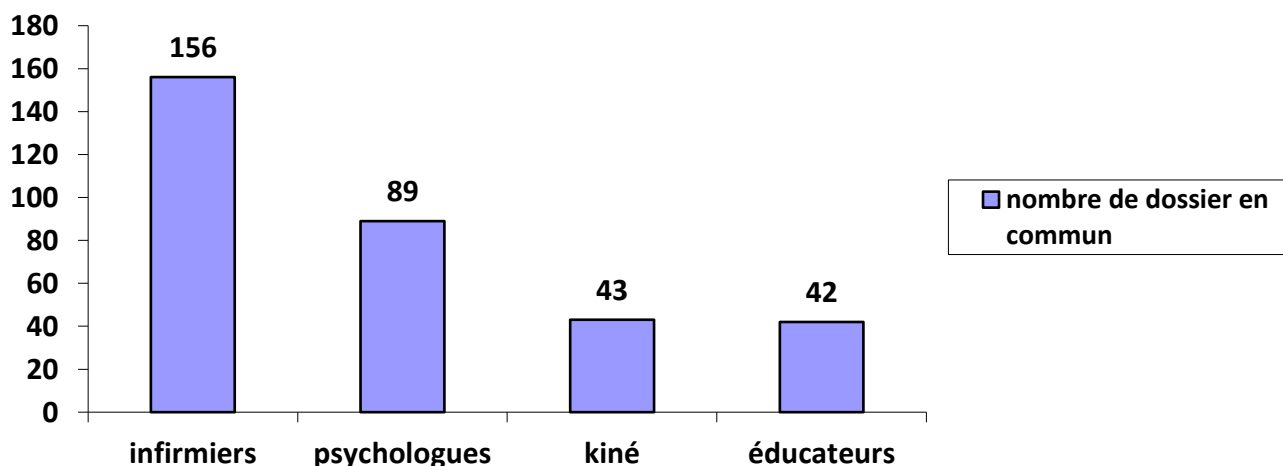
14.5 % des consultations concernant la sexualité.

Parmi ces motifs les demandes de consultation médicale pré IVG représentent 91 consultations en 2017 (67 en 2016). Les jeunes filles mineures pour lesquelles un entretien psychosocial est obligatoire, dans le cadre de cette démarche, peuvent le réaliser au sein même de la Maison de l'adolescent puisque l'une de nos psychologues est agréée pour ce type d'entretien. Ces consultations pré IVG sont également l'occasion d'informer les jeunes filles sur la contraception. Ainsi, certaines d'entre elles choisiront par la suite de venir à la Maison de l'adolescent pour le suivi de leur contraception orale.

Les médecins ont traité plus d'IST qu'habituellement notamment parce que dans le cadre du CDAG des tests sont revenus positifs à la syphilis.

Si de nombreux adolescents consultent pour une demande ponctuelle (certificat médical, pathologie aiguë, demande d'IVG...) d'autres s'inscrivent dans une prise en charge à plus long terme.

Pendant la consultation d'**autres problématiques peuvent être découvertes**. Elles sont alors explorées et l'adolescent est orienté à l'intérieur de l'unité auprès d'un ou de plusieurs autres membres de l'équipe afin de lui apporter une prise en charge globale. Cette prise en charge est coordonnée par le référent de l'adolescent. Le médecin a ainsi en commun de nombreux dossiers avec les autres professionnels de la MDA cela souligne l'intérêt pour les adolescents de pouvoir accéder dans un même lieu, à des professionnels d'horizons différents pour une prise en charge optimale.



Les adolescents, adressés à des partenaires extérieurs, sont essentiellement les jeunes filles en demande d'IVG (91) qui sont systématiquement adressées aux établissements d'hospitalisation agréés pour la suite de la prise en charge. 21 adolescents ont été orientés vers d'autres spécialistes (orthopédistes, ophtalmologues, cardiologues...)

Dans la mesure du possible, les traitements médicamenteux sont fournis aux adolescents.

Une information préoccupante a été transmise aux autorités compétentes.

| Conduite tenue en fin de consultation | Nombre réalisé |
|--|----------------|
| Ordonnance de médicaments | 440 |
| Délivrance d'un certificat médical | 357 |
| Nouveau RDV médecin | 155 |
| RDV avec un autre professionnel de la Maison de l'adolescent | 164 |
| Adressé à autre partenaire (centre d'orthogénie, orthopédiste, cardiologue, ophtalmo...) | 112 |
| Bilan para clinique (prise de sang, radio...) | 67 |
| Transmission signalement Procureur | 1 |

Le médecin référent a mis en place un projet pilote APA (activités physiques adaptées) chez les adolescents obèses. Les objectifs retenus étaient de lutter contre la sédentarité, restaurer une forme de bien-être physique, psychique et social notamment en améliorant l'image du corps, de donner le goût et développer le plaisir de la pratique sportive. Le recrutement des jeunes était réalisé par tous les professionnels de l'unité de soins et, une visite médicale était obligatoire avant l'inclusion afin de vérifier auprès des jeunes leur motivation à intégrer les APA, la satisfaction aux critères d'inclusion, et d'établir le certificat de non contre-indication à la pratique des activités physiques adaptées. Les APA ont eu lieu tous les mercredis après-midi pendant une heure, dans les locaux de l'Espace Jeunes, depuis mi-septembre. L'encadrement était assuré par l'un des agents sociaux détenteur d'une carte professionnelle d'éducateur sportif.

Malgré le fait que l'information ait été relayée de multiples fois, qu'un message Facebook ait été publié et qu'une affiche informative ait été exposée dans les salles d'attentes de l'unité de soins et dans les locaux de l'Espace jeunes, la participation n'a pas été celle escomptée. Douze places étaient disponibles mais seulement 4 adolescents ont participé alors que l'activité a été proposée à une trentaine de jeunes. Plusieurs freins à la participation peuvent être identifiés parmi lesquels la difficulté à exposer son corps, la réticence à s'engager sur le long terme et les problèmes de transport. Le bilan complet de cette expérience ne pourra être fait qu'à l'issue du programme (juin 2018).

Le médecin référent participe toutes les semaines, à la réunion de direction de l'établissement, mensuellement à la réunion institutionnelle de l'établissement et coordonne les réunions d'équipe qui ont lieu deux fois par semaine, à l'unité de soins de la MDA et une fois par semaine à l'Espace jeunes.

Il a participé à 11 autres réunions dans les locaux du Fare Tama Hau dans le cadre de partenariats.

| DATE | AVEC | THEME |
|------------|---|--|
| 16/02/2017 | Juge aux affaires familiales | Visites médiatisées |
| 20/02/2017 | Vanina Horner-Assistante sociale collègue Henri-Hiro et Taone | Réunion partenariale entre l'As et MDA : psychologues, éducateurs spécialisés et médecin |
| 16/03/2017 | Directeur FTH et personnel socio-éducatif de l'établissement | Réflexions sur les visites médiatisées |
| 25/07/2017 | David Proia (auto entrepreneur) | Présentation du concept Viki'ura |
| 07/08/2017 | Caroline Michel (comédienne) | Mise en place d'un projet théâtre à l'Espace jeunes |
| 24/08/2017 | Diane Wong Chou et Mireille Koan cellule de signalement DAS | Mise à jour des connaissances sur les informations préoccupantes et les signalements |
| 07/09/2017 | Philippe Lambrigot et Vainui Simon (SPIP) | Proposition d'une convention avec le SPIP |
| 18/09/2017 | Monsieur Loic LABBE | Association solidarité productive |
| 21/09/2017 | Myriam BOUDEHRI (IDE PJJ) | Connaitre les missions et le fonctionnement de la MDA |
| 26/10/2017 | Philippe Lambrigot (SPIP) | Réponse sur la proposition de convention avec SPIP |
| 09/11/2017 | Omar Benrhima éducateur PJJ Sarah et Gwen en CVD à la PJJ | Présentation de la MDA |

Il a reçu 6 personnes en entretien dans le cadre de candidature à un poste d'éducateur spécialisé et 1 personne pour un poste d'agent social.

Il a participé à 12 réunions ou conférences à l'extérieur du Fare Tama Hau.

| DATE | LIEU | AVEC | THEME |
|------------|---|--|---|
| 02/02/17 | Présidence-salon d'honneur | Ministère du travail et de la formation professionnelle, en charge de la fonction publique | Mise en œuvre du tableau annuel de marche (TAM) |
| 26/04/2017 | Assemblée de la Polynésie Française | Dr Jules Ienfa et Armelle Merceron | Modification de la loi sur l'IVG |
| 02/05/2017 | DSP | Commandant BESINEAU, Capitaine VAHIRUA, brigadier-chef SACAULT | Mise en place d'un partenariat avec l'Espace jeunes |
| 16/05/2017 | Assemblée de la Polynésie française | Mareva Marciano | Les violences en Polynésie française |
| 23/05/2017 | Grand théâtre de la Maison de la culture | DMRA | La maîtrise des risques dans le service public polynésien |
| 16/06/2017 | IFSI | Personnel et élèves de l'IFSI | Cinquantenaire de l'IFSI |
| 12/09/2017 | Croix-Rouge française | Directrice de l'école d'éducateurs, enseignants et élèves | Remise des diplômes d'éducateurs spécialisés |
| 15/09/2017 | Ministère de la santé et de la solidarité | Dr Raynal, Christiane Ah-Sha, Diane Wong-Chiu, Caroline Michel, Dr Dumont | Présentation de la convention avec l'association Eurofia et discussion autour du projet SOLED |
| 31/01/2017 | Mairie de Pirae | Santé publique et SOS suicide | Enquête OMS auprès d'adolescents polynésiens + table ronde |
| 14/12/2017 | Foyer d'action éducative | Toute l'équipe du FAE, les adolescents, les invités | Fête de Noël |

Il a remplacé le directeur de l'établissement du trois au huit février.

1.2.1.2 Les actes infirmiers

Ils concernent deux infirmiers. L'un des deux postes est occupé par une infirmière qui exerce à temps plein à l'unité de soins quant au deuxième poste il est plus particulièrement destiné aux activités de prévention qui se déroulent dans leur plus grande majorité à l'extérieur de l'établissement.

Les infirmiers réalisent également des actes de soins et de prévention pour la maison de l'enfant car cette unité n'a pas d'infirmier attitré.

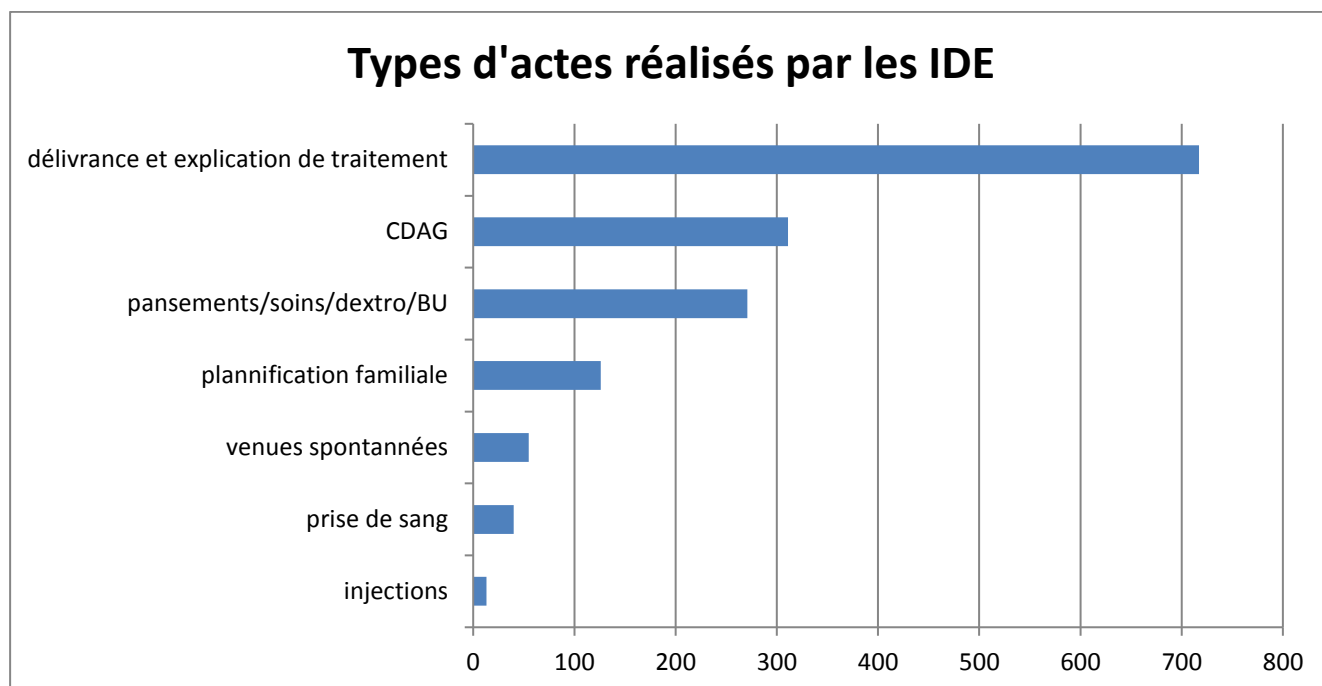
La file active des infirmiers est constituée de 288 adolescents (hors CDAG).

Les infirmiers sont souvent les premiers interlocuteurs des adolescents qui viennent pour des motifs liés à la sexualité. Ils réalisent également des consultations d'accueil (venues spontanées).

Les infirmiers ont réalisé **55 entretiens d'accueil**, soit 18% des personnes s'étant présentées directement à la Maison de l'adolescent du Fare Tama Hau.

De même ils assurent sous la responsabilité du médecin les consultations du Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG). En 2017, **311 personnes sont venues pour un dépistage du SIDA/syphilis** (302 dépistages réalisés par les IDE, 9 par le médecin).

Pour les soins, ils sont sollicités par les médecins de l'unité mais aussi par les autres membres de l'équipe et par des partenaires extérieurs (foyers éducatifs, établissements scolaires...).
Pour l'unité de soins, les infirmiers ont effectué **1533 actes infirmiers en 2017** (activité stable).



Le bilan du Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG) :

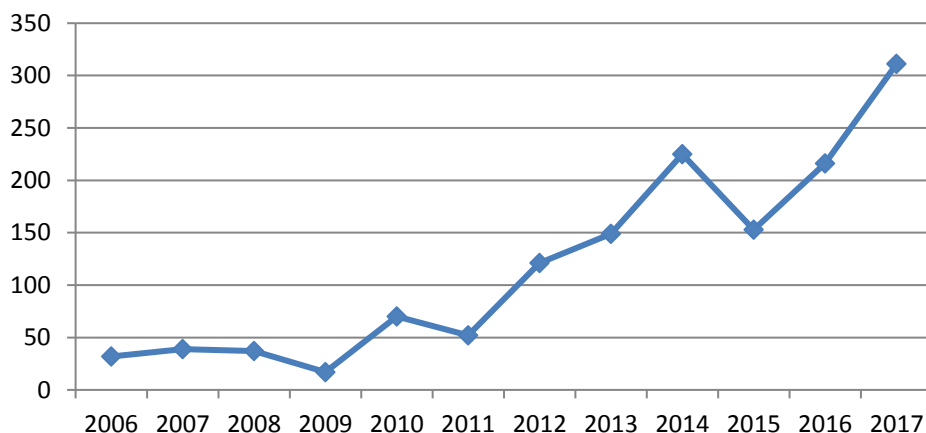
La Maison de l'Adolescent héberge un des 8 CDAG de Polynésie française. **Le CDAG reçoit le public sans limite d'âge.**

Depuis avril 2013, nous utilisons un TROD (test rapide d'orientation diagnostique). Alors que le dépistage ne concernait que le VIH, depuis mars 2016, les tests permettent également de dépister la syphilis. Nous disposons également depuis cette année d'un formulaire de saisie informatisée des données recueillies lors de l'entretien.

Les résultats sont envoyés pour chaque patient, **en l'instant**, par Internet au CCSMIT qui en fait l'analyse statistique. Une campagne publicitaire (spots radio et télé, vidéos) incitant les personnes à se faire dépister a augmenté le nombre de tests réalisés dans notre CDAG.

1429 dépistages ont été effectués depuis l'ouverture du CDAG, en décembre 2005. L'activité de ce centre n'a cessé de progresser pour atteindre **311 dépistages réalisés cette année**. Ainsi, sur onze centres de dépistage en Polynésie française, celui du Fare Tama Hau arrive en troisième position en termes de nombre de dépistages réalisés.

Nombre de dépistages réalisés entre 2006 et 2017 au Fare Tama Hau



➤ Les caractéristiques démographiques des consultants :

En 2017, des consultants du CDAG se répartissent entre 160 hommes et 148 femmes (non renseigné : 3). L'âge moyen des personnes dépistées est de 25 ans. 271 des personnes dépistées sont nées en Polynésie (87%).

➤ L'existence d'un dépistage antérieur :

39.5% des personnes dépistées en 2017 avaient déjà effectué un dépistage antérieur.
33 personnes déclarent un antécédent de maladie sexuellement transmissible

➤ Les motifs du dépistage déclarés par le patient :

| Les motifs déclarés du dépistage | En 2017 |
|---|---------|
| Connaissance du statut | 144 |
| Prise de risque | 83 |
| Partenaire à risque | 7 |
| Supprimer le préservatif | 14 |
| Accident de préservatif | 6 |
| Changement de partenaire | 17 |
| Contrôler le résultat d'un test | 19 |
| Autre (campagne d'info, partenaire VIH+...) | 21 |

➤ Autres indicateurs :

| Identité sexuelle déclarée | En 2017 |
|-------------------------------|---------|
| Hétérosexualité | 266 |
| Homosexualité | 26 |
| Bisexualité | 12 |
| Jamais eu de rapports sexuels | 7 |

| Nombre de partenaires au cours des trois derniers mois | En 2017 |
|--|---------|
| Aucun partenaire | 29 |
| Un seul partenaire occasionnel | 17 |
| Un seul partenaire stable | 167 |

| | |
|---|----|
| Plusieurs partenaires stables (= ou sup à 2) | 23 |
| Plusieurs partenaires stables et occasionnels | 41 |
| Plusieurs partenaires occasionnels | 31 |
| non renseigné | 3 |

➤ Utilisation des préservatifs :

| Utilisation des préservatifs déclarée par le consultant | En 2017 |
|---|---------|
| Jamais | 103 |
| Parfois | 119 |
| Souvent | 43 |
| Toujours | 46 |

La consultation anonyme et gratuite est l'occasion de faire le point sur les facteurs de risque du patient et, de promouvoir l'utilisation des préservatifs. Ces consultations permettent également de parler des différents moyens de contraception ce qui suscite parfois la demande d'une consultation médicale au sein de l'unité.

Les résultats :

Tous les tests VIH étaient négatifs en 2017 mais **12 tests étaient positifs à la syphilis** (6 en 2016). Le traitement et les bilans complémentaires des syphilis dépistées au FTH se fait sur place pour les patients de moins de 25 ans après levée de l'anonymat, les autres sont orientés vers le CCSMIT.

Autres activités des infirmiers :

L'infirmière a remplacé pendant 15 jours les agents sociaux de l'accueil.

L'infirmier a bénéficié d'une formation de deux jours à L'IFSI et a accueilli en stage une élève infirmière de deuxième année du 9 octobre au 17 novembre.

Un infirmier a réalisé 152 interventions de prévention auprès de 2643 personnes. (Confère chapitre dédié).

Ces activités sont développées dans les chapitres « activités de prévention primaire et de promotion de la santé » et « formation ».

1.2.1.3 Le masseur kinésithérapeute ergothérapeute

Le masseur-kinésithérapeute est **vacataire**. Il a réalisé 110 vacations de 3h00 pour la **Maison de l'Enfant et la Maison de l'Adolescent**. Près des trois quarts (73 %) des actes de soins réalisés l'ont été pour la MDA.

En 2017, il a réalisé **226 actes** pour la Maison de l'adolescent. 40% de ces actes sont réalisés chez des majeurs, la moyenne d'âge des patients est de 17 ans. Durant l'année 2017 il a reçu en moyenne chaque patient 6.5 fois, sa file active est constituée de 35 adolescents.

L'observance est excellente puisque les RDV ont été honorés à 81% (54 RDV non honorés).

Il est sollicité par le médecin le plus souvent mais parfois par les éducatrices spécialisées et les psychologues notamment dans le travail de réappropriation du corps. Dans certains cas, cette approche corporelle fait partie intégrante du soin apporté à l'adolescent.

Il réalise également des actes de rééducation fonctionnelle et de la kinésithérapie respiratoire. Pour les actes de kinésithérapie nécessitant un aérosol le médecin revoit le patient avant chaque consultation de kinésithérapie pour la prescription. Ces actes sont comptabilisés uniquement par le kinésithérapeute.

| | Respiratoire | Rééducation | Gymnastique | Autre | Total |
|-------------|--------------|-------------|-------------|-------|-------|
| | 14 | 205 | 5 | 2 | 226 |
| Pourcentage | 6.5 | 91 | 2 | 0.5 | 100 |

Plus de 90% de son activité est liée à des actes de rééducation fonctionnelle, la séance de rééducation dure une heure.

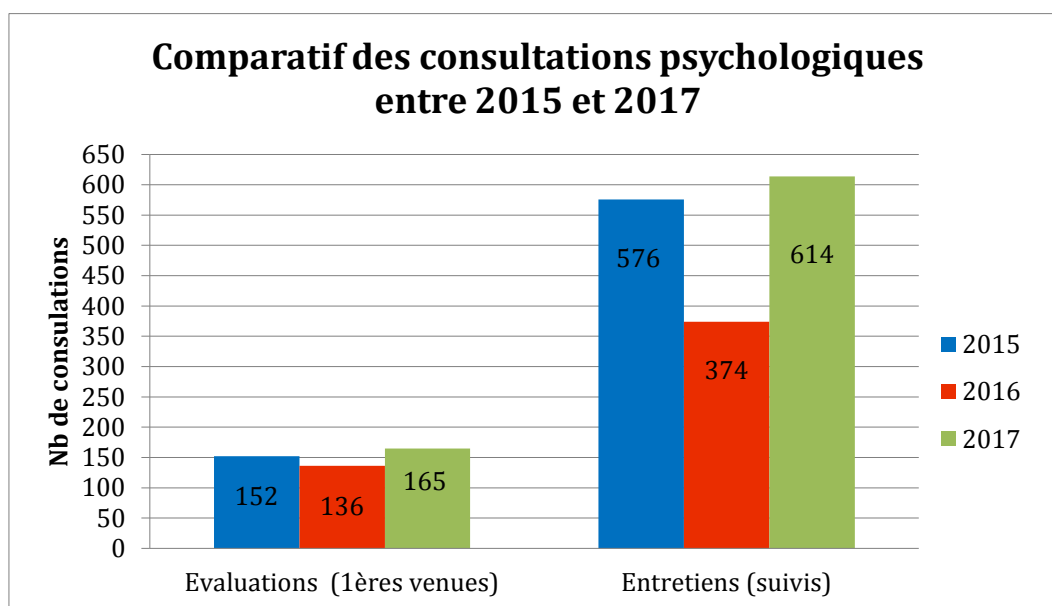
1.2.2 L'activité du pôle psycho socio-éducatif

1.2.2.1 l'activité des psychologues cliniciennes

Trois psychologues ont travaillé en 2017 au sein de la Maison de l'Adolescent : deux psychologues sur l'année et une sur quatre mois. Cela revient à une moyenne de 2,33 psychologues sur l'année.

828 consultations au total ont été effectuées dont **85 avec des parents reçus seuls** et **214 adolescents reçus pour la première fois** (ou après une interruption de plus d'un an).

Les consultations psychologiques



De plus, **49 entretiens psycho-sociaux pré-IVG** ont été effectués, ainsi que **17 entretiens d'accueil** de personnes se présentant sans rendez-vous (« venues spontanées »).

7 signalements pour mineurs en danger ont été adressés au Procureur de la République.

4 réunions de synthèse pour des patient suivis ont eu lieu avec des partenaires extérieurs.

On constate entre 2016 et 2017 :

1) Une augmentation du nombre d'adolescents venant pour la 1^{ère} fois (évaluations) : + 21 %

Les partenaires et particulièrement les établissements scolaires ont adressé davantage d'adolescents et de familles vers la Maison de l'Adolescent. Les « Point-Ecoute », les interventions régulières de prévention menées par l'infirmier, la diffusion de supports visuels (affiches cartes de visite, etc.) ont amélioré notre visibilité auprès du public et des partenaires. Par ailleurs dès la rentrée, la MDA s'est mise en contact via la DGEE avec tous les établissements du secondaire pour communiquer la liste des interventions possibles, cela a également entraîné une augmentation des demandes.

Relevons également que le manque d'éducateur spécialisé sur une période d'environ 7 mois (arrêt et congés maternité / mutation / temps d'attente suite au concours des ES dans la FPT) a eu pour conséquence « une compensation » entre professionnels. En effet, afin d'assurer la continuité du service et de répondre aux nouvelles demandes, les psychologues ont pris davantage de situations à caractère dites « mixtes » : notamment des problématiques scolaires et comportementales.

2) Une hausse très importante du nombre d'entretiens : + 64 %

On retrouve en 2017 un taux d'entretien qui se rapproche de celui de 2015 majoré de 7 %.

La hausse s'explique en partie par une augmentation de 0,8 psychologue sur l'unité de soin : 2 psychologues titulaires à temps plein et l'arrivée d'une 3ème psychologue sur les 4 derniers mois de l'année.

Comme le précédent, ce chiffre est lui aussi impacté par le fait que nombre de demandes présentant des aspects éducatifs et psychologiques, ont été orientées vers les psychologues en raison d'un manque ponctuel d'éducateur.

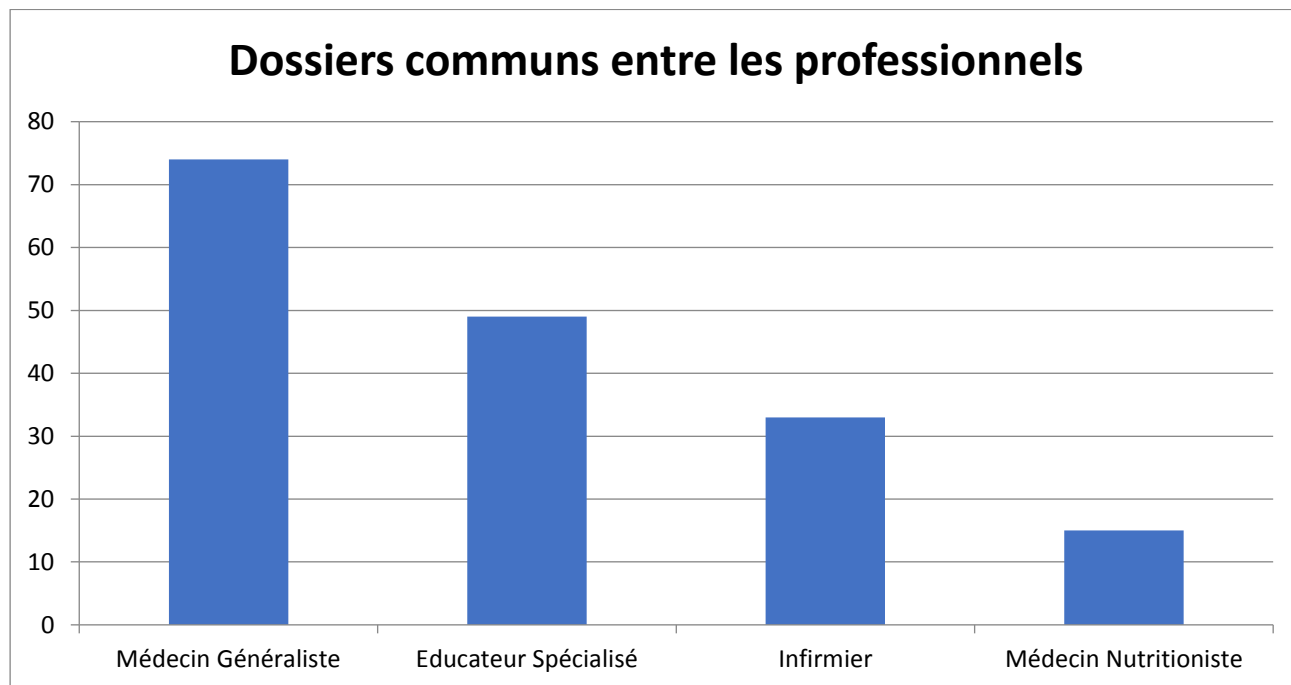
3) Une stabilité dans le nombre d'entretiens psychosociaux pré-IVG assurés auprès des mineurs.

Profil des patients et de leur fréquentation :

- L'âge moyen des adolescents qui consultent une psychologue est **15 ans**.
- Le ratio sexe est **32%** de garçons et **68% de filles**.
- La file active des psychologues est de **340 patients**
- En moyenne, on compte **3 consultations** par patient sur l'année 2017.

72% des rendez-vous avec les psychologues sont honorés. Un certain absentéisme a toujours été observé chez les patients et plus particulièrement sur ce type de consultation. Une partie des rendez-vous manqués est bien-sûr dû à des causes extérieures (contretemps, incapacité de se déplacer, etc.), mais il faut également prendre en compte les résistances psychiques qui sont souvent en cause dans les « oublis ».

Le Dr Marie Delahaye étudie dans son travail de thèse, un groupe de 100 adolescents soignés dans un hôpital de jour pour des soins psychologiques et psychiatriques. Elle explique que « la prise en charge est marquée par une difficulté d'inscription aux soins pour 53 % de la population ». Jean-Yves Linet dans un article publié en 2014, souligne que « d'une manière générale, les difficultés à sortir de chez soi et à participer à une activité partagée sont des symptômes fréquents chez les patients souffrant de troubles psychologiques ou psychiatriques, pour qui la notion de fréquentation régulière ne va pas de soi. » Pour lui c'est précisément un des enjeux pour les soignants que de travailler sur cette dimension ». cf. article InfoPsy 2014 – chapitre : « L'absentéisme fait partie des soins ».

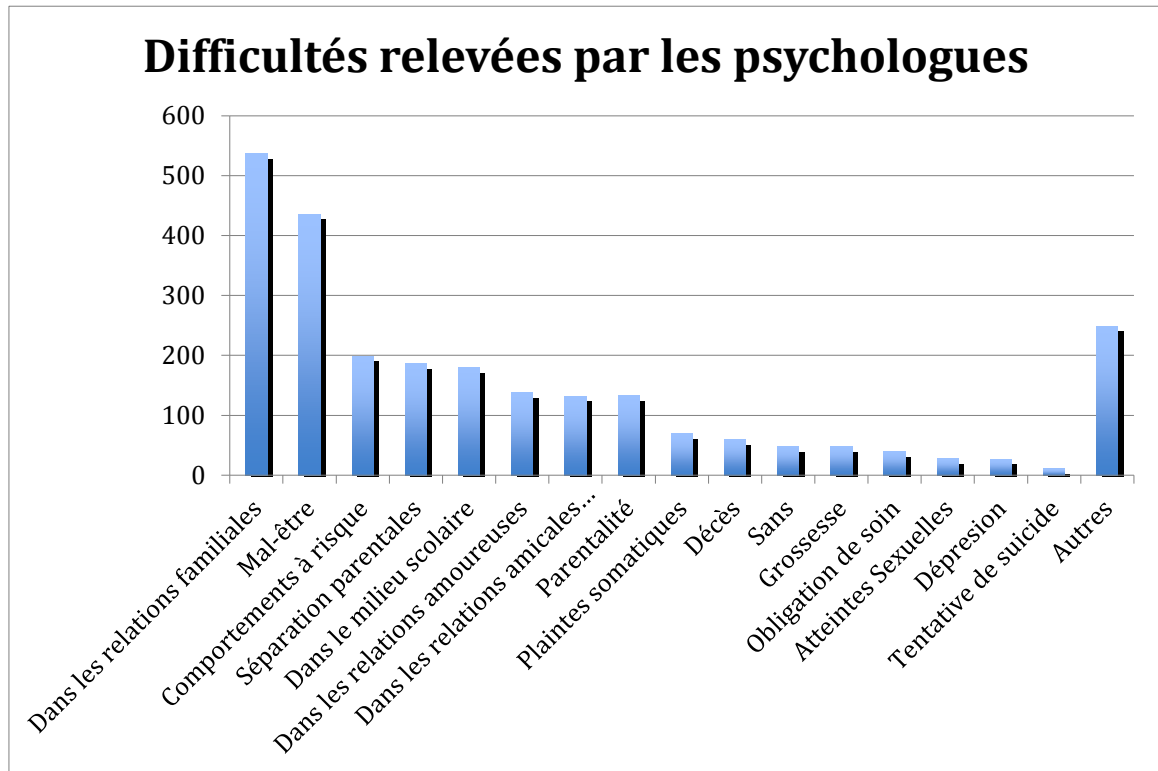


Ces chiffres reflètent différentes situations :

- Des prises en charge complémentaires entre différents professionnels. Par exemple, nutritionniste et psychologue pour des troubles du comportement alimentaire ; ou bien éducateur et psychologue pour des difficultés familiales ; ou encore médecin généraliste et psychologue pour des troubles du sommeil, une

situation de maltraitance physique, etc. Il s'agit là **d'orientation par les soignants** dans le cadre de la pluri-disciplinarité.

- Le recours à différentes personnes au sein de la MDA peut également être **à l'initiative des adolescents eux-mêmes**, qui à l'occasion de leur 1^{ère} venue, repèrent le lieu et les professionnels présents, et reviennent par la suite pour un autre motif.



Les difficultés listées ici sont, d'une part, celles qui ont conduit à une demande de consultation avec un psychologue, mais également d'autres motifs de difficulté observés par les psychologues. Une demande d'aide psychologique peut invoquer plusieurs motifs ; familiaux, somatiques ou autres.

65 % des suivis psychologiques concernent au moins des difficultés d'ordre familial.

Les séparations parentales représentent 35 % des difficultés dans les relations familiales. Événements toujours déstabilisant dans la vie d'un adolescent, il peut revêtir un caractère plus ou moins traumatisant selon les situations.

Il peut s'agir de parents qui s'inquiètent de l'état psychologique de leurs enfants, ou encore de parents mis en difficultés eux-mêmes dans leur rôle parental en raison du conflit. Dans un registre plus grave, les enfants sont parfois victimes de traumatismes graves, spectateurs de violences, ou encore faire l'objet de batailles juridiques : demandes de garde, dépôts de plaintes, mains courantes, etc.

A moyen et à long terme, le dénigrement et la destruction symbolique de l'image de l'autre parent est extrêmement nocif pour la construction psychique du jeune pris très souvent en otage dans un conflit parental.

- Les conflits entre adolescent et l'un ou les parents ou encore un membre de la fratrie sont fréquemment observés.
- Le changement dans les rapports aux parents et les remises en question adolescentes peuvent être une des raisons des difficultés familiales. La capacité nouvelle de l'adolescent à discerner et pointer les failles parentales amènent des tensions dans la relation parent-enfant. Par conséquent, le parent peut souffrir de la perte d'un statut idéalisé dans le regard de son enfant. Par ailleurs, il arrive que des

adolescents se désinvestissent de loisirs ou d'activités auparavant appréciés, cela peut provoquer de l'incompréhension ou de l'inquiétude chez les parents.

- Les questions de filiation que les enfants soulèvent au moment de l'adolescence sont également souvent à l'origine de tensions au sein de la famille élargie : demande de reconnaissance, demande d'explications sur les circonstances d'un « placement » chez une personne de la famille, sentiment de rejet se traduisant en colère, résurgences de différends familiaux anciens.

Le **mal-être** est le deuxième type de difficultés rencontrées par les psychologues en consultation : adolescent triste, mal dans sa peau, renfermé. A un degré plus important, ce mal-être peut conduire à des manifestations anxieuses ou encore un état dépressif très préoccupant (scarifications, idées suicidaires, tentatives de suicide). Le mal-être s'ajoute généralement à d'autres difficultés (familiales, amoureuses, scolaires...). Il peut être exprimé par l'adolescent lui-même ou remarqué par l'entourage proche.

Les difficultés en **milieu scolaire** représentent toujours pour l'année 2017, une part importante des problématiques. On relève des victimes de harcèlement scolaire : racket, discrimination, élève bouc-émissaire... Ces situations sont adressées par les familles, parfois par la victime elle-même, mais également par les établissements scolaires soucieux d'aider leurs élèves.

Nombre d'adolescents souffrent de troubles anxieux à des degrés plus ou moins importants relatifs à leur avenir scolaire et professionnel, ils s'inquiètent de leur réussite, de l'obtention d'un emploi... Ces inquiétudes pourraient se comprendre comme un reflet d'une tendance sociétale qui se traduit par un discours pessimiste et/ou inquiet de l'environnement (parents, professeur, médias.)

Les difficultés en milieu scolaire relèvent aussi parfois d'un sentiment plus ou moins prédominant d'exclusion groupale et de solitude, qui peut entraîner une démotivation, un décrochage ou encore une phobie scolaire chez certains adolescents (vécu douloureux d'une trahison amicale, complexe identitaire, rupture amoureuse...)

Les psychologues relèvent un grand nombre de **comportements à risque**, cela englobe les actions qui mettent en péril l'intégrité physique et psychologique de l'adolescent ou encore compromettent son avenir.

- les risques scolaires (déscolarisation, échec scolaire, problème de comportement, absentéisme)
- les scarifications,
- les fugues,
- les comportements sexuels à risque : rapports sexuels non protégés, grossesses non désirées, infection sexuellement transmises. Mais également le fait de se mettre dans des situations de risque d'agression sexuelle, ou encore faire des films et/ou photos qui les exposent par la suite au rejet ou au harcèlement.
- les consommations de toxiques : tabac, paka, alcool, autres drogues
- les actes délinquants,
- les autres atteintes corporelles.

La période de l'adolescence est propice aux expérimentations dans un processus global de transformation identitaire. La recherche de limites a toujours été observée dans les comportements adolescents. Néanmoins, pour une partie d'entre eux, les prises de risque peuvent aller jusqu'à des mises en danger trop importantes ou répétées. Cela peut dénoter des failles internes chez la personne, dépendant de son histoire singulière.

Le motif **difficultés dans les relations amoureuses** est fréquemment évoqué au cours des entretiens psychologiques, c'est une préoccupation importante des adolescents dont ils ne peuvent pas toujours parler en famille. Par ailleurs, les premières ruptures amoureuses peuvent entraîner les adolescents dans une profonde dépression, qui nécessite assez rapidement un suivi plus soutenu dans la fréquence, la durée et/ou l'interdisciplinarité (idées noires, passages à l'acte, etc.)

Les difficultés annoncées au départ lors de la demande d'aide sont bien présentes mais leur importance est souvent **sous-estimée**. Un élément est annoncé comme posant problème ou une source vue comme cause du symptôme alors qu'il s'avère souvent que différents motifs sont en cause. Un certain temps de décantation entre la première demande et les rencontres physiques et progressives en consultation, peut privilégier l'ouverture à une parole plus libérée, dans une atmosphère de confidentialité et de confiance.

➤ Le motif « autres »

Le motif « autres » est la somme de plusieurs cas de figures :

- Les motifs absents de la liste des difficultés du formulaire statistique (tristesse passagère, difficultés ponctuelles, etc.) ;
- Quand les difficultés de l'adolescent résident principalement dans l'environnement de celui-ci (père au chômage, frère schizophrène, etc.).

➤ Les consultations psycho-sociales

Les femmes sont orientées essentiellement par des partenaires (CHPF, Clinique Cardella, Clinique Paofai, dispensaires, médecins libéraux) mais on observe également de plus en plus de jeunes femmes orientées par un proche.

En amont, la MDA propose aux jeunes femmes conseils, prescription et suivi de leur contraception. Aussi, lorsque celles-ci s'inquiètent d'une éventuelle grossesse, c'est naturellement qu'elles reviennent dans ce même lieu : il est rassurant de connaître le médecin et/ou l'infirmière.

La consultation psycho-sociale joue un **rôle d'information** essentiel afin que les femmes soient en mesure de prendre une décision éclairée. **La consultation précise le cadre de la loi d'une part et offre également aux femmes un espace d'écoute** à un moment de grande vulnérabilité.

Les patientes peuvent également bénéficier d'une consultation psychologique post-IVG et du suivi de leur contraception si cela est nécessaire. Conseils et explications sont en effet souvent utiles pour un public jeune (par exemple pour la 1^{ère} prise de la pilule contraceptive).

On observe que certaines patientes, venues pour la 1^{ère} fois dans le cadre d'une IVG, font par la suite une demande de consultation psychologique pour des motifs très différents (difficultés familiales, de couples, etc.). Cette nouvelle demande a lieu parfois 6 mois, 1 an ou davantage après leur 1^{ère} venue. A cet égard la consultation psycho-sociale pré-IVG leur a permis de connaître la structure et son offre de soin, et a facilité ainsi la prise de contact ultérieure avec la psychologue.

➤ Autres activités des psychologues

Outre l'activité de consultations, les psychologues ont mené **32 interventions** de prévention à destination de différents publics : élèves, adolescents inscrits dans des centres de vacances, parents, usagers des Maisons de l'enfance ainsi que d'autres structures accueillant du public.

Dans le cadre du projet d'Etat de réhabilitation des conditions de vie sur l'**atoll de Hao** et par convention avec le Fare Tama Hau, une psychologue est intervenue pendant quatre jours sur l'île où elle a mené des actions de prévention auprès de groupes d'adolescents, de formation auprès d'adjoints d'éducation et a reçu six mères en difficulté avec leur adolescent en consultation individuelle.

Une psychologue, invitée par le club Soroptimist, a participé à un débat sur le thème des violences conjugales.

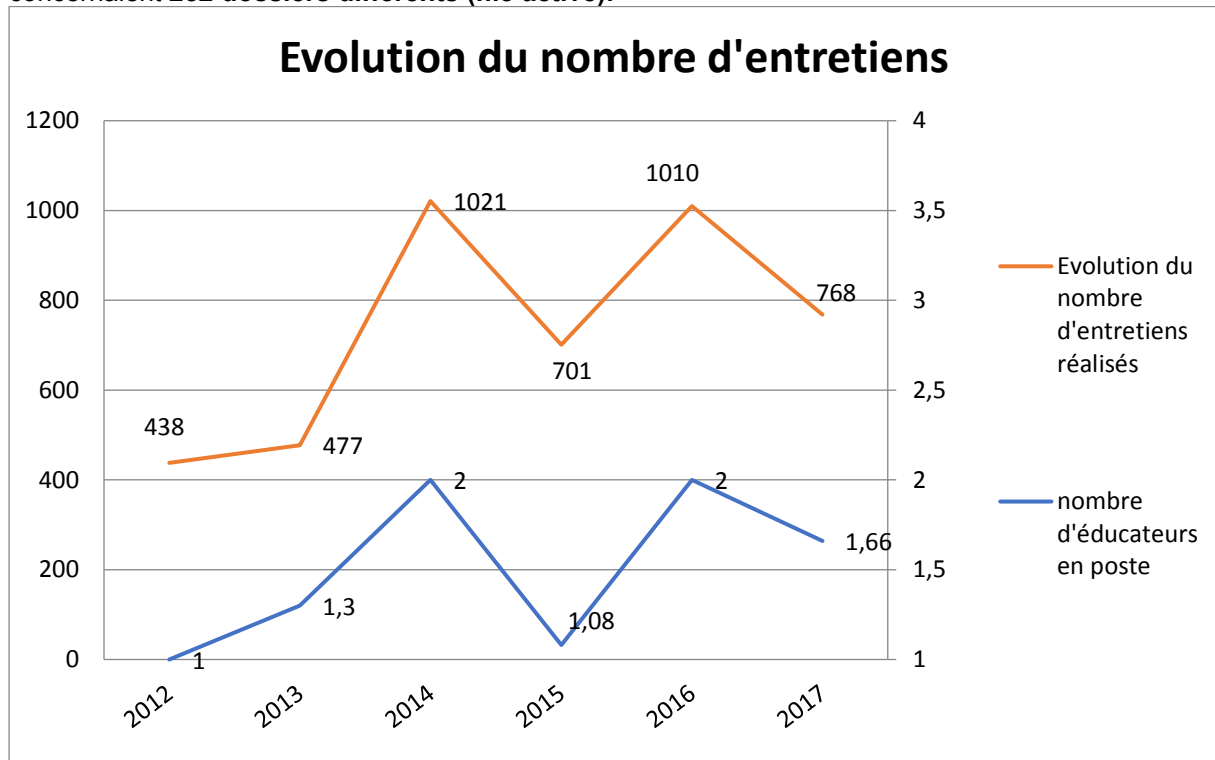
Une autre psychologue a participé à une action de formation auprès du personnel des établissements scolaires du bassin de Tahiti 3.

Ces autres activités des psychologues sont développées dans les chapitres « activités de prévention » et « formation ».

1.2.2.2 Les entretiens avec les éducateurs spécialisés :

L'unité de soins de la MDA dispose de deux postes d'éducateurs spécialisés à temps plein mais l'un des postes n'a pas été occupé sur la totalité de l'année. En effet, suite à un congé maternité, à la mutation d'une des éducatrices vers un autre établissement et dans l'attente de sa remplaçante lauréate du concours, le deuxième poste n'a pas été pourvu toute l'année. Une éducatrice spécialisée de la Maison de l'enfant est venue en soutien pendant quelques semaines. Cela a entraîné des difficultés dans la continuité des suivis et grevé l'activité.

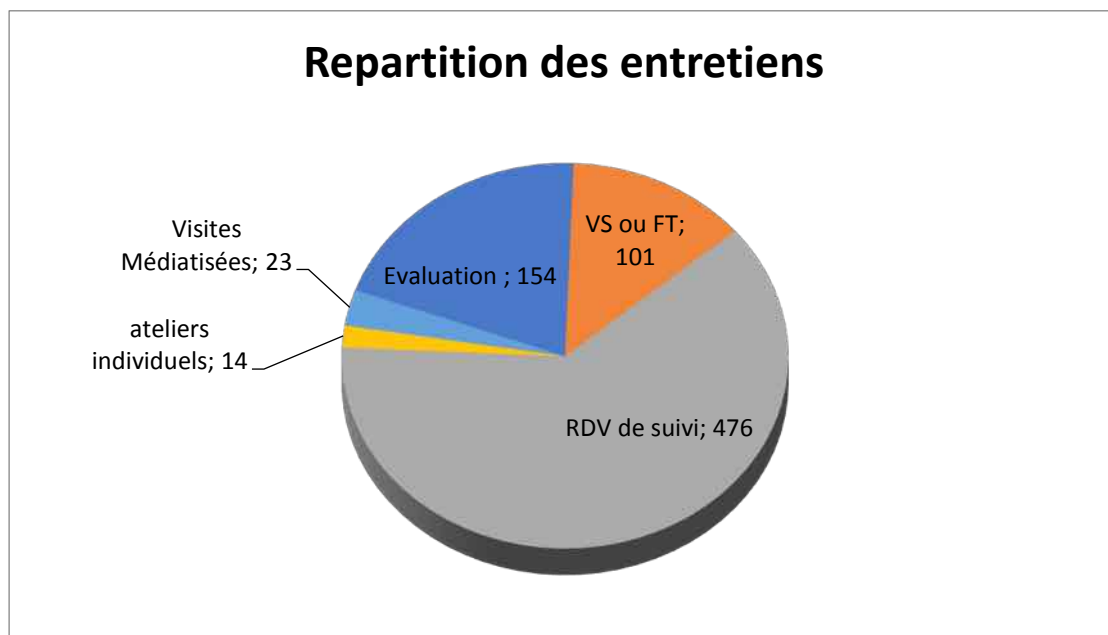
Malgré ces aléas, les éducatrices ont effectué **768 entretiens pour 1.66 poste occupé**. Ces 768 entretiens concernaient **252 dossiers différents (file active)**.



En 2017, chaque dossier a été vu en moyenne **3.5 fois**. L'éducateur peut recevoir le jeune une seule fois puis l'orienter vers un autre professionnel suite à l'évaluation, mais il peut aussi continuer un suivi éducatif sur plusieurs mois.

Les éducateurs spécialisés ont donc effectué 768 entretiens correspondant à :

- 101 venues spontanées ou fiches téléphones (65 VS et 36 FT)
- 154 rendez-vous d'évaluation
- 476 entretiens de suivi
- 23 visites médiatisées
- 14 ateliers individuels

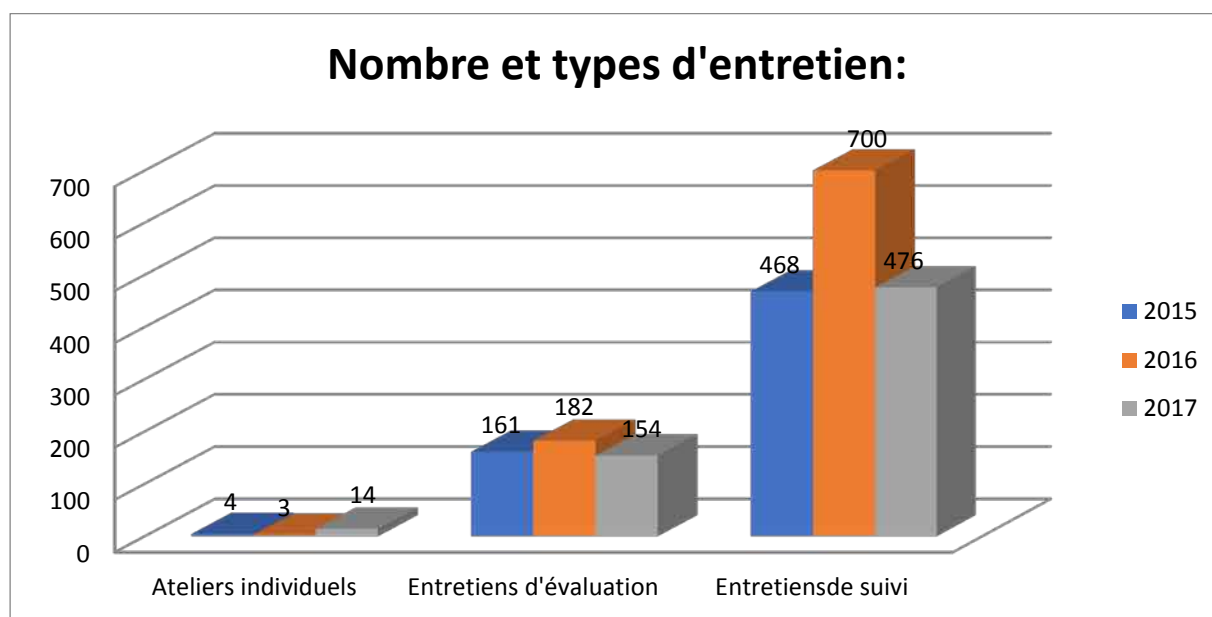


Les venues spontanées (VS) ou fiches téléphoniques (FT) : 101 (chiffre en hausse : 69 en 2016)

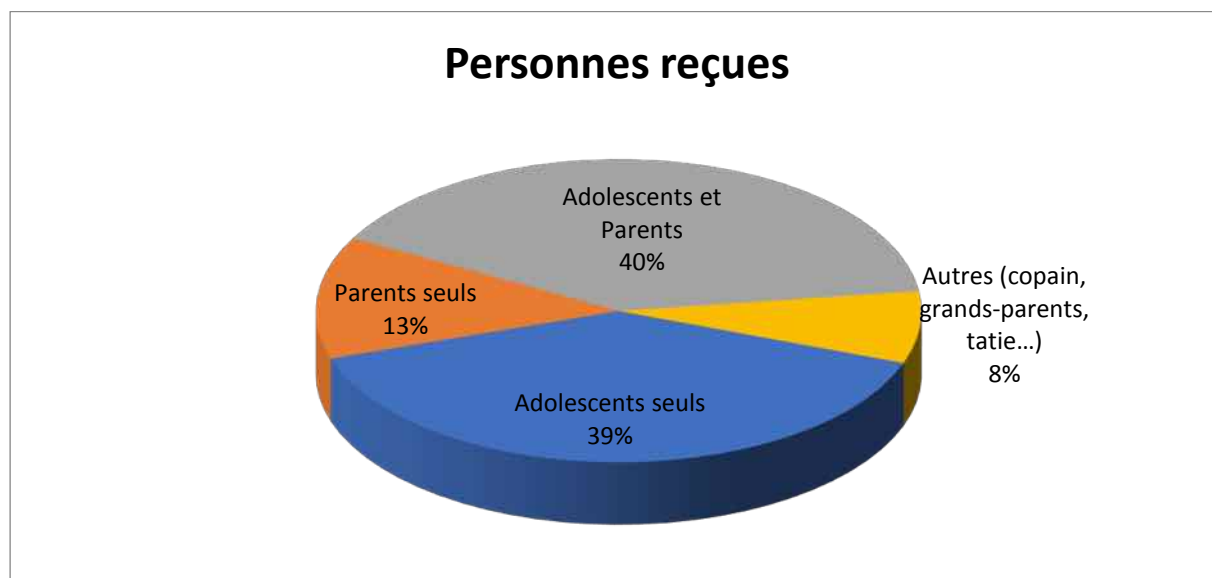
Ce premier contact se déroule sous forme d'entretien téléphonique ou dans un bureau ce qui permet de réunir des informations liées à la demande de la famille ou du jeune lui-même.

Les 3 types d'entretiens orientés vers les éducateurs spécialisés : 644

- Les entretiens d'évaluation (peuvent aboutir à une proposition de suivi éducatif ou à une réorientation),
- Les entretiens de suivi,
- Les ateliers individuels (revalorisation, aide à la scolarité...).



Les personnes reçues lors de ces entretiens sont presque à égalité les **adolescents accompagnés de leurs parents** (40%) et les **adolescents seuls** (39%). Les parents seuls (13%) arrivent en troisième position.



L'entretien avec les parents permet de mieux appréhender le contexte dans lequel l'adolescent évolue, ce que ce dernier en comprend et comment l'adulte autour de lui pose le cadre éducatif. Nous abordons alors les rôles et places de chacun. Ces entretiens permettent d'avoir une représentation plus globale de ce qui se joue en famille.

Les jeunes peuvent aussi être accompagnés par d'autres personnes comme leur oncle/tante, grand-parents, copain... Toutes les personnes ayant un lien direct avec l'adolescent peuvent être reçues avec ou sans le jeune (avec son accord) pour avoir une vision plus complète de la situation.

Ces entretiens ont concerné :

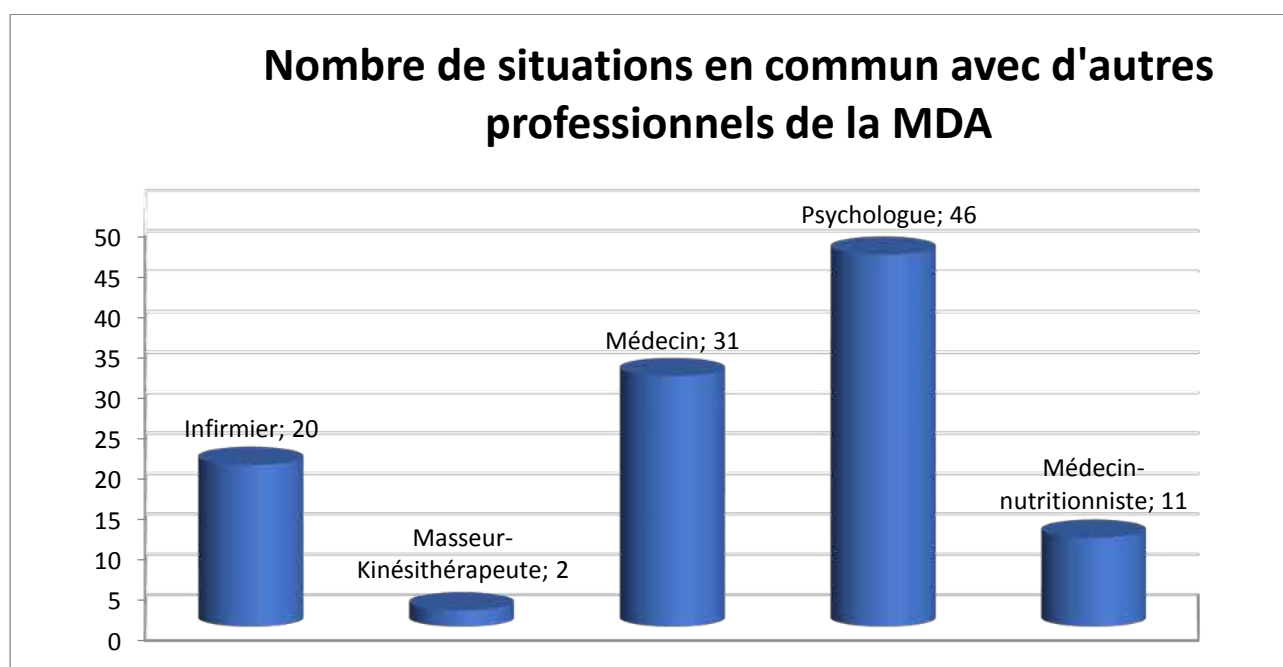
- Une **majorité de garçons** (55%)
- Une **majorité de mineurs** (92.2%) et donc 7.8% de majeurs (contre 8.6% majeurs en 2016)

Les entretiens d'évaluation : 154 entretiens

Ces entretiens d'évaluation permettent d'identifier les difficultés présentes pour proposer l'aide la plus adaptée aux problématiques.

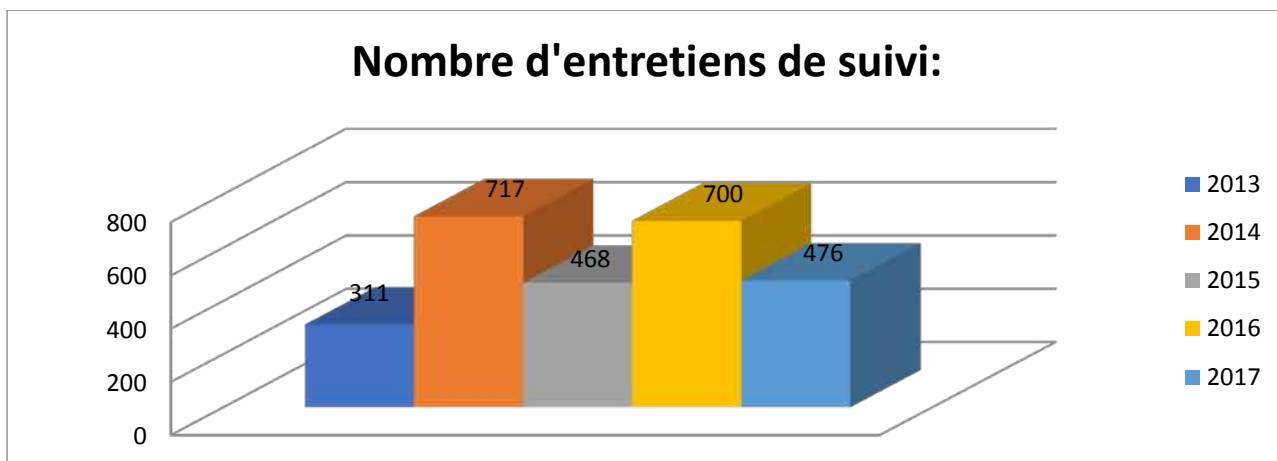
Suite à ces entretiens d'évaluation, les éducatrices peuvent proposer soit :

- un second entretien afin de débiter un suivi éducatif ou de compléter l'évaluation.
- d'orienter vers un partenaire extérieur (ex : CCSAT, APAJ, Service social...)
- d'orienter la situation vers un autre professionnel de la MDA : psychologue, médecin, infirmier...
- une prise en charge en binôme avec un autre professionnel de la MDA (exemple : l'adolescent est vu par la psychologue et l'éducateur reçoit les parents, ou l'adolescent est vu par le médecin-nutritionniste et l'éducateur reçoit l'ensemble de la famille).



Les entretiens de suivi : 476 rendez-vous de suivi

En 2017, nous avons effectué 476 entretiens de suivi. Ces entretiens de suivi éducatif permettent d'accompagner au mieux les familles et les adolescents dans leurs difficultés et de tenter de trouver une amélioration ou une solution. Ces entretiens peuvent se faire sous forme d'entretiens individuels (adolescent ou parents seuls) ou familiaux. Selon la problématique évoquée, il est important que le professionnel sache adapter sa pratique



Les ateliers individuels : 14 (3 en 2016)

Ces ateliers permettent de travailler plus spécifiquement sur la socialisation, la valorisation et la confiance en soi de l'adolescent ou du jeune adulte lorsque celui-ci se sent en difficulté dans un ou plusieurs domaines (soutien à la scolarité, soutien aux démarches administratives ou professionnels, bien-être, insertion professionnelle...). Ces aides font suite à une prise en charge psychologique ou éducative, en proposant un accompagnement spécialisé.

Les visites médiatisées : 23 rencontres familiales

Généralement, ces temps se déroulent sur une ou deux heures où il est possible de travailler la restauration du lien familial en privilégiant la communication avec comme support des jeux, des activités... La présence de l'éducateur spécialisé dans ce contexte de visite médiatisée permet d'observer/conseiller/faciliter/recadrer les relations entre les parents (ou un seul) et leur(s) enfant(s).

En 2016, nous avons effectué 56 visites médiatisées ordonnées par le juge des enfants (JE) et le juge aux affaires familiales (JAF).

En 2017, une décision institutionnelle a mis fin aux visites médiatisées ordonnées par le JAF. Seules les rencontres fixées par le juge des enfants et en partenariat avec le SAS ont été poursuivies ; 23 ont été réalisées.

Ces visites médiatisées se déroulent dans un contexte plus cadrant. En effet, l'ordonnance judiciaire fixée par le JE est alors mise en application par le service social et c'est à ce dernier qu'incombe la charge d'organiser le calendrier des rencontres, de contacter les différents protagonistes, de rendre compte au JE de l'évolution. Si le cadre fixé dans l'ordonnance n'est pas respecté, le service social peut alors prendre la décision de suspendre les visites.

L'observation faite par les éducateurs spécialisés de la MDA lors de ces visites médiatisées sera transmise à nos partenaires du service social lors de réunions de synthèse.

Le travail de partenariat :

Cette année, comme précédemment, il est impératif et nécessaire de travailler en partenariat avec les autres institutions ou établissements. Les échanges pluridisciplinaires et complémentaires qui en découlent nous permettent d'appréhender les difficultés dans leur globalité et ainsi d'adapter au mieux les prises en charge.

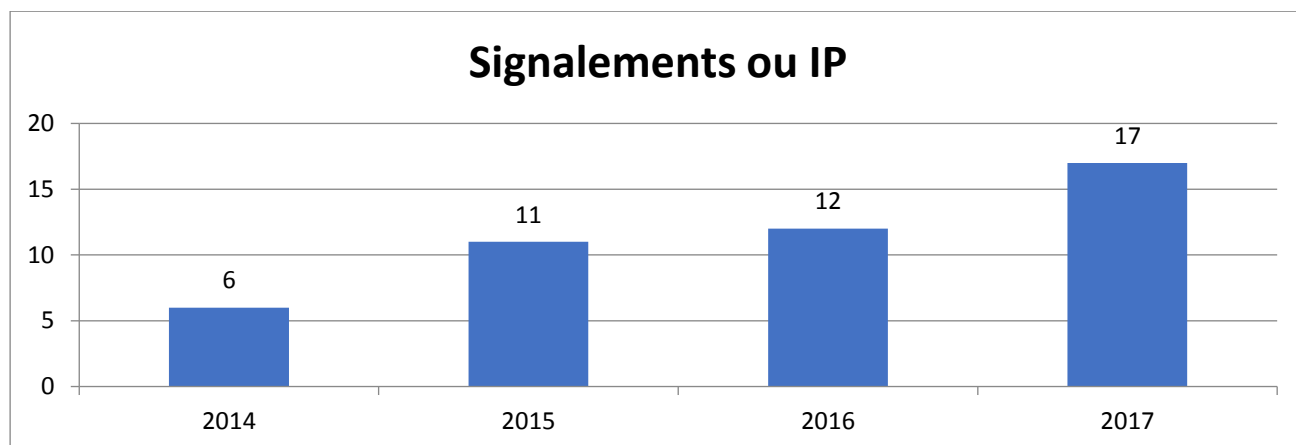
Ainsi en 2017, les éducatrices ont participé à **17 réunions** :

- 12 synthèses
- 5 équipes éducatives

De plus, les éducatrices ont participé à 6 réunions de préparation pour des actions de prévention avec des partenaires mais bien souvent (pour des raisons d'incompatibilité de planning) ces échanges se font sous forme d'appels téléphoniques ou par messagerie professionnelle.

Les informations préoccupantes et signalements : 17 signalements

En 2017, on note une hausse dans le nombre de signalements transmis au procureur. La majorité des signalements concernait des adolescents qui se mettaient en danger (fugue, en couple à 14 ans, arrêt de scolarité à 13 ans...) ou des faits d'agression sexuelle.



De plus, nous avons transmis 9 **courriers au juge des affaires familiales** pour des situations liées à des problèmes de droit de garde. Ces courriers ont été écrits par les jeunes et nous accompagnons cette démarche dans l'optique qu'ils puissent exprimer leurs ressentis face à la situation familiale.

Formation d'un élève éducateur spécialisé :

Un élève assistant social de 3ème année a été reçu en stage pendant 16 semaines.

Jury aux examens du Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé :

Les deux éducateurs spécialisés ont participé à la formation des futurs éducateurs spécialisés. Ils ont notamment accompagné les étudiants dans l'écriture des dossiers obligatoires pour le Diplôme d'Etat. Ils ont également fait partie du jury pour les oraux et les écrits permettant l'obtention du DEES. Une des éducatrices a participé à l'évaluation des oraux des VAE d'éducateur spécialisé.

Autres activités des éducateurs spécialisés :

Les éducateurs sont intervenus dans 26 classes auprès de 585 élèves, 1 camp de vacances (34 adolescents) et une mairie (11 parents).

Ils ont également encadré 30 adolescents pendant la SAGA et participé à la cellule d'aide aux élèves dans deux collèges. Ils ont reçu une formation de 30 heures sur le thème des violences intrafamiliales. Confère chapitres « activités de prévention et de promotion de la santé » et « formation ».

1.2.2.3 Les agents sociaux

Deux agents sociaux étaient en poste à l'unité de soins de la Maison de l'adolescent. Un des agents qui occupait l'un des postes depuis décembre 2006 a muté à la Maison de l'enfance de Faa'a et a été remplacé par un agent qui exerçait à la Maison de l'enfant, il n'y a donc pas eu de vacance de poste.

Elles ont un rôle fondamental puisqu'elles assurent l'accueil direct ou au téléphone et qu'elles recueillent les motifs des demandes.

Elles ont reçu 176 personnes en venue spontanée (personnes se présentant sans RDV) soit 59% de l'ensemble de ces venues.

Elles participent en alternance aux réunions d'équipe pour faire le lien avec les autres professionnels de la MDA.

Elles ont ouvert les dossiers des 692 adolescents consultant pour la 1^{ère} fois dans la structure en 2017. Elles éditent les feuilles de soins pour les consultations du pôle médical (IDE et médecins).

Elles effectuent les démarches pour les prises de rendez-vous et les suivis, elles sont responsables de la mise à jour du planning, du classement et de l'archivage des dossiers.

Elles colligent des données concernant l'activité de la Maison de l'adolescent sur le logiciel informatique.

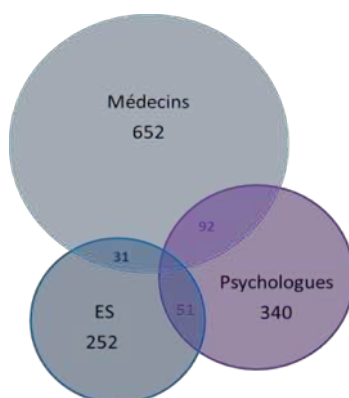
Elles ont assuré l'accueil du centre de documentation pendant 39 demi-journées.

Un des agents a effectué un remplacement dans les Maisons de l'enfance pendant 19.5 demi-journées, un autre agent social a apporté une aide ponctuelle à l'équipe de l'Espace jeunes en remplaçant un collègue. Un des agents a participé à la SAGA pendant 3.5 jours en juillet.

Chacun des agents a bénéficié d'une formation de 1.5 jours sur les techniques d'accueil de l'utilisateur.

En 2017 pour l'unité de soins de la Maison de l'adolescent :

- ❖ **La file active 2017 est constituée de 1129 jeunes dont 692 nouveaux dossiers (+20%),**
- ❖ **866 nouvelles demandes dont 290 venues spontanées**
- ❖ **31 % d'adolescents de la file active ont vu au moins 2 professionnels et 13.8 % ont bénéficié d'une prise en charge multidisciplinaire entre médecins, psychologues et éducateurs**



- ❖ **1016 consultations médicales ont été réalisées,**
 - ❖ **1533 actes infirmiers dont 311 dépistages VIH/syphilis dans le cadre du CDAG,**
 - ❖ **226 actes par le masseur-kinésithérapeute,**
 - ❖ **768 entretiens avec les éducateurs spécialisés,**
 - ❖ **844 entretiens avec les psychologues cliniciennes.**
-
- ❖ **25 informations préoccupantes et signalements ont été transmis aux autorités compétentes (8 en 2014, 21 en 2015, 14 en 2016)**

2. L'ESPACE JEUNES

L'Espace Jeunes de la Maison de l'adolescent du Fare Tama Hau est un lieu d'accueil ouvert aux 12-25 ans, ne demandant aucune participation financière. Il offre diverses activités préventives, ludiques, éducatives et informatives. Certaines activités se veulent aussi à visée thérapeutique, parce que l'EJ travaille en complémentarité avec l'unité de soin. Les jeunes sont accueillis sur la base du volontariat et apprécient les activités dont ils n'auraient pas accès dans leur quotidien. L'année 2017 a vu le recrutement d'un éducateur spécialisé sur un poste qui est resté vacant de nombreux mois. Un coordinateur (psychologue jusqu'en aout puis éducateur spécialisé) et deux agents sociaux composent l'équipe de l'Espace Jeunes.

Cette année la fréquentation de L'Espace Jeunes a été en forte hausse (+39%), notamment grâce à une communication fiable et régulière, de nouvelles modalités d'inscription, des partenariats pérennes ou encore plusieurs activités innovantes. La redynamisation de l'Espace Jeunes s'est avérée efficiente et constructive.

Les horaires d'ouverture et le planning des activités, actualisé à chaque fin de mois, restent consultables sur la page facebook (Espace jeunes Tahiti), sur le site internet (www.faretamahau.pf) et dans les locaux du Fare Tama Hau. Ce planning est également transmis par mail à tous les partenaires collaborant avec l'Espace Jeunes (foyers éducatifs, bénévoles, Direction des Affaires Sociales, établissements scolaires, Centres de Jeunes Adolescents...)

Pour ceux qui n'auraient pas accès à Internet ou qui souhaiteraient un support constant, le planning est également mis à disposition des jeunes, au sein de l'Espace, en version papier et sous forme de dépliants.

La page facebook, a été cette année, une nouveauté de l'Espace jeunes et celle-ci est relativement fréquentée, visitée et commentée, par les jeunes de l'Espace eux-mêmes, par des parents, par les encadrants mais aussi par d'autres professionnels, ou encore de nouveaux et potentiels visiteurs. Cela a été un moyen facilitateur pour s'inscrire à des activités spécifiques proposées par l'EJ (ex : tournois d'échecs en réseau, yoga...) et poster par la suite des photos, des remerciements ou des commentaires de ces ateliers en question. D'autre part, divers articles relatant plusieurs sujets autour de la prévention, de la santé, de la formation professionnelle, des événements extérieurs ou encore certaines informations susceptibles de toucher la population adolescente, sont publiés.

2.1 Les facteurs de l'augmentation de la fréquentation de l'Espace Jeunes.

L'EJ a évolué avec une équipe réformée puisqu'un nouvel agent social a intégré l'équipe en février, qu'un autre agent social a quitté le service en décembre et, qu'un nouveau coordinateur- éducateur spécialisé a également pris ses fonctions en août. Malgré ces remaniements d'équipe, le rythme, les activités créatives, préventives ou éducatives et la fréquentation de l'Espace Jeunes n'ont pas été impactés.

2.1.1 Des objectifs ciblés

Dans quelle mesure des actions informatives, préventives et éducatives peuvent-elles être mises en œuvre ? En termes de communication, comment faire davantage connaître l'EJ au-delà du Fare Tama Hau et accueillir un public encore plus élargi ? Comment donner plus de sens institutionnel et pédagogique, à cet espace, en accès « libre » et gratuit ?

Comment continuer à dépasser l'aspect ludique de l'EJ, au profit d'un accompagnement des jeunes, plus orienté et adapté ? (groupes de parole, prévention, image de soi, prise en charge individuelle dans l'unité de soins à l'étage...) Car nous sommes présents pour les jeunes, mais cherchons aussi à être des « alliés » pour les parents, dans une continuité éducative et préventive et pouvoir soutenir ainsi un parcours scolaire adéquat.

Tels restent les questionnements et les principaux objectifs définis par la nouvelle équipe, toujours propices à la dynamisation de l'EJ.

2.1.2 Les projets ou les nouvelles activités proposées (partenariats, prestataires et bénévoles.)

Pour la mise en place des nouvelles activités proposées aux jeunes, il a fallu faire appel à des professionnels maîtrisant des disciplines spécifiques. L'équipe a voulu maintenir une place ou un positionnement d'encadrement, en proposant des activités et des moyens techniques de les mettre en œuvre et non pas de les mener. Après plusieurs observations, il nous a semblé intéressant de faire intervenir d'autres professionnels plus adaptés et compétents, pour susciter une autre dynamique groupale ou d'autres intérêts plus ciblés.

L'EJ est un endroit lumineux, coloré, spacieux et convivial. La configuration de l'espace est relativement adaptée pour une capacité d'accueil maximale de quarante adolescents. L'Espace Jeunes n'est pas exigu ni oppressant, mais il accueille majoritairement des adolescents en pleine évolution, physique et mentale, qui manifestent un besoin de bouger, de s'expanser, de s'exprimer et aussi de se détendre.

Ces mêmes jeunes sont à la recherche de limites, de défis et d'identification. Le passage adolescent et toutes les particularités qu'il comporte, nécessite un accompagnement spécifique et des activités appropriées.

➤ L'initiation au Yoga du rire.

La bénévole qui mène fidèlement depuis plus d'un an, des séances de yoga a élargi son champ d'action en initiant les jeunes au yoga du rire. Cette nouvelle initiation a certes demandé une certaine concentration mais aussi le respect de soi et de l'autre, autour d'une dynamique du rire, de l'auto dérision constructive et de la représentation de soi sur un aspect métaphorique. Il appelle à la méditation et cherche à faire naître de nouvelles sensations et une détente dans le quotidien.



Cette activité est restée une initiation et a cherché de manière progressive, à amener les participants à une détente physique, émotionnelle et mentale. Celle-ci a attiré de nombreux participants et reste pour l'instant proposée pour 2018.

➤ Les activités sportives encadrées (l'EJ'thlon, le Tae Kwon Do, les circuits trainings.)

La pratique sportive peut favoriser la socialisation. Elle peut être un outil de communication pour établir un lien social. « Le sport doit être considéré comme un moyen d'ancrage dans la société et un outil pour accrocher le jeune et lui donner des repères dans sa vie », insiste l'encadrant qui mène les séances et qui de plus, a une formation initiale d'éducateur sportif.

Les objectifs ont été les suivants :

- proposer un lieu d'expansion
- améliorer la cohésion et la mixité groupale
- valoriser l'esprit d'équipe
- travailler sur les règles sociales
- susciter un intérêt supplémentaire vers l'accès à l'EJ
- canaliser des comportements excessifs

La présence d'un « coach » de sexe masculin reste nécessaire à nos yeux, notamment pour un rapport plus cohésif ou « facilitateur », face à une majorité de garçons.



➤ Le cyber espace et l'aide à la recherche professionnelle.

Pour la conduite des sessions en informatique (traitement de texte, montage photos et vidéo, tournois d'échecs en réseau...), un prestataire de service anime la salle informatique tous les mercredis et vendredis après-midi. L'équipe de l'EJ accueille cependant, sur des créneaux spécifiques, des adolescent(e)s qui désirent rédiger (avec ou sans l'aide de l'équipe) leur lettre de motivation et curriculum vitae.

Les jeunes utilisent l'ordinateur quotidiennement et leurs activités principales s'orientent vers les réseaux sociaux, le visionnage de vidéos de musique ou de sport ainsi que les jeux en réseaux. Les jeunes monopolisent l'outil informatique pour du loisir et peuvent ainsi occulter la créativité, le travail ou la recherche.

Cependant, un échantillon de jeunes adultes a réellement su se saisir des conseils et éclairages de l'équipe, pour s'investir davantage dans une recherche d'emploi. C'est ainsi qu'une poignée de jeunes adultes ont vu leurs recherches et leur investissement se concrétiser par l'obtention d'une formation ou d'un emploi. (Voir tableau et commentaires ci-après.)

➤ « Pense à tes actes », avec la Police d'Interventions en Milieu Scolaire.

La spécificité du profil des jeunes « habitués » de l'EJ, peut mobiliser un certain type d'interventions. Les adolescents peuvent être confrontés à différents obstacles sociaux et familiaux et les difficultés scolaires sont présentes, tout comme la fragilité de l'éducation et de la vigilance parentale.

Les jeunes ont su nous montrer ou nous exprimer une violence physique et verbale constante et réelle dans leur milieu de vie. Nous avons assisté l'an dernier à certains rapports de force, des bagarres, de la dégradation de matériel ou des plaintes sur le comportement de certains jeunes, qui avaient tendance à se démarquer, à se montrer récalcitrants ou encore agressifs et dans une certaine mesure, tentaient de contrôler ou de s'approprier fortement l'espace et ses nouveaux occupants. Désormais cela ne s'observe plus et de nouveaux liens d'adaptation, d'appivoisement et surtout de confiance se sont instaurés.

La Direction de Sécurité Publique (DSP) de Papeete reste un acteur incontournable qui véhicule des actions de prévention auprès de la jeunesse (citoyenneté, violences, addictions, conduites à risque etc...)

Dans un souci d'améliorer davantage nos champs d'actions, de favoriser une meilleure diffusion de messages préventifs ou encore, de proposer un vecteur supplémentaire d'écoute des jeunes en difficultés, nous avons cette année ciblé le partenariat avec la DSP, par l'intermédiaire de la Police d'Interventions en Milieu Scolaire (PIMS). Les « groupes de parole » se voulaient informatifs et préventifs, afin de créer un lien entre les jeunes et cet organisme représentant la loi et chercher ainsi, à sensibiliser ces derniers sur leurs pratiques ou leurs potentielles dérives nocives.

Ces temps d'échange ont été mis en place pour faire émerger une autre dynamique groupale, auprès d'adolescents cherchant parfois à défier l'adulte et son autorité.

Les objectifs restaient les suivants :

- Assurer une « veille » de la DSP au sein de l'EJ
- Informer en matière de prévention de la délinquance des mineurs
- Informer sur les sanctions pénales
- Collaborer avec l'équipe de l'EJ pour garantir une présence rassurante lors d'événements conflictuels accrus
- Ouvrir un temps d'échange et de communication groupale sur les diverses problématiques de la vie quotidienne.



En conclusion, nous avons pensé plus adapter que des représentants de la loi continuent d'intervenir sur ce projet, non pas dans un cadre répressif ou législatif, mais dans une intention plus informelle et communicative auprès des jeunes.

La DSP a ainsi assuré un rôle contenant et canalisant tant pour l'équipe que pour les adolescents. Nous avons apprécié et continuerons d'apprécier les qualités développées par les acteurs de la BPDJ, telles que leur sens

des relations humaines, leur capacité d'écoute mais également, leur adaptabilité et leur position professionnelle maintenue par une prise de recul des situations traitées.

La fréquence de cet atelier est désormais modulable en fonction d'événements vécus, de la demande et de la disponibilité des intervenants. C'est une activité ponctuelle, dont des thèmes spécifiques peuvent être désormais proposés par les jeunes eux-mêmes.

➤ « L'invité du mois. »

Considérant la proximité et l'accessibilité au Fare Tama Hau, nous travaillons essentiellement avec les jeunes des quartiers environnants. Nous pouvons accueillir des adolescents déscolarisés pouvant être également en voie d'errance, tout comme de jeunes adultes sans qualifications diplômantes. Ces derniers peuvent nous confier leurs questionnements, leurs difficultés scolaires, sociales et familiales ou leurs conditions de vie parfois très précaires.

Dans ce contexte, il nous a semblé intéressant de solliciter, une fois par mois, des professionnels, des étudiants ou encore des stagiaires en formation, afin de présenter leur métier ou leur passion. Au-delà de la présentation, nous souhaitons privilégier les échanges verbaux et les témoignages professionnels mais aussi personnels. Les intervenants sont restés de précieux guides pour aider les jeunes à bâtir un projet professionnel réaliste. Nous aspirions également à motiver les jeunes déscolarisés à reprendre leurs études ou encore à faire naître une vocation. Notre rôle a été d'ouvrir la discussion sur ce sujet et de recueillir le maximum d'informations afin de proposer aux jeunes un accompagnement adapté.

Mais nous cherchions aussi dans certains cas, à susciter une rencontre avec des professionnels de la Maison de l'adolescent (éducatrice spécialisée, psychologues...), pouvant aider les jeunes dans certaines démarches administratives et/ou personnelles.

A travers quelques échanges avec les jeunes, nous avons retenu des envies de devenir coiffeur, pâtissier, militaire ou policier et nous ressentions chez certains de la curiosité mêlée à de l'appréhension. Il semblait difficile pour eux de s'engager dans une voie dans laquelle ils avaient du mal à se projeter.

Les objectifs de ce projet étaient les suivants :

- Informer et faire connaître différentes perspectives professionnelles
- Eveiller ou sensibiliser une envie de se projeter dans l'avenir
- Cerner la réalité d'un métier, découvrir sa complexité, son environnement
- Privilégier la proximité des témoignages en offrant une rencontre exclusive.

Ce projet a voulu compléter les propositions d'un système scolaire sous un angle plus intimiste car nous souhaitons mettre l'accent sur la rencontre humaine. Ainsi, au-delà d'exposer son savoir-faire, nous voulions que l'intervenant partage son expérience de vie, sa scolarité, son parcours avec ses facilités et ses épreuves.



➤ « L'image de soi ou les « Vendredi spécial filles. »

Des temps consacrés à la manucure et la pédicure étaient déjà menés avec l'ancienne équipe de l'EJ. Mais en nous focalisant sur le projet de service, ayant pour principal objectif de redynamiser l'Espace Jeunes, nous avons cherché à étoffer ce projet

En effet, les ateliers Esthétique tournent désormais autour de l'hygiène et du soin, de conseils esthétiques, pratiques, éducatifs mais aussi ludiques, concernant l'image de soi ou la manière de la cultiver.

Ces ateliers regroupent la coiffure, la manucure, la pédicure, la nutrition ou encore la sensibilisation aux maladies de la peau. Ainsi, la valorisation de l'image corporelle à l'aide d'ateliers d'Esthétique ou encore, la stimulation de l'estime de soi des adolescents étaient les principaux objectifs de ces séances.

Comment prendre soin de soi et de son image lorsque l'on se pose une multitude de questions identitaires à l'adolescence ? Comment définir un complexe et pouvoir en parler ou se laisser guider au sein d'un atelier d'esthétique ? Comment utiliser ou connaître la véritable utilité de produits d'hygiène spécifiques ?

Ainsi, nous cherchions à ce que ces ateliers contribuent au bien-être des jeunes, non seulement sur le plan physique mais aussi sur le plan mental.

Nous pensons également susciter une fréquentation plus accrue de filles au sein de ces ateliers et cela reste encore aujourd'hui un franc succès, particulièrement avec des journées uniquement accessibles aux filles, tous les derniers vendredis de chaque mois.



➤ La culture générale.

Toujours relatif à l'actualité du territoire, l'équipe a mis en place cette année un nouvel atelier intitulé « le défi polynésien. » Celui-ci visait à stimuler les connaissances générales, la réactivité et la culture des jeunes, par rapport à des événements spécifiques, tels que les festivités du Heiva, les compétitions de surf, les festivals de l'artisanat, le tri des déchets ou encore la journée mondiale des droits de l'enfant...

Ces échanges interactifs et ludiques ont véritablement permis aux jeunes de s'informer, de découvrir, d'étayer leurs connaissances mais également de transmettre et de faire découvrir leur propre savoir et savoir-faire, à d'autres adolescents qui partagent ou non, le même patrimoine et la même culture.



➤ Les tama'a maitai (ateliers cuisine.)

Les ateliers ont toujours connu un franc succès, notamment parce que les jeunes restent autonomes, créatifs et très motivés. Le moment final du partage du repas collectif est resté très apprécié, puisqu'il implique le plaisir de déguster, de se détendre mais aussi de se féliciter. Les tama'a maitai visaient notamment à acquérir des notions d'hygiène en cuisine, à sensibiliser les jeunes à la découverte sensorielle et gustative, à travailler l'organisation des étapes en cuisine (budget, menu, quantité, matériel requis...), mais aussi à améliorer l'estime

de soi en valorisant les réalisations et recettes des participants. Il est important de noter que cet atelier est resté avant tout, basé sur la notion de plaisir, qu'il n'y avait pas d'obligation de participation à toutes les tâches et que les enjeux de performance étaient exclus.



C'est avec ces projets innovants, des outils de diffusion des missions, des partenaires fidèles et généreux ainsi qu'une équipe créative et motivée, que l'Espace Jeunes a vu son taux de fréquentation augmenter de manière exponentielle et satisfaisante.

2.2 L'Espace Jeunes en chiffres :

Grâce au nouveau système d'inscription (règlement intérieur, formulaire de renseignements, carte d'adhésion), nous pouvons ainsi cibler le nombre exact de jeunes inscrits à l'EJ. Par ailleurs, ces modalités d'inscription permettent aux jeunes de se responsabiliser, de s'engager et de respecter le règlement.

| INSCRIPTIONS À L'ESPACE JEUNES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE | |
|---|---------------|
| Communes | Nombre |
| Mahina | 27 |
| Arue | 6 |
| Pirae | 52 |
| Papeete | 294 |
| Faa'a | 60 |
| Punaauia | 29 |
| Paea | 14 |
| Papara | 7 |
| Taravao | 3 |
| Autres | 26 |

| Genre | Nombre |
|--------------|---------------|
| Garçons | 338 |
| Filles | 180 |
| Total | 518 |

En termes d'inscriptions, l'EJ a enregistré 518 jeunes « inscrits » pour l'année 2017. Soit 338 garçons et 180 filles. La moyenne d'âge est de 15 ans. La plupart des jeunes habitent Papeete (294 jeunes), Faa'a (60 jeunes) et Pirae (52 jeunes). Nous pouvons constater que majoritairement, la population des personnes accueillies vient de Papeete et de ses alentours proches. Malgré cela, nous constatons depuis cette année, que les communes telles que Taravao, Papara et Paea étaient représentées.

| Jeunes adultes 18-25 Espace Jeunes | |
|---|----|
| en recherche d'emploi | 67 |
| ont un emploi | 9 |

| | |
|----------------|------------|
| Mineurs | 374 |
| Majeurs | 144 |
| Total | 518 |

Concernant la réinsertion professionnelle, 7 majeurs ont obtenu un emploi grâce à l'investissement et l'accompagnement régulier de l'équipe EJ : soutien scolaire et recherche professionnelle / simulation d'entretien d'embauche / prises de contact avec de potentiels employeurs. 5 garçons ont réussi à intégrer le Régiment du Service Militaire Adapté et 2 filles ont trouvé un emploi dans la vente de prêt-à-porter. Cet investissement dans la réinsertion professionnelle faite par l'EJ semble être important pour les jeunes « majeurs » et semble avoir porté ses fruits. L'EJ souhaite réitérer cet engagement en continuant à améliorer le projet « insertion professionnelle » pour l'année 2018.

| INSCRIPTIONS À L'ESPACE JEUNES PAR ETABLISSEMENTS SCOLAIRES | |
|--|---------------|
| Ets Scolaires | Nombre |
| Collège TAUNOA | 87 |
| Collège-Lycée TAAONE | 75 |
| Lycée Pro Faa'a | 22 |
| Collège -Lycée Pro Mahina | 25 |
| Université PF | 6 |
| Collège-Lycée TIPAERUI/GAUGUIN | 19 |
| Collège Anne-Marie JAVOUHEY | 18 |
| Collège POMARE IV | 34 |
| Collège Henri HIRO | 28 |
| Collège TIARAMA | 2 |
| Collège-Lycée La Mennais | 19 |
| Lycée Saint Joseph Punaauia | 9 |
| Collège PAEA | 8 |
| Lycée Samuel RAAPOTO | 7 |
| Collège-Lycée TARAVALO | 15 |
| Collège PUNAAUIA | 9 |
| Collège ARUE | 10 |
| CJA | 14 |
| MFR | 10 |
| Collège-Lycée PAPARA | 6 |
| Lycée Hôtelier | 8 |
| Lycée Saint Joseph Pirae | 8 |
| Collège Paopao | 3 |
| Autres (Formations, CFP, SEFI, CNAM, recherche d'emploi...) | 76 |
| | Total |
| | 518 |

Ce tableau est représentatif du partenariat qui a pu être mis en place avec les établissements scolaires. Il permet de voir l'impact qu'ont eu les Points d'écoute dans les établissements ainsi que nos démarches de communication pour faire connaître la MDA et l'EJ auprès des établissements scolaires.

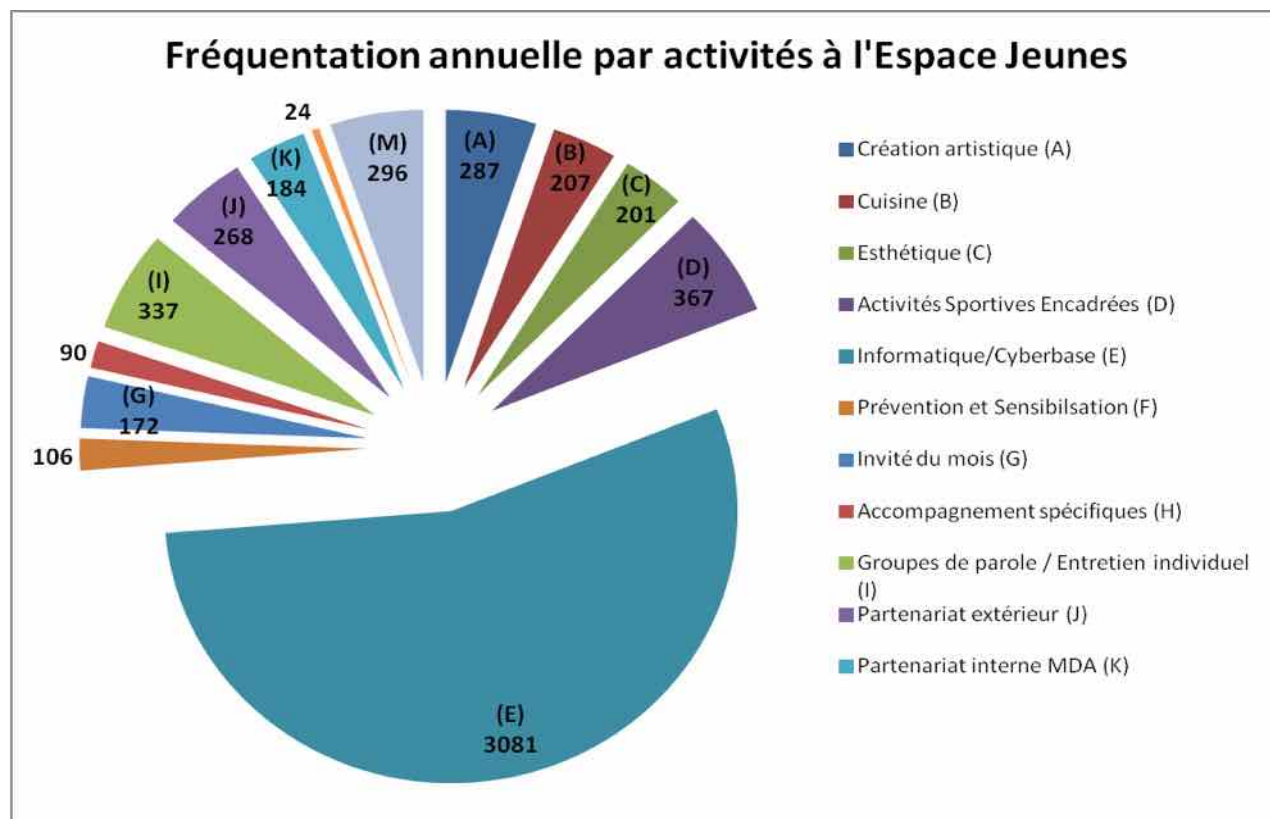
Il révèle également que la proximité des lieux scolaires facilite l'accès des jeunes scolarisés à l'EJ.

| RECAPITULATIF DES ENTRÉES À L'ESPACE JEUNES 2017 | | | | |
|---|----------------|---------------|--------------|---|
| DATES | GARCONS | FILLES | TOTAL | OBSERVATIONS |
| JANVIER | 301 | 58 | 359 | 1 semaine de vacances scolaires. 2 jours fermés. 6 jeunes adultes nouvellement inscrits venant de PAEA. |
| FEVRIER | 309 | 88 | 397 | Arrivée d'un nouvel encadrant et beaucoup de nouveaux jeunes âgés entre 12 et 13 ans |
| MARS | 317 | 101 | 418 | 1 semaine de vacances scolaires. 1 jour fermé. Mise en place des inscriptions et du nouveau règlement de l'Espace Jeunes. 97 inscriptions ce mois-ci. |
| AVRIL | 266 | 62 | 328 | 2 jours fermés. 56 nouveaux inscrits ce mois ci. 1 semaine de vacances scolaires. |
| MAI | 198 | 63 | 261 | 1 semaine de vacances pour les CIA. 3 jours Fériés. Salle informatique fermée depuis le 10/05/2017 = 21 jours de fermeture pour travaux. 63 inscrits |
| JUIN | 252 | 69 | 321 | Une semaine de vacances et 4 jours de fermeture. Salle informatique en travaux = 30 jours sans ordinateur. 69 nouveaux inscrits. Observation: une majorité de filles nouvellement inscrites |
| JUILLET | 170 | 55 | 225 | 1 jour férié. 1 jour de fermeture pour travaux. 20 jours de vacances scolaires. 33 inscrits. |
| AOUT | 192 | 29 | 221 | 1 jour férié. 13 jours de vacances. 34 inscrits. |
| SEPTEMBRE | 420 | 103 | 523 | 5 jours de vacances. 69 inscrits. |
| OCTOBRE | 370 | 59 | 429 | 8 jours de vacances et 36 inscrits. |
| NOVEMBRE | 419 | 96 | 515 | 7 jours de vacances et un jour Férié. 50 inscrits |
| DECEMBRE | 312 | 40 | 352 | 9 jours de vacances et un jour férié. 23 inscrits |
| TOTAL | 3526 | 823 | 4349 | |

Le tableau récapitulatif permet d'avoir une vision globale de l'année 2017. Il permet de mettre en avant l'affluence à l'EJ, tout en montrant les journées réelles d'ouverture ainsi que le nombre de personnes nouvellement inscrites. Il permet aussi de cibler les mois avec des hautes périodes de fréquentation (vacances scolaires et période de rentrée). **Ainsi, nous enregistrons 4349 entrées en 2017, soit 1226 entrées de plus que l'année 2016.**

| FREQUENTATION ANNUELLE PAR ACTIVITES À L'ESPACE JEUNES | | |
|--|--------------|-------------|
| Activités | Participants | Taux % |
| Création artistique (A) | 287 | 5% |
| Cuisine (B) | 207 | 4% |
| Esthétique (C) | 201 | 4% |
| Activités Sportives Encadrées | 367 | 7% |
| Informatique/Cyberbase (E) | 3081 | 55% |
| Prévention et Sensibilisation (F) | 106 | 2% |
| Invité du mois (G) | 172 | 3% |
| Accompagnement spécifiques | 90 | 2% |
| Groupes de parole / Entretien individuel (I) | 337 | 6% |
| Partenariat extérieur (J) | 268 | 5% |
| Partenariat interne MDA (K) | 184 | 3% |
| Sorties (culturelles, tournois sportifs...) (L) | 24 | 0,43% |
| Autres (projection, jeux de | 296 | 5% |
| Total | 5620 | 100% |

Le tableau de fréquentation annuelle des activités permet d'avoir un aperçu des différents ateliers mis en place par l'EJ et les plus appréciés par les jeunes.



3) ACTIVITES DE PREVENTION PRIMAIRE ET DE PROMOTION DE LA SANTE

Ce volet concerne les activités de prévention ayant lieu en dehors du pôle des consultations.

Tous les agents de la Maison de l'Adolescent participent à ces actions de prévention en fonction de leur domaine de compétence. L'approche des adolescents se veut accompagnatrice de leur développement, le but étant de stimuler leur capacité à s'autogérer.

Le fait que chaque membre de l'équipe associe activité de consultation ou prise en charge et actions de prévention permet de penser et de construire ces actions de prévention au plus près de la réalité observée au contact des adolescents. Ces interventions nécessitent un temps de préparation plus ou moins important et difficilement chiffrable : recherche, élaboration du contenu et du matériel, mise au point avec les partenaires....

Nous répondons favorablement et rapidement aux demandes qui nous sont faites qu'elles proviennent des mairies, des établissements scolaires, de nos partenaires institutionnels, des associations, des camps de vacances, etc.

Lors de journées santé regroupant différents acteurs de prévention, la Maison de l'Adolescent privilégie la sensibilisation à des thèmes non abordés par les autres partenaires : prévention des violences, relation amoureuse et estime de soi.

Les actions de prévention se veulent novatrices et sont systématiquement ajustées en fonction de la demande et du public cible. Ces séances sont parfois uniquement dédiées à la présentation de notre structure (418 adolescents ont ainsi bénéficié d'une séance dédiée) mais dans tous les cas les interventions sur un thème de prévention précis sont l'occasion de présenter la Maison de l'adolescent.

3.1 Education à la sexualité

L'infirmier spécialement formé à l'éducation à la sexualité est intervenu auprès de groupes d'adolescents dans 10 établissements scolaires différents (4 collèges et 6 lycées) et en binôme avec les éducatrices dans une commune. En fonction de l'âge du public et de la demande, différents thèmes sont abordés : vie sentimentale à l'adolescence, sexualité à l'adolescence, puberté, infections sexuellement transmissibles, contraception.... Ce professionnel est intervenu sur ce thème auprès de **1826 adolescents**.

3.2 Actions de promotion du bien-être, développement de l'estime de soi et des capacités relationnelles.

3.2.1 valorisation de l'estime de soi

A la demande du lycée polyvalent de Taravao et du LEP de Faa'a une psychologue est intervenue auprès de deux classes. Par ailleurs dans le cadre du projet d'Etat de réhabilitation des conditions de vie sur l'atoll de Hao une psychologue est intervenue lors de sa mission auprès d'élèves du collège dans le but de leur offrir un espace de parole. 65 adolescents, composés en majorité d'internes originaires des îles alentour, ont été répartis entre 9 groupes pour aborder un des thèmes suivants : « se connaître soi-même » ; « vivre avec les autres » ; « gérer son stress ».

Ainsi 100 adolescents ont pu bénéficier de ces séances.

3.2.2 le sommeil

Une psychologue et un infirmier sont intervenus dans deux classes de 5^{ème} SEGPA sur ce thème. Ce binôme a permis d'aborder tant les aspects physiologiques du sommeil que les troubles psychologiques entraînant des troubles du sommeil.

3.2.3 Projet SAGA

Cette année 30 adolescents suivis par la Maison de l'adolescent ont pu participer à la SAGA : une semaine en juillet (20 jeunes) et une semaine en décembre (10 jeunes).

La SAGA demande du temps de préparation en amont : discuter du projet et de ses objectifs avec les jeunes et leurs familles, récolter toutes les autorisations pour le séjour et bien sûr rassurer les parents qui parfois appréhendent le départ de leur adolescent ou s'inquiètent du comportement qu'il pourrait présenter. Ces temps

hors du contexte familial permettent une bonne observation du jeune et de ses capacités. La présence d'une éducatrice permet d'observer et de mesurer la problématique des adolescents dans un contexte extérieur à la famille et de pouvoir échanger par la suite avec l'adolescent sur ses attitudes.

3.3 Les cellules d'aide aux élèves

Une éducatrice a participé à une cellule d'aide du collège Henri Hiro et du collège de Tipaerui. Notre participation permet d'apporter un regard distancié et spécifique autour des adolescents les plus en difficulté. Ces **cellules d'aide et de suivi** organisées par la direction des collèges se réunissent en coopération avec la DAS, la Brigade de Protection De la Jeunesse, le médecin scolaire, le conseiller d'orientation psychologue ainsi qu'avec le Service d'Alcoologie et de Toxicomanie. Les situations de 59 jeunes ont été examinées.

3.4 Les Point-écoute

Depuis six années consécutives les psychologues interviennent dans des établissements scolaires où elles offrent aux élèves un temps d'écoute confidentiel. Les Point-écoute sont organisés tout au long de l'année, de manière mensuelle ou bimensuelle, en étroite partenariat avec les collèges et lycées. Les élèves viennent de leur propre initiative ou le plus souvent orientés par l'infirmière scolaire et le personnel éducatif de l'établissement.

En fonction des situations singulières, les Point-écoute peuvent être des lieux de rencontres ponctuelles ou plus régulières pour les élèves. Par exemple, certains adolescents ne souhaitent pas que leurs parents soient mis au courant, d'autres n'ont pas la possibilité de se déplacer. Dans d'autres cas les élèves préfèrent venir à la MDA pour avoir davantage de temps, être dans un espace qui offre davantage d'intimité.

Par ailleurs, les Point-écoute sont également l'occasion de traiter des situations qui ont un caractère d'urgence, que l'établissement scolaire ne peut pas accompagner : signalements, informations préoccupantes, mobilisation de la famille sur une problématique d'agression sexuelle, etc.)

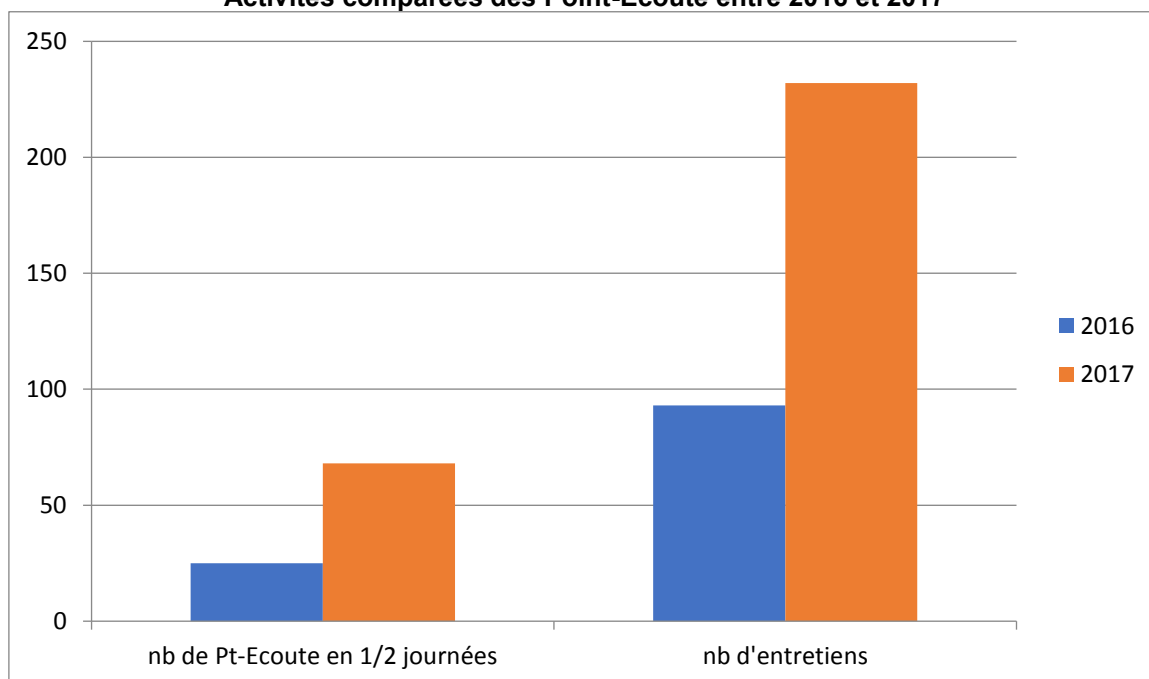
A la rentrée d'août 2016, on comptait 6 établissements bénéficiant des Point-Ecoute, 3 Point-écoute supplémentaires ont été mis en place à la rentrée 2017 ce qui porte à 9 le nombre de Point-Ecoute, soit 3 par psychologue.

2016 : 25 demi-journées de présence dans les établissements et 93 entretiens.

2017 : **68 demi-journées** de présence et **232 entretiens** réalisés.

⇒ Une très forte augmentation du nombre d'entretiens **x 3,5** entre 2016 et 2017.

Activités comparées des Point-Ecoute entre 2016 et 2017



Récapitulatif des Point-Ecoute effectués en 2017

| Etablissements scolaires | Nombre de Point-Ecoute | Nombre d'élèves | Nombre d'années consécutives |
|---------------------------------------|------------------------|-----------------|------------------------------|
| Collège de Mahina | 8 | 31 | 4 |
| Lycée professionnel de Atima - Mahina | 5 | 15 | 1 |
| Lycée Aorai | 9 | 21 | 2 |
| Collège Maco Tevane | 10 | 30 | 5 |
| Collège Lycée Pomare | 4 | 18 | 1 |
| Collège Lycée La Mennais | 3 | 17 | 1 |
| Collège Henri Hiro | 3 | 11 | 1 |
| Collège de Punauuia | 9 | 31 | 2 |
| Lycée Hôtelier de Punauuia | 9 | 32 | 5 |
| Collège de Paea | 8 | 26 | 5 |
| TOTAL | 68 | 232 | |

68 Point-Ecoute ont été effectués dans 9 établissements scolaires.

Compte tenu des moyens humains impartis à la MDA et face à la demande croissante des établissements scolaires, il a été nécessaire d'établir des règles de fonctionnement :

- Une couverture géographique entre Punauuia et Mahina
- Une priorité aux établissements faisant une demande pour la 1^{ère} fois par rapport aux établissements bénéficiant des Point-Ecoute depuis plus de deux ans.

Trois établissements ont sollicité pour la 1^{ère} fois un Point-Ecoute : les collèges et lycées La Mennais et Pomare et le lycée professionnel de Atima. Ces nouvelles demandes signent le succès du dispositif qui s'améliore et s'élargit permettant ainsi à une nouvelle population d'accéder aux services que proposent la Maison de l'Adolescent. On note également la reprise du Point-Ecoute au collège Henri Hiro à la rentrée d'août 2017 après une interruption dû à un manque de personnel.

Grâce à l'arrivée d'une 3^{ème} psychologue au sein de l'unité de soins, il a été possible de répondre favorablement à toutes les demandes entrant dans la zone géographique établie.

De plus, les Point-écoute sont de véritables vecteurs de communication sur les missions de la Maison De l'Adolescent et les modalités d'interventions et d'accompagnement (interventions/prévention sur des thèmes spécifiques dans les établissements scolaires, éventail de suivis proposé, missions élargies, etc.)

3.5 La prévention des conduites à risque

3.5.1 Lutte contre les toxicomanies

145 adolescents d'un camp de vacances de Papetoai et du collège de Papara ont reçu des informations sur le cannabis et l'alcool afin de prévenir les addictions. Un support vidéo créé sur ce thème par le CCSAT est utilisé pour ouvrir le dialogue avec les jeunes.

3.5.2 Prévention des violences

Le thème de la violence, abordé dans sa globalité ou parfois de manière plus spécifique en approfondissant un type de violence a été exposé à des élèves de 6^{ème} du collège de Paopao et à des lycéens de Faa'a par les éducatrices spécialisées.

Dans le cadre de la **journée mondiale de la lutte contre les violences faites aux femmes** (le 28 novembre), l'association Soroptimist de Papeete, qui mène des projets et des actions en faveur de l'identité, des droits, de la liberté et de l'intégrité des femmes, a organisé un débat autour de la violence conjugale.

Plusieurs partenaires ont été invités à échanger sur ce thème, après le visionnage d'un film intitulé « Jusqu'à la garde. » Le scénario décrit un couple récemment divorcé, dans lequel leur enfant se retrouve englué dans une machine judiciaire et une garde alternée générant chez ce dernier une réelle souffrance et de multiples angoisses paralysantes.

C'est en collaboration avec une gendarme et une juriste du Centre d'Informations des Droits des Femmes et des Familles, que deux psychologues du Fare Tama Hau (Maison de l'Enfant et Maison de l'Adolescent) ont apporté leurs éclairages sur la problématique des violences conjugales mais particulièrement, sur le soutien psychologique et les modalités de prise en charge, pour des enfants ou des adolescents en situation de garde conflictuelle (témoins de scènes de violence, chantage affectif, troubles du comportement, traumatismes...)

Le visionnage du film a suscité de fortes émotions et divers questionnements juridiques, sociaux, éducatifs et relevant de la dimension morale et psychologique ont émergé de la part d'un public élargi (professionnels de santé, couples, parents, familles...)

Les psychologues se sont saisies des réactions spontanées du public, en véhiculant notamment des messages informatifs, préventifs et curatifs, au sujet de cette réalité de la violence faite aux femmes et de ces « enfants victimes. »

Au total c'est un public de **383 personnes** qui a bénéficié d'une intervention sur le thème des violences.

3.5.3 Prévention du mal-être

Une psychologue est intervenue auprès d'une classe de Seconde au lycée professionnel d'Atima. Cela s'est fait suite à la demande du professeur principal qui constatait des problèmes relationnels (jalousie, clan, empiètement des problèmes personnels) empêchant la mise en place de certains projets pédagogiques nécessaire à leur formation professionnelle. Ainsi, trois séances d'échanges de deux heures chacune ont été organisées avec toute la classe en deux mois. Les difficultés rencontrées par les élèves composés majoritairement de filles (un seul garçon sur les 17 élèves) ont pu être abordées. Des problématiques autour de l'estime de soi et de la gestion du conflit ont pu être soulevées. Ces interventions ont pu également être l'occasion pour les élèves de repérer la MDA comme un lieu où il est possible de parler de son mal-être.

Les psychologues sont également intervenues au collège/ lycée Lamennais (200 enseignants et personnel de l'établissement), au collège de Punaauia (30 professeurs principaux), au collège Henri Hiro (30 professeurs principaux) et au Lycée Aorai (30 professeurs principaux) pour les aider à repérer les élèves en mal-être.

Le public concerné par ces actions était de 337 personnes.

3.5.4 Comprendre l'adolescence

Pour prévenir certaines conduites à risques des interventions sur le thème de l'adolescence (changements psychologiques, relations aux pairs, scolarité, ...) et de la famille ont été réalisées. Elles ont touché un public de **62 personnes** (adolescents et adultes).

3.5.5 Les dangers d'Internet

Une éducatrice spécialisée est intervenue auprès de 9 classes de 5^{ème} du collège de Tipaerui (257 élèves) pour informer les élèves des dangers d'Internet (confidentialité des données, risque d'addiction...).

3.6 L'information par les supports de communication

► La **page Facebook** du Fare Tama Hau en est l'un des outils. Deux des psychologues, deux éducatrices font partie de son administration. Cela a consisté à :

- Communiquer sur les activités du Fare Tama Hau ;
- Répondre aux messages privés des internautes : demandes d'information courante, demandes d'aide, de RDV et autres ;
- Dynamiser la page par des publications régulières en lien avec nos missions d'aide à la famille et de prévention des troubles ;
- Se coordonner avec les autres administrateurs.
2220 personnes suivaient la page du Fare Tama Hau au 31 décembre.

► **Une nouvelle affiche** présentant la Maison de l'adolescent a été créée par l'établissement fin 2016. Ce support d'information a été distribué dans les collèges et lycée de Tahiti et à nos autres partenaires en 2017.

3.7 Autres activités de prévention et d'information

L'infirmier est intervenu au sein des Maison de l'enfance auprès de 39 parents afin de les aider à prévenir les accidents domestiques, les informer sur les gestes de premier secours, leur présenter le CDAG et la contraception.

Les professionnels de la MDA sont parfois amenés à présenter leur métier dans des classes ou lors de journées d'orientation post-bac. Ainsi, 152 adolescents ont bénéficié d'une présentation des métiers d'IDE, de psychologue et d'éducateur.

Tableau récapitulatif des activités de prévention et de promotion de la santé (voir annexe 1)

En 2017 les activités de prévention et de promotion de la santé de la MDA :

- ❖ L'Espace jeunes a comptabilisé **4349 entrées (+39%)**
- ❖ **3276 jeunes** ont bénéficié de **séances préventives** (2804 en 2016) et plus de **400 adultes** (encadrants d'adolescents, parents)
- ❖ Parmi eux **1826** adolescents ont reçu des informations concernant la **sexualité**
- ❖ Une éducatrice a participé à la cellule d'aide du collège Henri Hiro où les situations de 59 élèves ont été étudiées (83 en 2016).
- ❖ Les psychologues ont été présentes **68 demi-journées** dans les établissements scolaires lors des « **Point-écoute** » et ont réalisé **232 entretiens** (93 entretiens dans 5 établissements en 2016).

4 LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL

4.1 Formations reçues par le personnel

L'offre de formation en 2017 a été beaucoup plus réduite qu'en 2016.

➤ Les violences intrafamiliales

Les deux éducatrices de l'unité de soins ont bénéficié de cinq jours (30 heures) de formation sur le thème des violences intrafamiliales. Il s'agissait de mettre à jour ses connaissances, de connaître les partenaires et de réfléchir à la prise en charge des familles. Cette formation était organisée par la Croix rouge.

➤ Maître de stage infirmier

L'infirmier a participé à deux journées de formation à l'IFSI afin d'acquérir les compétences pour devenir tuteur de stage pour les élèves infirmiers.

➤ Techniques d'accueil de l'utilisateur

Les deux agents sociaux ont participé à une formation de 1.5 jour organisée par la DGRH sur les techniques d'accueil de l'utilisateur.

4.2 Formations données par le personnel à des professionnels

- Faisant suite à une intervention de prévention sur le thème de « l'Estime de soi » menée en 2016 auprès des élèves du collège de Papara, la commission du CESC du bassin de Tahiti 3 a fait appel à nouveau à la MDA pour participer à un projet plus vaste sur ce même thème. Une psychologue a participé à **une action de formation à destination du personnel des établissements scolaires du bassin de Tahiti 3** : conférence, débats et ateliers de travail sur le thème de « l'Estime de soi de l'élève polynésien ». L'objectif du projet était de créer un « vademecum » sur la posture de l'enseignant pour faciliter l'estime de soi.
- Dans le cadre du projet d'Etat de réhabilitation des conditions de vie sur **l'atoll de Hao** une psychologue est intervenue auprès de 21 adjoints d'éducation. Ils ont bénéficié de deux regroupements pour aborder la spécificité de leurs pratiques professionnelles et les difficultés qu'ils rencontrent.

Conclusion et perspectives

En 2017, l'activité de la MDA est encore en hausse.

La fréquentation de l'Espace jeunes a augmenté de 39%. L'implication d'un personnel de qualité, la mise en place d'activités innovantes répondant aux attentes des adolescents a permis d'atteindre l'objectif de redynamisation de l'Espace jeunes.

Les activités de prévention primaire et de promotion de la santé ont été plus nombreuses ; des Point-écoute ont été déployés dans de nouveaux établissements scolaires et les interventions de prévention ont touché un public plus vaste (+16%).

A l'unité de soins, il a été ouvert 20% de dossiers supplémentaires par rapport à l'année précédente. Le nombre total d'actes est stable par rapport à l'an dernier. Les consultations médicales et entretiens psychologiques ont augmenté (respectivement de 15.5 % et 64 %). Par contre la baisse constatée des actes des éducateurs est due à l'absence longue d'une des éducatrices et la baisse des actes de kinésithérapie au passage d'un temps plein à des vacances.

La Maison de l'adolescent a fait sa place dans le paysage sanitaire du Pays mais compte tenu de sa situation géographique les adolescents et les familles qui vivent dans les communes éloignées de la zone urbaine n'y ont pas facilement accès. La création d'une équipe mobile pluridisciplinaire au sein de la Maison de l'adolescent faciliterait des prises en charge plus précoces.

ANNEXES

Annexe 1 : tableau récapitulatif des interventions de prévention et de promotion de la santé

| DATE | INTERVENANT | LIEU | THEME | NBRE | OBSERVATION |
|--|--------------------------|-----------------------|---|------|--------------------------------|
| 18 et 25/01 au 01 et 08/02 | Christophe | Collège Papara | Sexualité | 46 | 2 classes de 4ième |
| 19 et 26/01 au 02,03,06,07,10,20,22/02 | Christophe | Collège Taaone | Puberté | 117 | 7 classes de 6ième |
| 19 jan au 24 mai | Christophe | Collège Taaone | Puberté | 165 | 7 classes de 5ième |
| 19 jan au 24 mai | Christophe/ Dolores | Collège Taaone | Sexualité | 188 | 9 classes de 3ième |
| 30 jan au 24 mars | Christophe/ Catherine | Lycée Aorai | Sexualité | 248 | 12 classes de 2nde |
| 21 fév au 29 mai | Christophe | LP Taaone | Sexualité | 90 | 8 classes de Bac Pro et Cap |
| 22/02/2017 | Christophe | Espace jeunes | Tatouage | 26 | Adolescents |
| du 05/03/17 au 09/03/17 | Maimiti | Collège de Hao | Temps d'échange par groupe | 65 | Groupes d'adolescents |
| 07 mars | Christophe/ Marion | FTH | Présentation FTH | 28 | 1 classe Bac Pro LP Atima |
| 22-mars | Christophe/ Marion | FTH | Présentation FTH | 17 | 1 classe Bac Pro SPLV LP Atima |
| 14 et 15 mars | Ellen | Collège de Paopao | Violence | 118 | 5 classes de 6ème + 6eme Segpa |
| 21/03/2017 | Christophe | Forum Lycée Aorai | Sexualité et IST | 78 | Elèves du lycée |
| 10,11,12,13,20,21,24,25,26,27 et 28 avril 2017 | Christophe | LP St Joseph Punnaaui | Sexualité | 152 | 15 classes de Bac Pro et CAP |
| 20/04/2017 | Maimiti | LP Atima | Temps d'échange sur les difficultés relationnelles dans la classe | 18 | 1 classe de Seconde SPVL |
| 21/04/2017 | Christophe | LP Atima | Sexualité | 21 | 1 classe CAP |

| | | | | | |
|--------------------|------------------------|-----------------------------|---|-----|--|
| 05/05/2017 | Maimiti | LP Atima | Temps d'échange sur les difficultés relationnelles dans la classe | 15 | 1 classe de Seconde SPVL + professeur |
| 08/05/2017 | Christophe | Stade Bambridge | Présentation FTH | 111 | Adolescents |
| 17/05/2017 | Maimiti | LP Atima | Temps d'échange sur les difficultés relationnelles dans la classe | 14 | 1 classe de Seconde SPVL + prof |
| 18/05/2017 | Ellen et Julie | LEP Atima | Décrochage scolaire | 45 | Elèves de 2 ^{nde} |
| 18/05/2017 | Marion | LEP Atima | La jalousie | | |
| 12 et 19 mai | Christophe | Lycée Lammenais | Sexualité | 57 | 2 classes de 2 ^{nde} 5 et 6 |
| 18 mai et 1er juin | Christophe | Lycée Lammenais | Sexualité | 63 | 2 classes de 2 ^{nde} 11 et 9 |
| 02/08/2017 | Christophe | Papetoai Moorea | Toxicologie | 34 | Adolescents et leurs encadrants |
| 02/08/2017 | Ellen et Maimiti | Centre de vacances (Moorea) | Etre adolescent aujourd'hui et estime de soi | 34 | Adolescents |
| 14/08/2017 | Marion | Collège lycée La Mennais | Le suicide et présentation Point-Ecoute | 200 | Enseignants et personnels de l'établissement |
| 14/08/2017 | Maimiti | Collège Punaauia | Présentation des Point-Ecoute, orientation des élèves | 30 | Professeurs Principaux |
| | | Collège Henri Hiro | | 30 | |
| | | Lycée Aorai | | 30 | |
| 29/08/2017 | Christophe | LP Atima | Profession IDE | 80 | 1er, 2 ^{nde} , Tle ASP |
| 13/09/2017 | Christophe | Espace jeunes | Hygiène cutanée | 27 | Adolescents |
| 28/09/2017 | Christophe/Psy/Médecin | FTH | Présentation FTH | 30 | 1 Classe SPLV LP FAAA |
| 25 au 28/09/2017 | Christophe/Psy | FTH | Présentation FTH | 24 | LTH 3 classes Term CAP |

| | | | | | |
|---|-------------------------|--------------------------|---|-----|--|
| 25/09/2017 | Poehina | Lycée polyvalent Taravao | Estime de soi | 27 | 1 classe de 1ère Bac Pro (soins à la personne) |
| 25/09/2017 | Poehina | LP Taravao | Estime de soi | 27 | 1 classe de 1ère Bac Pro (soins à la personne) |
| 28/09/2017 | PC/CM/IL/EJ | MDA | Présentation du métier de psychologue et d'éducatrice spé | 12 | 1 classe de seconde bac pro SPVL |
| 04,11,18/10/2017 | Christophe | Collège de Papara | Toxicologie | 111 | 6 classes 5ièmes |
| 05/10/2017 | PC/CM/EJ | MDA | Visite MDA/ métier psy | 30 | 2 classes de 5ème Segpa collège Maco Tevane |
| 16,17,20,23,24,25 et 26/10/2017 | Christophe/stagiaire | Collège Pomare | Sexualité | 175 | 6 classes de 4ièmes |
| 17,18 et 20/10/2017 | Ellen | Collège Tipaerui | Les dérives d'internet | 257 | 9 classes de 5ème |
| 25/10/2017 | Marion/Maimiti | Collège Paea | L'adolescence | 28 | Une classe de 6ème |
| 16/10/2017 | Poehina | LEP Faa'a | Estime de soi | 12 | 1 classe filière Mode |
| 8,9,10/11/2017 | Christophe/stagiaire | Punaauia "Taure'a Move" | Présentation FTH | 192 | Tout public |
| 20/11/2017 | Christophe/Poehina | Collège Maco Tevane | Sommeil | 28 | 2 classes 5 ième SEGPA |
| 23/11/2017 | Christophe | FTH | Présentation FTH | 16 | 1 classe bac pro LP ATIMA |
| 23,28,30/11/2017 et 04,06,08,11 et 12/12/2017 | Christophe | LP TAAONE | Sexualité | 107 | 7 classes de 2nde Bac Pro |
| 01,05,13 et 14/12/2017 | Christophe | Collège Taone | Puberté | 84 | 4 classes de 6ième |
| 05/12/2017 | Christophe/Ellen/Périne | Tapuna Punaauia | La vie de couple | 11 | Tout public |
| 08/12/2017 | Christophe | LP ST JO Pirae | IST et CDAG | 84 | Forum |
| 27/11 et 4/12 | Christophe/Laurence | Col. Papara | Sexualité | 22 | 3 classes de 4ième en demi groupe |
| 28/11/2017 | Poehina | Cinéma MAJESTIC | Débat sur les violences conjugales | 100 | Familles et professionnels |

| | | | | | |
|---------------|---------------|-----------|------------------------------------|-----|--|
| 28/11/2017 | Marion | UPF | Table ronde d'orientation post-BAC | 30 | Elèves de Terminale de différents établissements |
| 14,15/12/2017 | Ellen/Perrine | LEP Faa'a | Forum sur la violence | 165 | Elèves de 2nd |

| DATE | INTERVENANT | LIEU | THEME | NBRE | OBSERVATION |
|------------|-------------|--------------|----------------------------|------|-------------|
| 03/01/2017 | Christophe | MDE FAAA | CDAG contraception | 5 | Parents |
| 24/05/2017 | Christophe | MDE FTH | Accidents domestiques | 6 | Parents |
| 31/05/2017 | Christophe | MDE FTH | Gestes de premiers secours | 3 | Parents |
| 10/08/2017 | Christophe | MDE FAAA | Accidents domestiques | 6 | Parents |
| 07/09/2017 | Christophe | MDE FAAA | Gestes de premiers secours | 5 | Parents |
| 19/09/2017 | Christophe | MDE PUNAAUIA | Premiers secours | 14 | Parents |

2.2 Rapport d'activité de la Maison de l'Enfant

1. INTRODUCTION :

La Maison de l'Enfant propose une déclinaison de ses actions autour des missions qui lui ont été dévolues par l'arrêté n°1420/CM du 28 août 2009 et l'arrêté n°1789/CM du 10 décembre 2013, modifiant la délibération n°2004-28 APF du 12 février 2004 et l'arrêté n°298/CM du 18 février 2004.

Pour rappel ses **missions** sont définies de la façon suivante :

- accueillir, informer, orienter l'enfant et sa famille ;
- proposer une prise en charge sous forme :
 - de consultations médicales
 - de consultations psychologiques
 - de permanences sociales, éducatives ou juridiques
- offrir des prestations individuelles ou collectives destinées :
 - aux enfants : prestations culturelles, sportives, ludiques dans un objectif éducatif,
 - à leurs familles : prestations d'aide et de soutien, des actions de prévention en privilégiant la qualité de la relation parents enfants,
- aider à mettre en place, coordonner des actions de prévention, d'accueil, d'éveil pour tout ce qui touche à l'enfant et son environnement,
- assurer la gestion et la coordination des Maisons de l'Enfance implantées en Polynésie française,
- organiser des actions de formation et d'information pour sensibiliser et aider tous les professionnels impliqués dans la prise en charge des enfants et des familles.

2. LA MAISON DE L'ENFANT DU FARE TAMA HAU

La Maison de l'Enfant reçoit des enfants de 0 à 12 ans et leur famille au 1^{er} étage du Fare Tama Hau du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures.

Cette unité, riche de sa pluridisciplinarité et des outils développés, cherche à prendre en compte la globalité et la complexité des demandes qui lui sont faites afin de s'ajuster au plus près des besoins identifiés des enfants et de leur famille nous consultant.

Les services proposés suivent non seulement une logique d'accompagnement suivant le niveau et le type de problématiques cernés, allant de la prévention au curatif, mais s'adaptent également à une logique d'évolution de la société.

Nos actions s'inscrivent dans une pratique de réseau en répondant à certains besoins du public auxquels ne peuvent pourvoir d'autres services, établissements publics, associations du fait de leurs spécificités. **La richesse du Fare Tama Hau est donc de proposer un travail en transdisciplinarité en interne et en complémentarité en externe** (possibilité d'interventions en dehors des heures ouvrables, missions dans les îles...).

De par sa dynamique, la Maison de l'Enfant est force de proposition pour des projets innovants et évolutifs, en lien avec des demandes complexes touchant à plusieurs champs de prise en charge (psycho-médico-socioéducatifs), tenant compte des mutations sociétales.

Nos prises en charge ne sont pas non plus, seulement dévolues à des familles étiquetées comme en difficulté (notamment par les services sociaux, les établissements scolaires) mais bien accessibles à toutes les familles éprouvant des difficultés, à un moment donné de leur vie ou de l'éducation de leur enfant. La nuance est grande et le nombre de familles en demande de conseils éducatifs, soutien parental, de plus en plus élevé,

correspondant bien à une mission de prévention primaire, en amont des dysfonctionnements majeurs du lien parents-enfant.

Les invitations à des interventions extérieures ont intensifié le travail d'échanges et de partenariat, pour accroître la sensibilisation, le repérage précoce et la prise en charge des troubles de la relation parents-enfant (en proposant des interventions autour du thème de l'accompagnement à la parentalité). Des actions de prévention de l'échec scolaire et de la déscolarisation conjuguent diverses stratégies : accroître la scolarisation des moins de trois ans couplés au soutien des familles (les plus éloignées de la culture scolaire) mais aussi en accompagner des enfants sur un projet de réussite éducative.

La Maison de l'Enfant, par l'éventail de ses actions ciblées en matière de prévention primaire illustre s'il en est besoin, son approche complémentaire et originale en termes d'accompagnement familial mais n'en délaisse pas moins les nécessaires prises en charge individuelles ou collectives, afin d'être au plus près des besoins profilés, des attentes des familles. Des espaces de visites médiatisées permettent enfin, de construire ou reconstruire le lien parents-enfant(s) dans les situations d'enfants placés en institution ou dans le cadre de séparations conflictuelles des parents.

3. BILAN DE L'UNITE TRANSDISCIPLINAIRE MEDICO PSYCHOSOCIALE

3.1 Fonctionnement de l'unité

La Maison de l'Enfant reçoit des enfants de 0 à 12 ans et leur famille au 1^{er} étage du Fare Tama Hau du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures

Les agents sociaux assurent une permanence, secondés par l'éducatrice spécialisée ou les psychologues en cas de défection de personnel. Il s'agit d'un travail d'information, d'enregistrement des demandes, de prises de rendez-vous et de relances téléphoniques mais surtout d'accueil des familles.

Une fiche est remplie pour toute nouvelle demande. Ces demandes sont faites soit par téléphone soit physiquement par un référent parental, une structure d'accueil de l'enfance (crèche, école, garderie, foyer...), des professionnels (pédiatres, Centre de la Mère et de l'Enfant, SAS, justice, enseignants...).

Ce travail d'accueil doit être valorisé car il constitue une étape clé en vue de l'efficacité de la prise en charge ultérieure. Des qualités d'écoute, d'empathie mais aussi de réactivité sont essentielles.

Plusieurs situations peuvent se présenter, si la demande ne relève pas du champ de nos compétences, la personne sera réorientée vers une structure adéquate.

En cas de violence avérée ou d'abus sexuel, l'accueillant s'assure que les démarches de saisine ont été effectuées et propose en urgence une consultation psychologique et/ou une consultation médicale.

Il en va de même dans une situation jugée à risque où la personne requérante semble en danger ou très démunie ou à contrario menaçante, dans ce cas un binôme est requis. Ces entretiens conduisent la plupart du temps à la rédaction d'une information préoccupante adressée à la Cellule de signalements et/ou au Procureur de la République si la situation le justifie.

Dans le cas d'une demande faite directement par un confrère suivant habituellement l'enfant, il s'agira simplement d'un accueil administratif et l'enfant sera reçu par le professionnel sollicité, quitte à revoir ultérieurement l'orientation adéquate.

Le protocole habituel prévoit **un entretien d'accueil** immédiat ou différé, en fonction de l'urgence. Cet entretien permet de reformuler l'objet de la demande, de repérer les problématiques familiales, d'évaluer les compétences parentales et la qualité de la relation parents-enfants en tenant compte de la situation dans tous ses aspects médico-psycho-socioéducatifs, enfin, de prendre éventuellement l'attache des professionnels ressources, en accord avec la famille.

Lorsque l'enfant est amené par une autre personne que le référent parental ou lorsque le couple est séparé, un deuxième entretien peut être proposé pour mieux tenir compte de tous les aspects de la situation, avoir le meilleur étayage possible afin d'affiner le type de prise en charge.

Le dossier est ensuite présenté en **réunion de concertation pluridisciplinaire** (RCP chaque lundi et mercredi) et une orientation de la prise en charge est proposée par l'équipe. Une situation peut être suivie de façon complémentaire et coordonnée par plusieurs professionnels avec parfois des réajustements de prise en charge dans le temps, en fonction de l'évolution de la situation ou l'apparition d'évènements intercurrents.

Les entretiens d'évaluation sont conduits par l'éducatrice spécialisée ou le médecin. Les agents sociaux peuvent prendre part aux médiations et participer aux synthèses des situations en lien avec le service social.

Depuis la mise en place du dossier unique, tous les éléments afférents à la situation doivent être consignés et tenus à jour : évaluation et proposition en RCP, compte rendu des prises en charge, notification d'évènements particuliers (ex : appel de la famille, observation par le personnel d'accueil de certains éléments pertinents pouvant aider à la meilleure connaissance du cas...), résultats d'examens et bilans et bien entendu le fil du suivi.

3.2 Ressources humaines

- L'année 2017 a encore été marquée par un renouvellement important de l'équipe de la Maison de l'Enfance ayant pour corolaire des adaptations de la part de l'équipe.
- Suite au résultat du concours des psychologues de 2016, les 2 psychologues ont été titularisés.
- Une éducatrice spécialisée a terminé son contrat fin juin 2017 et sera remplacée par un éducateur spécialisé, lauréat du concours de la fonction publique, disponible à partir de mai 2018.
- La CESF faisant fonction d'éducatrice a validé sa VAE puis a été reçue au concours de la fonction publique en tant qu'éducatrice spécialisée. Elle a ensuite intégré un poste vacant à la Maison de l'Adolescent. Son poste est repris par une éducatrice de jeunes enfants, lauréate du concours.
- Suite à la fin de contrat d'un des agents sociaux de la MEFA, un agent social de la Maison de l'Adolescent a demandé sa mutation interne pour prendre ses fonctions à la MEFA, son poste ayant été repris par un agent social de la MDE. Un nouvel agent social a pris le poste d'accueil de la MDE en contrat ANT.

La nouvelle équipe ainsi constituée devrait permettre une stabilisation des effectifs pour l'année 2018.

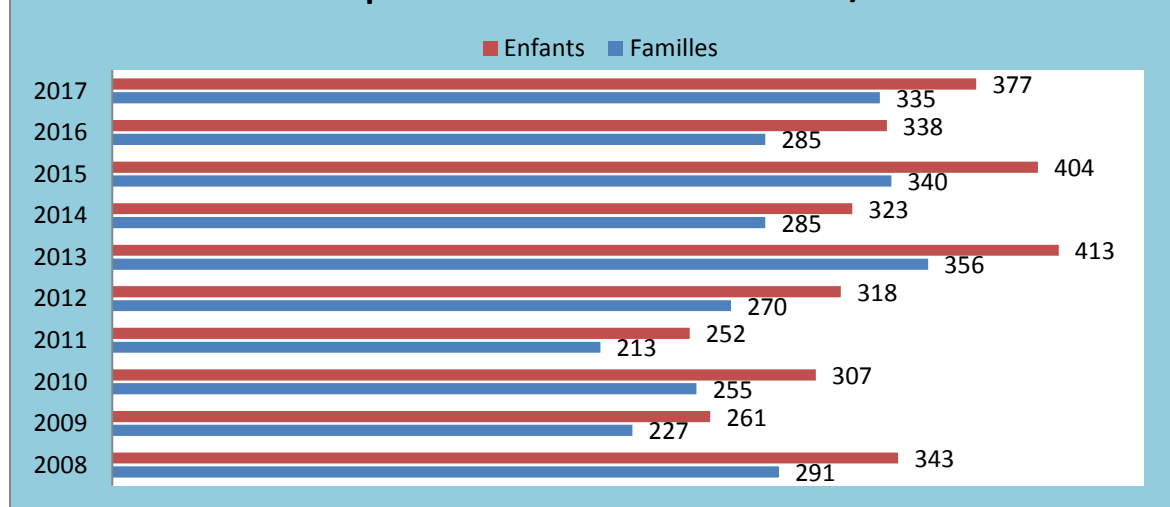


3.3 Activité chiffrée de l'année 2017 :

➤ Les demandes d'évaluation :

La Maison de l'Enfant a reçu **335 nouvelles demandes d'évaluation en 2017** (vs 285 en 2016) pour 377 enfants (vs 338 en 2016), **soit une augmentation de 18 % de nouveaux dossiers ouverts.**

Tableau comparatif de nouvelles demandes / année



➤ Caractéristiques de ces situations :

NB : Ces statistiques ne concernent que les enfants de 0 à 12 ans, les adolescents reçus sont comptés dans l'activité des professionnels concernés.

Les caractéristiques générales varient peu d'une année sur l'autre.

• **Origine et localisation :**

La majeure partie des demandes vient de la zone urbaine de Mahina à Punaauia. De façon marginale quelques suivis ponctuels durant les vacances ont été faits pour des enfants venant des Marquises ou des Tuamotu.

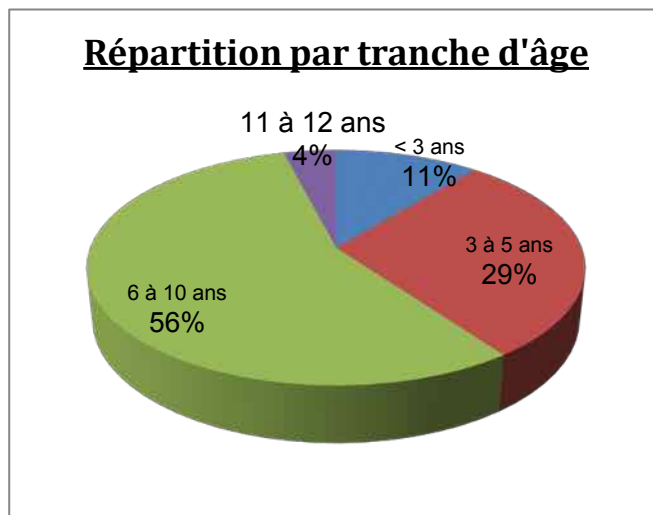
- Mahina à Punaauia: 85 %
- Reste île de Tahiti : 13 %
- Hors Tahiti : 2 %

• **Sexe :**

- Filles : 43 %
- Garçons : 57 %

• **Tranches d'âge :**

- Moins de 3 ans soit 11 %
- 3 à 5 ans soit 29 %
- 6 à 10 ans soit 56 %
- 11 à 12 ans soit 4 %



• **Les demandes de rendez-vous sont faites par :**

- Le père : 8 %
- La mère : 70 %
- Les parents : 3 %
- La famille élargie : 9%
- Les institutions (foyers...) : 10 %

La grande majorité des rendez-vous pris par les parents, le plus souvent la mère, se fait sur les conseils de professionnels comme les écoles (instituteurs, psychologues scolaires, directeurs), quelques médecins, des partenaires associatifs (CIDFF, foyers d'accueil, clubs sportifs...) mais aussi régulièrement par le bouche à oreille de familles ayant été suivies précédemment.

Les partenaires qui prennent directement un rendez-vous, sans évaluation préalable sont : les foyers d'accueil (consultation d'entrée au FTAN), le service de médecine légale, les dispensaires, les psychologues scolaires, le JAF ou le service social (concernant la mise en place de visites médiatisées VM).

- **Le régime social :**

| REGIME SOCIAL | % en 2017 |
|----------------------|------------------|
| RGS RNS SECU | 79 |
| RSPF | 20 |
| Droits fermés | 1 |

- **Le contexte familial (évoqué lors de la demande initiale avant évaluation):**

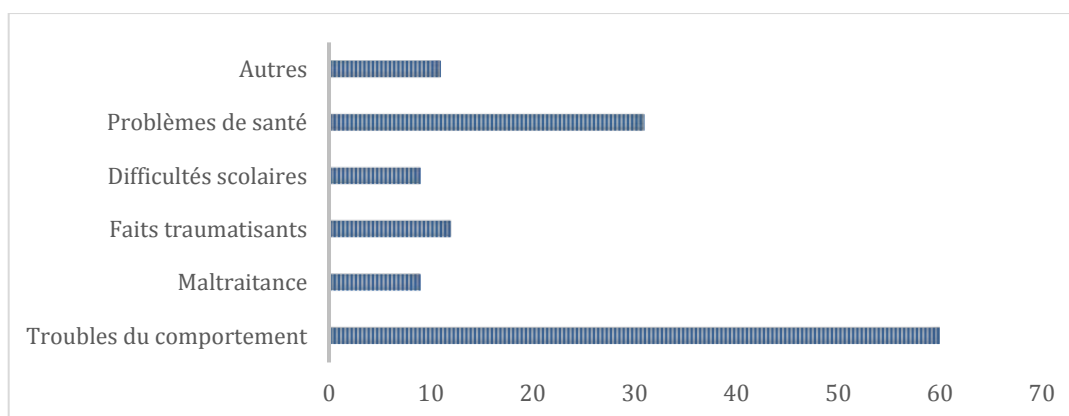
| CONTEXTE | % 2013 | % 2014 | % 2015 | % 2016 | % 2017 |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Enfants placés dans un foyer, familles et enfants vivant dans un foyer d'accueil, enfants placés en famille d'accueil, enfants fa'amu | 11 | 14 | 7 | 11 | 8 |
| Parents séparés | 49 | 44 | 61 | 48 | 36 |
| Conflits et violences dans le couple parental séparé ou non | 29 | 19 | 11 | 24 | 48 |
| Problème relationnel intrafamilial | 6 | 4 | 3 | 3 | 3 |
| Autre (cohabitation dans un milieu familial difficile, parent décédé...) | 5 | 24 | 2 | 4 | 5 |

| NATURE DE LA DEMANDE | % 2013 | % 2014 | % 2015 | % 2016 | % 2017 |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|
| Changements de comportement (agressif, hyperactif, turbulent, renfermé, anxieux, vol, pleurs, insolence, trouble alimentaire...) | 82 | 76 | 85 | 89 | 60 |
| Maltraitance (physique, psychique, sexuelle, négligences) | 11 | 6 | 5 | 6 | 9 |
| Traumatisme récent (témoin de violences, accident de voiture, arrestation du père ou de la mère, décès d'un proche, tentative de suicide...) | 7 | 6 | 5 | 14 | 12 |
| Retard dans les apprentissages et difficulté d'adaptation à l'école, refus d'aller à l'école... | 22 | 13 | 17 | 23 | 9 |
| Problèmes de santé (pathologies aiguës, chroniques, énurésie, encoprésie, obésité...), bilans médicaux (certificat d'aptitude sportive, entrée en foyer...) | 36 | 20 | 22 | 25 | 31 |
| Autres (visite médiatisée, demande de conseils, aide à la parentalité, problème de garde...) | 20 | 22 | 30 | 36 | 11 |

À noter qu'il s'agit d'éléments fournis par les familles lors de la demande, les items seront dans un second temps complétés lors de la consultation d'évaluation.

- **Le motif de demande (évoqué lors de la demande initiale avant évaluation)**

NB : items multiples possibles pour un même enfant :



➤ **Commentaires :**

Comme chaque année, on observe une prise en charge de familles résidant majoritairement sur la zone urbaine. Les demandes physiques augmentent chaque année, impliquant une large disponibilité de la part de nos professionnels qui doivent répondre favorablement à des entretiens accordés le jour même (souvent pour limiter le nombre de déplacements de la famille mais aussi pour répondre en partie à des situations de désarroi).

Les mères sont majoritairement les demandeuses, on constate cependant de plus en plus l'implication des pères, si ce n'est au premier rendez-vous, du moins dans un second temps. On observe cette année une demande conjointe portée par les 2 parents même si le couple est séparé. Les familles viennent d'horizons

différents. Ce ne sont pas uniquement des familles défavorisées. En effet, depuis l'arrêté de 2009, la Maison de l'Enfant propose ses services à toute famille nécessitant d'un accompagnement ou traversant une période de crise.

Les problématiques de conflits et violences conjugales, intrafamiliales où sont cumulées carences éducatives et affectives sont largement représentées. Nombre de familles viennent nous voir pour des dysfonctionnements familiaux en lien avec des séparations conflictuelles des parents. On note tout de même une sous-déclaration des séparations ou conflits de couple, lors de la demande initiale, les parents faisant état de troubles du comportement de l'enfant, d'où l'intérêt de reposer le contexte lors d'un entretien d'évaluation. Cependant les parents déclarent spontanément venir dans un contexte de séparation dans plus d'un tiers des situations et déclarent un contexte de conflits et violences conjugales dans près de la moitié des situations. Ces valeurs seront augmentées après entretien d'évaluation. La particularité cette année est qu'on note une augmentation de venues spontanées ou d'appels n'aboutissant pas à la prise d'un RDV d'évaluation, l'analyse correspond pour une majeure partie, à des demandes ponctuelles de réassurance. Un certain nombre de familles a entendu parler de nous et tient à se rassurer en venant sur place vérifier si une prise en charge est possible si la situation se dégrade. Les conseils avisés ou orientations préconisées par les agents sociaux à l'accueil montrent que le Fare Tama Hau est de mieux en mieux inscrit dans le paysage médicosocial de Tahiti et touche tous types de familles.

Les motifs les plus fréquemment évoqués par la famille lors de la demande, sont les troubles du comportement récents ou plus anciens. Ce taux reflète des difficultés familiales de tout ordre, avec au premier plan des conflits au sein du couple parental, à la maison ou à l'école. Ces troubles du comportement souvent couplés à des difficultés scolaires sont de plus en plus fréquemment signalés par les enseignants. Il est à déplorer qu'un repérage précoce de certaines difficultés ne soit pas fait dès la maternelle. Des visites médico-scolaires espacées (pas de visite avant la SG), des retards de prises en charge spécialisées (bilans ORL, orthophoniques...) couplés à des carences éducatives et affectives non repérées, auront des répercussions néfastes (difficultés à entrer dans les apprentissages ou difficultés scolaires...) sur le développement de l'enfant. Le résultat des suivis, s'il n'est pas précoce, ne pourra donner pleinement satisfaction. Nombre de situations sont malheureusement signalées en CE2 voire CM1 après échec des prises en charge à l'école par les psychologues scolaires ou les enseignants spécialisés. Une prise en charge des situations familiales complexes devrait être initiée plus précocement.

Les enfants asthmatiques non suivis, les enfants en surpoids sont également régulièrement orientés dans le service car le manque de personnel dans les structures de santé publique conduit les familles à consulter de façon ponctuelle et souvent dans l'urgence à la MDE, s'étant au préalable faites refouler, selon leurs propos, du CME, des urgences de l'hôpital et n'ayant pas les moyens financiers pour consulter dans le privé. De plus en plus de familles en précarité financière viennent consulter pour l'obtention d'un certificat médical d'aptitude sportive, ou d'entrée dans un CLSH.

Le nombre de situations de maltraitances connaît cette année une légère recrudescence passant de 6 à 9% de motif de venue.

➤ **L'entretien d'accueil :**

L'entretien d'accueil correspond à un entretien d'évaluation de la situation de l'enfant en présence d'un référent parental. L'éducatrice spécialisée ou le médecin reçoivent les familles. Pour les situations complexes ou lorsque les parents sont séparés, un 2^{ème} entretien d'évaluation peut être programmé.

Lors d'une suspicion de maltraitance ou dans certaines situations d'urgence un binôme peut être constitué. Un psychologue peut alors être sollicité directement pour cette première évaluation.

Ce type de procédure essentiellement réservé aux suspicions de maltraitance sexuelle évite les redites douloureuses.

Sur les 335 nouveaux dossiers en 2017, un rendez-vous d'entretien d'évaluation classique a été proposé pour 163 familles (vs 142 en 2016) concernant 177 enfants. Il y a eu en outre 172 entrées directes (vs 91 en 2016) concernant 200 enfants, sans entretien d'évaluation (ces familles ont directement été reçues par les psychologues ou le médecin).

A noter : **34 familles (52 enfants) n'ont pas honoré ou pris de rendez-vous pour un entretien d'évaluation suite à l'appel initial. Au total : 89% (contre 82% en 2016) des familles sont reçues au premier rendez-vous proposé.**

Les relances ou rappel de rendez-vous doivent être systématiques, afin de savoir s'il s'agit d'un simple oubli du RDV, si les informations et conseils donnés ont été suffisants ou si la situation a présenté une aggravation pouvant mettre l'enfant en danger, auquel cas nous devrions intervenir.

La consultation d'évaluation doit permettre d'avoir une vision d'ensemble de la situation présentée. Ainsi les conditions et habitudes de vie de l'enfant, sa scolarité, ses aptitudes extrascolaires, ses goûts, ses antécédents médicaux, quelques éléments de l'histoire familiale, du tissu socio-éducatif et affectif seront nécessaires à la compréhension de la problématique dans sa globalité pour une discussion étayée et une prise de décision éclairée de la prise en charge à proposer, au plus près des besoins.

➤ **Orientation :**

Chaque situation est présentée à l'ensemble de l'équipe en réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) et une stratégie de prise en charge est coordonnée. En fonction des situations, plusieurs professionnels pourront être sollicités ou se succéder au fil de l'évolution.

Sur un total de 301 familles reçues au 1^{er} rendez-vous (337 enfants), nous avons proposé un suivi pour 305 enfants. 10 situations ont été réorientées vers le CIDFF ou le Centre de la Mère et de l'Enfant. **Concernant 23 situations,** il a été décidé en RCP de ne pas mettre en place de suivi, les conseils prodigués ayant permis de rassurer la famille qui peut revenir en cas d'aggravation ou de nouvelle problématique. Un lien téléphonique est assuré voire **un suivi ponctuel proposé** sur un ou quelques entretiens filés. Dans de nombreux cas, une **orientation vers les Maisons de l'Enfance** est suggérée, permettant aux parents d'avoir un second souffle, de pouvoir échanger (café-parents et autres ateliers), tout en permettant à l'enfant de trouver un lieu de socialisation et de découverte. Ces situations de venues uniques correspondent essentiellement aux demandes ponctuelles de conseils éducatifs pour certains parents en demande de réassurance (à l'occasion d'une séparation de couple non conflictuelle, l'arrivée d'un bébé, un changement intervenu récemment...) mais aussi à des demandes ponctuelles faites par des familles venant des îles, de passage à Tahiti... On peut en déduire que la Maison de l'Enfant devient mieux identifiée par les familles comme lieu ressource avant que ne surviennent des difficultés trop grandes. La communication autour de l'importance de mise en place d'actions de prévention primaire porte peu à peu ses fruits.

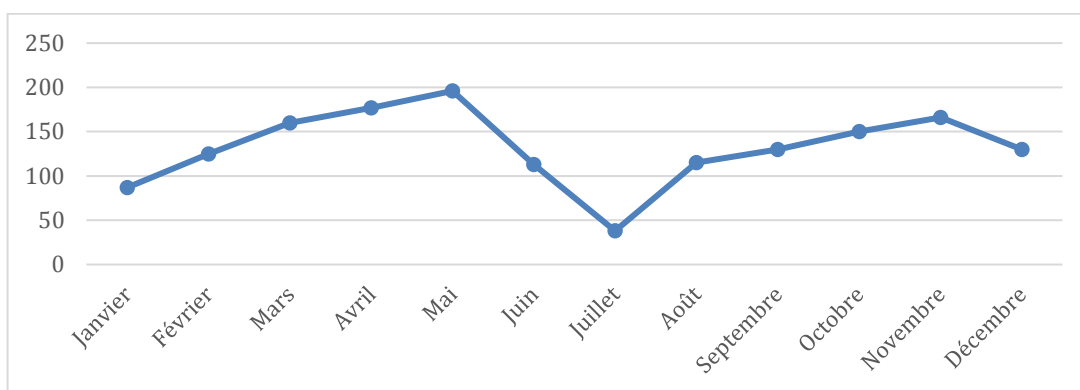
En l'absence du médecin de la MDA, les adolescents peuvent être reçus par le médecin de la MDE. En raison du congé maternité de l'éducatrice de la MDA, quelques suivis ont été effectués par l'ES de la MDE. Ainsi 37 adolescents ont été suivis à la MDE en 2017.

La file active en 2017 est constituée de 93 anciens suivis et de 305 nouveaux suivis (268 enfants et 37 adolescents, ainsi la Maison de l'Enfant a effectué 398 suivis en 2017 (vs 387 en 2016) pour un nombre total d'entretiens (d'évaluation, d'entrées directes, de suivis, de consultations et visites médiatisées) de 1806 en 2017 contre 1856 en 2016, activité stable.

Ainsi malgré une augmentation de 18% du nombre de nouvelles demandes, nous observons une activité stabilisée (pas de hausse du nombre d'entretiens) à la Maison de l'Enfant qui est à mettre en lien avec plusieurs facteurs :

- **Une orientation affichée de prévention primaire** : de nombreuses situations sont orientées vers les Maisons de l'Enfance afin de trouver des solutions à certaines difficultés ne nécessitant pas de réelle prise en charge thérapeutique. Le lien est fait avec les EJE. Les familles reprennent contact en cas d'évènement intercurrent perturbant à nouveau leur équilibre. **Les Maisons de l'Enfance font à présent partie de l'arsenal de nos indications avec la nécessaire transversalité de nos unités MDE-ME.**
- Les nouvelles éducatrices n'ayant pas reçu de formation à la médiation familiale, cette activité-là, a dû être suspendue, seules quelques visites médiatisées sont poursuivies en partenariat avec les circonscriptions d'action sociale.
- A la suite d'incidents sérieux (agressivité de certains pères, actes de vandalisme dans une ME), les visites médiatisées prescrites par les JAF ont été interrompues et en accord pluripartite, une association a été désignée pour les mener à bien.
- Mobilisation de plus en plus importante du médecin référent pour la coordination des Maisons de l'Enfance.
- Participation intensifiée du personnel de la MDE aux activités des Maisons de l'Enfance de Tahiti : mise en place de café-parents animés par les psychologues, ateliers nutrition/budget proposés par la CESF faisant fonction d'éducatrice.

➤ **Graphique de l'activité sur l'année**



Comme chaque année une baisse est observée à l'occasion des grandes vacances.

3.3 Activité par catégorie professionnelle :

3.3.1 Les agents sociaux :

Deux agents sociaux sont en poste à la MDE mais sont susceptibles de venir en renfort des équipes des ME de Tahiti voire des autres unités (MDA et Centre de documentation).

Ces agents accueillent les familles. L'accueil est physique ou téléphonique et donne lieu au remplissage d'une feuille de demande et l'ouverture d'un dossier. Un rendez-vous d'évaluation est proposé. Les agents sociaux font par ailleurs le lien avec l'équipe en cas d'observation de dysfonctionnements (au niveau de la salle d'attente, lors des entretiens téléphoniques ou à l'occasion des demandes). Ils participent aux réunions pluridisciplinaires d'orientation post-évaluation. Les qualités d'écoute et d'accueil sont essentielles dans l'ancrage de la famille dont dépendra l'observance du suivi.

La mise à jour du planning, la tenue de tableaux de bord, statistiques et relevés nécessaires à la rédaction du rapport d'activité leur incombent. Elles sont également chargées du suivi des dossiers (ouverture, classement, relances, archivage).

Les agents sociaux participent à la préparation et à l'animation des ateliers pédagogiques (projet pilote de réussite éducative Tau Marere des grands). Lorsque les parents sont en entretien, elles animent la salle d'attente.

Elles ont aussi, durant quelques mois participés à tour de rôle à l'accueil et la gestion du Centre de documentation. Une des agents répond chaque année, aux interviews données en tahitien à l'occasion de la JMDE.

Elles participent enfin aux réunions de rassemblement des Maisons de l'Enfance de Tahiti et y bénéficient des formations proposées.

3.3.2 Activité médicale :

Missions du médecin de la MDE :

- En tant que référent technique de l'unité Maison de l'Enfant au Fare Tama Hau, le médecin est chargé de la coordination des activités, de la mise en place de partenariats, de la conception et de la réalisation de nouvelles actions. Elle participe en termes de communication à des interviews (presse écrite audio et visuelle), elle a travaillé à l'élaboration de nouveaux visuels (flyer des Maisons de l'Enfance, carte de visite de la MDE)
- Dans son activité au sein de la MDE au FTH, le médecin participe aux entretiens d'évaluation, prend part à quelques accompagnements familiaux ponctuels proposés en RCP et assure les consultations médicales. Elle a développé avec la kinésithérapeute des suivis d'asthmologie.
- Depuis décembre 2013, elle est aussi coordinatrice du projet des Maisons de l'Enfance en Polynésie française. Les 6 ME fonctionnent à présent. L'activité prépondérante demeure la promotion, la conception et diversification des activités. Cette tâche implique l'activation de partenariats, le recrutement et la formation des divers professionnels. Des missions à Raiatea et Taiohae permettent de relancer le maillage professionnel, diffuser notre bilan d'activité, harmoniser les pratiques des diverses structures.
- Dans son rôle de promotion des activités du Fare Tama Hau auprès des partenaires institutionnels, le médecin a également participé à **102 réunions, interventions, cours et conférences**.
- Le médecin a assuré pendant 7 ans la coordination et le fonctionnement du projet-pilote de réussite éducative, le Tau Marere des grands, animé par les agents sociaux et l'association Hopue Tamai. Elle a animé par ailleurs des réunions en soirée avec l'équipe pédagogique et les parents dans les écoles de Mamao, Tiapa et Vaiatu. Ce projet a pris fin en juin 2017. Il sera repris en 2018 après une réorganisation.
- Elle est membre de la commission d'agrément des accueillants familiaux.
- Elle supervise l'activité des agents en CVD. Une vient en soutien des équipes des Maisons de l'Enfance, l'autre a pris la gestion de la bibliothèque du Fare Tama Hau.
- En l'absence du Directeur du Fare Tama Hau, le médecin de la MDE assure son intérim.

Analyse de l'activité médicale :

Les consultations médicales surviennent soit au décours des suivis (patients adressés par les différents membres de l'équipe), soit correspondent à des entrées directes. Les demandes de certificat médical pour le sport ou aptitude à aller en CLSH ont été plus nombreuses.

En 2017, le médecin de la MDE a effectué **16 entretiens d'évaluation familiale** (vs 42 en 2016) et **346 consultations** (vs 324 en 2016) pour 148 enfants et 11 adolescents reçus, **soit une petite hausse d'activité de consultations de 6%**. Il a été décidé en équipe que les évaluations étaient en priorité réservées aux ES afin de laisser plus de disponibilités pour la coordination des ME.

En outre, **le médecin nutritionniste a fait 6 consultations spécialisées** concernant 3 enfants.

Les difficultés d'adhésion à la prise en charge des familles peuvent s'expliquer par le fait que la majorité des enfants adressés l'ont été à un moment de difficultés familiales (qui étaient le motif de leur demande initiale à

la MDE). Parents et enfants sont alors peu disponibles à des changements d'habitude, les parents n'étant pas toujours en demande et les enfants pas personnellement motivés. Aussi a-t-il été décidé de ne plus bloquer de vacations spécialement dédiées aux enfants et ouvrir les créneaux de consultation de la nutritionniste indifféremment aux enfants comme aux adolescents.

Le médecin de la MDA et le Directeur ont effectué **15 consultations** en l'absence du médecin de la MDE. **2 actes infirmiers** ont été pratiqués (lavages d'oreilles).

Les médicaments sont donnés aux familles en fonction de leurs conditions de ressources et dans la limite du stock disponible.

- **Au total, 385 actes médicaux effectués en 2016 (entretiens et consultations)** vs 399 en 2016.

62 consultations médicales (vs 56 en 2016) ont été suivies d'une prise en charge en kiné respiratoire, concernant le suivi de 15 enfants. Les familles reçues le sont en général la première fois dans le cadre d'une urgence (difficultés d'accès aux soins) puis s'inscrivent pour un suivi régulier et ont repéré la structure pour une prise en charge précoce par la suite de leur asthme. La possibilité d'avoir une kiné respiratoire associée à une éducation préventive a permis à de nombreux jeunes patients anciennement suivis dans le service d'obtenir une bonne évolution de leur pathologie. L'éducation des patients asthmatiques et de leur famille est une activité chronophage mais primordiale, impliquant la répétition de messages de prévention, sollicitant également la coopération de plusieurs membres de la famille (outre les parents, les grands parents et « nounou » ayant en charge l'enfant doivent aussi être mobilisés). L'objectif à terme étant une prise en charge précoce de la maladie, l'espacement des crises et l'amélioration de la qualité de vie influant positivement sur le comportement, la qualité de sommeil et la scolarité de l'enfant. L'activité s'est maintenue malgré le départ à la retraite de la kiné, fin 2016.

Un accord de partenariat a été établi entre le FTH et le Foyer Te Aho Nui (FTAN), ainsi tous les enfants entrant et sortant au/du foyer ont une consultation médicale à la Maison de l'Enfant pour coordonner les prises en charge, mettre en place les suivis médicaux si besoin, faire un certificat provisoire d'aptitude en vue de l'inscription scolaire, en accord avec le CCSHS.

Il est à noter que dans la majeure partie des situations, la prise en charge psychologique de l'enfant a été décidée par le référent social, lors de la synthèse à l'entrée au foyer, à laquelle nous n'assistons pas. Lors du séjour en foyer des enfants, le médecin et/ou la psychologue (lorsque l'enfant est suivi à la MDE) assistent aux synthèses concernant les fratries. A la sortie du FTAN, la famille accueillante est invitée au cas échéant, à venir faire le point sur le suivi.

En 2017, 22 enfants du FTAN ont été reçus (vs 20 en 2016), motivant 93 consultations (vs 58 en 2016), cumulant les entretiens d'entrée et les suivis médicaux.

- Rédaction d'une information préoccupante par le médecin de la MDE.

Les problématiques retrouvées lors des évaluations sont résumées dans le tableau suivant (plusieurs items peuvent être retrouvés pour une même situation) :

| Motifs de consultation d'accueil et de suivi | % 2014 | % 2015 | % 2016 | % 2017 |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Problématiques familiales (séparation parentale douloureuse, conflits de couple, violence conjugale, carences, maltraitance, adoption, problématique pathologique parentale, difficultés intergénérationnelles...) | 75 | 75 | 75 | 50 |
| Faits traumatisants autres (décès, accident, ...) | 15 | 11 | 10 | 18 |
| Difficultés scolaires | 20 | 22 | 7 | 25 |
| Troubles du comportement | 42 | 22 | 38 | 43 |
| Troubles organiques, problématiques corporelles (maladies chroniques, asthme, surdité, obésité, encoprésie/énurésie, ...) | 22 | 23 | 20 | 37 |
| Agression ou abus sexuel (avéré ou soupçonné) | 2 | 0 | 0 | 6 |
| Troubles instrumentaux (retard ou troubles du langage, troubles attentionnels, dyslexie et autres dysfonctionnements neuropsychologiques) | 15 | 16 | 10 | 25 |
| Difficultés de sommeil | 15 | 11 | 7 | 37 |
| Symptômes dépressifs, idées suicidaires, problème d'estime de soi, angoisses... | 11 | 32 | 29 | 37 |
| Problèmes éducatifs allégués par les parents, demande de soutien à la parentalité | 29 | 22 | 14 | 13 |
| Demande conseil éducatif, suivi ponctuel | 13 | 14 | 29 | 31 |

Le nombre important de demandes autour des problématiques familiales telles que séparation conflictuelle du couple, problème de garde... engendrant des répercussions néfastes sur le bon développement de l'enfant est devenu une constante montrant que le Fare Tama Hau est repéré tant par les familles que les partenaires comme lieu de prises en charge multiples.

Lors de l'anamnèse, les troubles du comportement, régulièrement associés à des difficultés à entrer dans les apprentissages, à des troubles de l'attention et à des difficultés scolaires, ont souvent été signalés par les enseignants aux familles, qui sont ensuite dirigées vers notre service. Ces troubles du comportement sont aussi très souvent redoutés par les parents séparés ou en cours de séparation, sans pour autant être manifestes. Il est parfois nécessaire d'assurer à ces familles une écoute attentive, de les soutenir en période de crise voire de temporiser leur demande, de favoriser la communication entre parents, entre parents et enfants et enfin de leur donner l'opportunité de revenir si les troubles s'aggravent. Si l'enfant a moins de 5 ans, on conseille à la famille de fréquenter une Maison de l'Enfance où l'accueil est libre, non thérapeutique, où l'enfant pourra améliorer sa socialisation et où le parent pourra trouver apaisement, échanges et soutien auprès d'autres parents.

Le cortège de somatisations lié au mal-être de l'enfant est également à prendre en compte (trouble du sommeil, trouble des conduites alimentaires, asthme, affections cutanées, énurésie...) et doit conduire à une grande vigilance de la part des professionnels lors de l'évaluation car certaines manifestations peuvent être sous-estimées par les familles et/ou impliquer une surmédicalisation de certains maux.

Activité de prévention :

Dans son rôle de promotion des activités du Fare Tama Hau auprès des partenaires institutionnels mais aussi de coordination du projet des Maisons de l'Enfance (suivi des projets, recrutement des personnels et leur formation, organisation de temps de rassemblement des ME), le médecin a participé à **102 réunions, conférences, interventions ou missions**. Cette activité chronophage excède l'activité en interne et est un témoin du rayonnement des activités du Fare Tama Hau auprès des partenaires institutionnels avec notamment la participation aux commissions d'agrément des accueillants, la mise en place de formations auprès des enseignants de maternelle mais aussi des stagiaires du CFPA et du SEFI et pour la première fois cette année du RSMA.

Des projets innovants en Polynésie ont été créés tels le projet-pilote de réussite éducative ou la mise en œuvre d'un dispositif passerelle (cf. bilan des Maisons de l'enfance). Le suivi de ce projet a permis la refonte cette année de la convention-cadre entre le Ministère de l'Éducation et le Fare Tama hau, dans un but de simplification et la rédaction des 6 avenants tripartites. Deux nouvelles passerelles ont été mises en œuvre cette année à Raiatea et à Papeete. Le travail de coordination se situe à plusieurs niveaux :

- Rédaction de projets, mise en œuvre et suivi, évaluation
- Développement de partenariats
- Recrutement et formation des professionnels
- Suivi quotidien du fonctionnement de chaque structure
- Actions de communication

Le médecin a bénéficié d'une mission en Métropole :

- 07 et 08/12/17 : Congrès « comme un sentiment d'insécurité... », Maison de l'UNESCO
- 09/12/17 : Colloque « sexualités adolescentes », Paris
- 11/12/17 : Colloque « Répondre aux besoins individuels de l'enfant »
- 12/12/17 : Visite d'une maison de la Famille

| INTERVENTIONS-MISSIONS-COORDINATION | | dates |
|-------------------------------------|--|--|
| Réunions institutionnelles | Notation du personnel MDE et ME | 13/03; 14/03; |
| | présentation bilan d'activité 2016 à l'ensemble du personnel FTH/ME | 10/04; |
| | Vœux du Président, réunions, conférence (risques) | 12/01; 02/01; 23/05; 28/07; |
| | Réunions projet Visites médiatisées/JAF/DAS/Ministère | 16/03; 28/04; 07/06; |
| | Commission technique du budget à l'Assemblée | 17/05; 21/09;17/10; |
| Coordination des ME | Coordination MEPU | 03/03; 24/03; 03/05; 29/09;04/10; |
| | Coordination MEFA | 02/03; 24/05; 12/06;18/10;30/11; |
| | Coordination des ME | 17/01; 16/03; 11/04; 05/05; 29/05; 27/07; 08/08; 02/10; 26/10; |
| | Coordination METAR, bilan à 2 ans | 21/03; 02/06; 14/11; 16/11; |
| | Mission MERAI, lancement dispositif passerelle avec Apooiti, réunion bilan à la Mairie | 18/09; |

| | | |
|------------------------------|--|--|
| | Mission METAI, réunions partenariales, bilan à un an, coordination, formation personnel | du 11 au 14/09; |
| | Coordination MEFTH | 06/03; 05/10; |
| Partenariat avec l'Education | Projet semaine des Maternelles | 22/03 (accueil PE de Raitama) |
| | Projet Tau Marere des grands, bilan | 06/06; |
| | Semaine des écoles à Punaauia. Présentation du Dispositif passerelle à la Mairie | 20/03; 30/11; |
| | Présentation des missions du FTH au DASED de Faa'a | 09/03; |
| | Réunions DGEE, dispositifs passerelles, rédaction convention cadre, organisation, synthèses | 27/04; 28/04; 16/05; 13/06; 25/08; 17/10; |
| | Réunions de préparation dispositif passerelle de Uririnui à Punaauia, inauguration | 20/03; 24/03; 08/06; 04/09; |
| | Dispositif passerelle MEPU pilotage, réunions parents à Mahea Rua | 09/08; |
| | Dispositif passerelle MEFA, comité de pilotage, cérémonie d'accueil des nouveaux enseignants à la Mairie | 22/05; 30/08; 17/10; 27/10; |
| | Dispositif passerelle METAR pilotage | 02/06; |
| | Réunions de préparation dispositif passerelle de Raitama à Papeete, comité de pilotage, inauguration | 12/05; 15/09; 02/10; 13/10; 24/10; |
| Formations | Café-parents: "du bien manger au bien vivre" à la MEFTH | 30/08; |
| | Formation stagiaires CFPA, inauguration des nouveaux locaux, synthèse | 09/05; 16/05; 30/05; 01/06; 13/06; 01/08; 08/09; |
| | Formation stagiaires RSMA | 26/09; |
| | Formation stagiaires SEFI | 03/05; 26/09; 31/10; 28/11; |
| Partenariats divers - | Commissions d'agrément des accueillants familiaux - DAS | 02/03; 04/05; 31/08; 15/11; |
| | Préparation des Assises des Parents d'élèves. Tenue des Assises à la Présidence. Restitution des travaux | 17/03; 12/10; 17/10; 25/10; |
| | Projet activités sportives adaptées en partenariat avec l'IJSPF | 04/04; |
| | Préparation projet nutrition avec la Mairie de Punaauia- bilan | 24/03; |
| | Conférence "la santé mentale en PF, projections" | 31/10; |

| | | |
|---------------|---|-----------------------------|
| | Projets partenariaux (orthophonistes, hygiène dentaire...) | 31/07; 07/08; 09/08; 20/11; |
| | Interview TNTV à la MEFA, Interview radio Marquises et Dépêche, conception du flyer des ME et de la carte de visite de la MDE | 19/04;... |
| Evénementiels | Visite de la METAR par le Ministre de la Santé et des Solidarités, son cabinet et le Directeur de la CPS, présentation du bilan d'activité des 6 ME | 26/01; |
| | Visite de la MEPU Par Armelle Merceron et Mareva Georges. Projet de dons. Soirée débat à l'Assemblée | 29/03; 16/05; |
| | JMDE stand d'information et d'animations au Musée des Iles avec l'association "papa où t'es" | 19/11; |

3.3.3 La kinésithérapeute a une activité partagée entre la MDE et la MDA.

En 2017, 84 actes ont été effectués en kinésithérapie vs 172 en 2016, concernant 17 enfants. Après son départ à la retraite, fin 2016, l'activité de la kiné à la MDE est essentiellement dédiée aux suivis de kiné respiratoire. Seulement 3 enfants ont été suivis pour une mise à l'effort dans le cadre d'une prise en charge de l'obésité.

En 2017, elle n'a plus été associée aux activités de groupe du Tau Marere des grands ou du groupe d'expression corporelle.

3.3.4 Activité des psychologues :

Les missions du psychologue à la Maison de l'Enfant :

- Soutien psychologique des enfants accueillis et de leur famille
- Evaluations psychologiques des situations en vue de proposer des modalités d'accompagnement ou d'orientation
- Participation aux réunions de coordination des équipes pluridisciplinaires dans un but de partage, de transmission de l'information et pour apport d'un éclairage sur certaines situations.
- Rôle de prévention, d'information et de formation.
- Contribution au dynamisme du service en participant aux projets, en aidant à leur élaboration et à leur évolution.
- Missions de prévention primaire, secondaire et tertiaire

Les psychologues cliniciens ne participent habituellement pas aux entretiens d'évaluation sauf à l'occasion de certaines situations d'urgence ou d'orientations directes (dans des situations de traumatisme : décès, attouchements ou dans des situations d'urgence : famille présente sur le territoire peu de temps ou lorsque la famille a été orientée par courrier directement vers un psychologue du Fare Tama Hau).

La mise en place du suivi se fait généralement après discussion du dossier en équipe. Le partage des situations entre les 2 professionnels s'effectue sur la base du volontariat lors de la réunion pluridisciplinaire des présentations de consultations d'évaluation (OPE), en fonction de leurs pratiques et de leur disponibilité.

L'année 2017 a été marquée par la titularisation des 2 psychologues cliniciens.

Le bilan d'activité quantitatif des psychologues est le suivant :

Pour l'année 2017, les psychologues ont effectué un total de **896 entretiens pour 259 usagers reçus**, comprenant les parents, fratrie..., (vs 905 entretiens en 2016), comprenant 189 familles.

L'activité est stable en termes d'entretiens à la MDE mais s'est diversifiée à l'extérieur (café-parents des Maisons de l'Enfance...).

| 2017 | JMB | IL | TOTAL |
|----------------------------------|------------|-----------|--------------|
| Nombre d'usagers reçus | 134 | 125 | 259 |
| Nombre de familles reçues | 92 | 97 | 189 |

| Age des usagers | % |
|------------------------|-----------|
| Moins de 3 ans | 3 |
| 3 à 5 ans | 29 |
| 6 à 10 ans | 65 |
| 11 à 17 ans | 3 |

| LES ORIENTATIONS DES USAGERS | % |
|-------------------------------------|----------|
| PARENT/FAMILLE | 56 |
| VENUE SPONTANNEE | 8 |
| EDUCATION | 7 |
| SOCIAL | 3 |
| SANTE | 15 |
| FOYER/INSTITUTION | 9 |
| JUSTICE | 2 |

| 2017 | JMB | IL | total |
|---|------------|-----------|--------------|
| Accompagnement psychologique individuel de l'enfant | 237 | 371 | 608 |
| Accompagnement familial | 52 | 31 | 83 |

| | | | |
|--------------------------------------|------------|------------|------------|
| Accompagnement parental | 22 | 48 | 70 |
| Accompagnement psycho-éducatif | 27 | 18 | 45 |
| Accompagnement fratrie | 17 | 1 | 18 |
| Entrées directes | 30 | 37 | 67 |
| Entretiens téléphoniques | 0 | 5 | 5 |
| Total entretiens effectués | 399 | 511 | 896 |
| Total RDV annulés ou reportés | 65 | 187 | 252 |

| Motifs de la demande (plusieurs items possibles) | % |
|---|-------------|
| Problématiques familiales (séparation du couple, carences, place de chacun, difficultés sociales, décadence, marginalisation, alcool ...) | 36.7 |
| Problématique du lien (absence d'un parent, placement, adoption, faamu..) | 20.1 |
| Faits traumatisants (décès, accident, maltraitance, agressions, témoin de violence, incarcération) | 11.2 |
| Difficultés scolaires (difficulté de concentration ou d'attention, pb dans les apprentissages) | 6.2 |
| Troubles du comportement (agitation, difficulté de socialisation, agressivité ...) | 13.5 |
| Construction identitaire (difficultés d'individuation/séparation, estime de soi, développement psycho-affectif et sexuel...) | 17 |
| Attouchements, viols, incestes, agression ou abus sexuel (avéré ou soupçonné) | 4.2 |
| Troubles anxieux et psycho somatisation (Troubles du sommeil, phobie, énurésie, encoprésie ...) | 17 |
| Symptômes dépressifs (idées suicidaires, repli social, jeûne...) | 1.5 |
| Soutien à l'exercice de la parentalité, difficultés psycho éducatives | 9 |

- Par rapport à l'année 2017, l'activité des psychologues a été sensiblement remaniée avec un accroissement du nombre d'accompagnements familiaux, mettant à profit la formation en systémie dont ont bénéficié les professionnels MDE et MDA (psychologues, éducatrices de jeunes enfants, éducatrices spécialisés, médecins), permettant de mieux appréhender l'histoire et les problématiques familiales au travers d'un cadre théorique commun.
- Les orientations des professionnels de l'éducation (psychologues scolaires et professeurs) ainsi que celles des professionnels de santé sont en hausse. Partenaires privilégiés, en contact régulier avec les enfants, ils peuvent détecter des difficultés et/ou dysfonctionnements de façon précoce et nous

adresser les familles au besoin. La Maison de l'Enfant et ses services sont mieux connus et identifiés pour répondre à des demandes des usagers extrêmement variées.

- A contrario, l'accompagnement parental a involué. Avec le départ de l'ancienne équipe, nous avons mis un terme aux médiations familiales survenant au décours de séparations conflictuelles qui auraient justifié de médiations conjugales n'entrant pas dans le champ de nos missions.
- On note l'existence de problématiques multiples ou croisées chez un même enfant (enchaînement causal de différentes problématiques ou intrication de différents facteurs sous un même symptôme...). Les associations les plus fréquemment rencontrées sont : troubles du comportement et conflits de loyauté, difficultés scolaires, conflits familiaux et troubles du comportement, conflits familiaux et difficultés scolaires. Les problématiques familiales très souvent en lien avec des séparations conflictuelles des parents sont souvent à l'origine de discordances éducatives et de troubles du développement chez l'enfant.
- Même si l'enfant est au cœur de nos préoccupations, il est fondamental de travailler l'accompagnement des parents autour de leurs difficultés familiales et conjugales afin de favoriser l'investissement parental et rétablir une communication autour de leur enfant, essentielle à son bon développement. De manière générale, les difficultés de l'enfant sont le moteur de la démarche parentale, d'obtenir pour lui, du soutien auprès de professionnels de l'enfance. Si la demande d'aide à la parentalité n'est pas spontanément énoncée dans les premiers motifs de consultation, elle émerge au fil des rencontres et de l'établissement d'une relation de confiance, au fur et à mesure de l'élaboration autour des dimensions familiales et éducatives. La fratrie peut également être reçue pour accompagner à la restauration/l'instauration d'une communication autour de l'enfant et de ses problématiques. Ce dispositif de rencontre aide notamment à un travail sur la place de chacun dans la famille. Les entretiens familiaux en présence de l'éducatrice et du psychologue sont envisagés lorsque les aspects éducatifs et psychologiques de la situation s'influencent et forment un tout parasitant pour l'enfant qu'il devient nécessaire de démêler, ex : éducation parentale inconsciemment influencée par un vécu familial passé.
- Les premiers entretiens psychologiques permettent à la famille (enfants et parents) de reformuler si nécessaire leur demande et d'exprimer leur problématique autour de leur histoire familiale et celles des événements dans un objectif anamnestique. S'en suivent différentes propositions d'accompagnement en fonction de la problématique exposée et bien-sûr de la reconnaissance de la problématique par les usagers concernés.
- **Les accompagnements psychologiques** proposés se font de la façon suivante :
 - **L'accompagnement individuel de l'enfant** (avec la participation systématique des parents lors des entretiens anamnestiques pour accueillir la demande, qu'ils formulent en grande partie à la place de l'enfant, ainsi que l'histoire familiale et événementielle qui entoure cette demande. Un point sur l'évolution de la situation est régulièrement fait avec les parents afin de saisir les attentes de chacun.
 - **L'accompagnement parental** (parent(s) seul(s) en entretien) : Le ou les parents sont reçus seuls pour leur offrir un espace de verbalisation de leurs difficultés conjugales, familiales, inter ou transgénérationnelles. Ce dispositif d'accompagnement est mis en place dans l'intérêt de l'enfant qui absorbe souvent la tristesse ou l'inquiétude de ses parents. L'enfant porte parfois le poids de non-dits familiaux ou de problématiques familiales non-résolues. Ce soutien à la parentalité permet au parent de se recentrer sur l'enfant, sur ses besoins et de (re-)penser la relation à son enfant. Ces entretiens parentaux peuvent aussi se faire dans un temps et un espace parallèle à celui de l'enfant afin de préserver l'intimité de l'enfant, de dissocier les vécus de chacun et de favoriser le processus de séparation/individuation.

- **L'accompagnement familial** (enfant + parents ou famille au complet) : Une orientation de l'accompagnement vers une thérapie familiale est parfois choisie lorsque les difficultés de l'enfant semblent étroitement liées à la dynamique familiale, au rôle et aux places attribués à chacun (exemple de l'enfant pansement ou ciment du couple), à l'histoire familiale consciente ou inconsciente (tabous, deuils passés non élaborés, traditions familiales s'opposant à l'individualité etc.). La thérapie familiale peut aussi bien s'appuyer sur des théories et modalités psychanalytiques qu'être inspirée de la systémie. Le principe étant de respecter au plus près la spécificité de la famille rencontrée et de favoriser l'émergence des individualités
- **L'accompagnement de la fratrie** : Il s'agit d'entretiens cliniques rassemblant des frères et sœurs sans la présence de leurs parents ou tuteurs. Ce choix d'accompagnement émane notamment de deux constats :
 - Certaines demandes concernent des tensions familiales résultant de conflits persistants entre les enfants.
 - Lorsque les conflits fraternels sont mis en avant par la famille, les parents tendent à pointer du doigt le comportement de l'un des enfants. Cet enfant désigné est souvent l'objet de leur demande d'un accompagnement au Fare Tama Hau.

La thérapie par la fratrie favorise l'expression du vécu entre frères et/ou sœurs et permet le développement de l'entraide. Le frère ou la sœur pouvant devenir des co-thérapeutes. Recevoir la fratrie prévient du déplacement du symptôme d'un enfant à l'autre et permet à la famille de sortir d'un potentiel cercle vicieux. L'analyse des relations fraternelles élargit les interrogations sur les difficultés de l'enfant à un niveau supplémentaire, horizontal, en plus du lien vertical parent-enfant. Ces entretiens «fratrie» peuvent par la suite aboutir à la séparation des espaces thérapeutiques pour chacun des enfants afin de soutenir, dans un deuxième temps, l'expression de leur individualité.

- **L'accompagnement psycho-éducatif** : Entretiens familiaux menés par l'éducateur et le psychologue. Cette modalité de suivi est notamment envisagée lorsque les aspects éducatifs et psychologiques de la situation s'influencent et s'imbriquent formant un tout parasitant pour l'enfant qu'il devient nécessaire de démêler.
- Ces formes d'accompagnement peuvent se suivre ou se chevaucher selon les problématiques et les besoins dégagés au fil du travail. Il n'y a pas de durée de suivi préétablie. Elle est fonction des problématiques mises à jour, de l'investissement de l'enfant dans son processus d'élaboration psychique et de résolution des conflits, de l'investissement parental.
- On note que les entrées directes, situations qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation de la demande, représentent 7% dans l'activité des psychologues, soit 67 usagers qui ont été orientés directement pour le caractère impératif voire urgent de leur situation. Ce type d'orientation est fait par nos partenaires extérieurs : médecin, psychologue scolaire, référents des Maisons de l'Enfance ou par nos agents d'accueil qui constatent le caractère urgent de la demande, souvent en lien avec un deuil ou des sévices avérés ou soupçonnés. Ce type d'orientation doit malgré tout rester exceptionnel.
- La forte congruence entre les motifs initiaux de consultation psychologique et les problématiques travaillées au cours des suivis (même si d'autres problématiques émergent lors des séances) montre la réelle pertinence des entretiens d'évaluation et incite à soigner tout particulièrement cette première approche du patient.
- Les psychologues ont rédigé 5 signalements suite à des révélations de maltraitance au décours de suivis ou à l'occasion d'entrées directes.
- **Les « interventions café-parent »** dans les Maisons de l'Enfance par les psychologues interviennent en complémentarité des café-parents existant. Elles répondent à un besoin des parents, identifié par

les référents des Maisons de l'enfance, concernant des précisions sur certains sujets quotidiens rencontrés par les parents (la parentalité, les stades de développement de l'enfant, l'émergence et la gestion des émotions ou encore les angoisses). Leurs questionnements au fond relèvent d'une seule et même interrogation : « Suis-je un bon parent ? ». Apporter un regard professionnel permet aux parents d'élaborer des pistes de réflexions, d'échanger et finalement la plupart du temps de les rassurer sur leurs compétences.

En cas de difficultés plus sérieuses, les parents sont invités en entretien particulier où une orientation peut leur être conseillée. Les sujets abordés sont définis à l'avance sur proposition des psychologues, des référents ou des usagers soit font l'objet d'un espace de libre discussion.

L'intervention des psychologues sur ces temps d'échanges permet de vulgariser de nombreuses informations et de les lier de façon pragmatique aux questionnements ou expériences des parents. Le nombre d'interventions au café-parent a atteint sa vitesse de croisière. Ces dernières ont été stables toute l'année avec une moyenne d'une intervention par mois pour chaque psychologue à la MEPU, la METAR et la MEFTH, **avec un total de 26 interventions**. La MEFA bénéficiait quant à elle de la participation bénévole d'une psychologue clinicienne libérale.

- Les psychologues participent également au cycle de **conférences du Haut-Commissariat, au total 4**. Toutes ces activités extérieures demandent un intense travail de préparation, imputé au temps d'accueil du public. Cependant ces interventions (café-parents, conférences) entrent dans le cadre des objectifs de prévention primaire du Fare Tama Hau et permettent si besoin d'informer les parents sur les modalités d'accueil et d'accompagnement proposées dans l'unité de soin de la Maison de l'Enfant à Fare Ute.
- **Les psychologues participent aux synthèses** programmées pour les enfants placés au FTAN et interviennent sur invitation aux équipes éducatives, **pour un total de 34**.
- Un psychologue a accueilli une étudiante de l'ISEPP
- **La prise en charge collective : Le groupe d'expression corporelle** : cette activité a été pensée et mise en place en 2016, pour des enfants dont la prise en charge individuelle était bénéfique mais insuffisante ou dont la situation duelle en entretien suscitait un blocage ou des angoisses. Le groupe, dans ce contexte, peut être considéré comme un outil, un point d'appui complémentaire à la prise en charge individuelle ou comme prise en charge unique, pour permettre aux enfants d'élaborer, d'étayer leurs problématiques, l'objectif principal étant de permettre, à travers le corps, un ancrage identitaire et une construction / réparation d'une estime de soi mise à mal. Le travail en groupe permet à l'enfant de se faire une place et savoir se positionner, faire du lien avec soi, avec l'autre mais également d'exprimer par le corps ce qui ne peut se dire en mots afin de tenter de mettre du lien entre le corps, les émotions et les mots.

Il s'agit d'un groupe fermé composé de 6 enfants, âgés de 8 à 10 ans, adressés par les psychologues et/ou par la kinésithérapeute de la structure, dans le cadre du projet de soin.

L'activité a eu lieu le mercredi après-midi de 13h à 14h, un mercredi sur deux, sur des sessions de dix séances, ceci correspondant à une demi-année scolaire (hormis les grandes vacances).

Chaque séance était composée de trois temps forts : le temps d'accueil, le temps d'activités et le temps de parole. Les dix séances ont été construites de manière évolutive, allant du groupe vers l'individuation dans le groupe. Ce projet a été remanié en début d'année 2017 après le départ de la kiné. La psychologue était alors accompagnée d'une éducatrice spécialisée et d'un agent social. Le projet a pris fin en juin 2017 et n'a pas été reconduit, les créneaux du mercredi et vendredi après-midi étant les plus prisés par les familles pour des entretiens individuels.

| Interventions des psychologues en 2017 | JMB | IL |
|---|--|--|
| Nb de synthèses au FTAN | 7 | 24 |
| Nb de Café-parents dans les ME | 11 | 16 |
| Nb d'équipes éducatives | 2 | 1 |
| Nb interventions au Haut-Commissariat | 2 « La reconnaissance, processus psychologique chez l'enfant » « Le deuil : parent, comment accompagner votre enfant ? » | 2 « L'estime de soi chez l'enfant » « Le mensonge : sa place dans le développement de l'enfant » |
| Nb de réunions psy FTH | 7 | 7 |
| Accueil de stagiaire | 1 étudiante en psycho ISEEP 5 semaines | |

- **Formation des psychologues :** Les 2 psychologues ont chacun bénéficié de 21 heures de formation d'accueil en langue tahitienne, devant améliorer la qualité d'accueil de l'usager ne maîtrisant pas ou peu la langue française.
- **Dans le cadre de la formation continue des professionnels,** les psychologues organiseront des mini-conférences, débats à destination du personnel du FTH et Maisons de l'Enfance. Expérimentalement, quelques sujets seront abordés à l'occasion des rassemblements des Maisons de l'Enfance. Le format pourrait être ensuite étendu à des conférences ouvertes au public, au sein du Fare Tama Hau en 2018.

3.3.5 Activité des travailleurs sociaux :

Cette année encore, a été marquée par des mouvements des travailleurs sociaux. Ainsi une éducatrice spécialisée a remplacé son homologue de la Maison de l'Adolescent, en congé maternité, de février à juin, date de fin de contrat. La CESF embauchée l'année précédente a passé avec succès sa VAE d'éducatrice spécialisée puis a été reçue au concours de la fonction publique, pour intégrer la Maison de l'adolescent au 1^{er} décembre 2017. Une éducatrice de jeunes enfants également lauréate du concours a alors pris le poste vacant de la Maison de l'Enfant en décembre 2017. Enfin, un éducateur spécialisé prendra le second poste en juin 2018.

Ces mouvements de personnel ont en partie impacté l'activité de la MDE au profit de la MDA. La CESF à l'instar des psychologues a diversifiée son activité et fait bénéficier aux 4 Maisons de l'Enfance de Tahiti d'ateliers cuisine saine et budget. L'ES quant à elle, outre les consultations à la MDA, a aussi coordonné les activités du Tau Marere des grands les 6 premiers mois de l'année.

Ces nouvelles travailleuses sociales n'ayant pas été formées à la médiation familiale et n'ayant que peu pratiqué de visites médiatisées, il a été convenu avec les différents partenaires :

- de cesser les médiations parentales dans le cadre de séparations conflictuelles (adressées sur ordonnance du JAF)
- de confier les visites médiatisées ordonnées par le JAF à une association. Désormais, seule une salle de VM peut être utilisée au sein du FTH. Les VM JAF ne seront plus hébergées au sein des Maisons de l'Enfance suite à des incidents graves et actes de vandalisme perpétrés par des pères violents.

- les VM accompagnées par les référents sociaux seront en revanche poursuivies dans l'ensemble des structures.

Nombre et nature des entretiens effectués en 2016 : au total ont été faits 441 entretiens (évaluations, suivis, VM...) vs 360 en 2016 soit une augmentation d'activité de 18% malgré les aléas de changements de personnels, délais de carence et d'embauches, d'ouverture à de nouvelles activités dans les Maisons de l'Enfance (animation de formations « lutter contre le gaspillage alimentaire », suivies de **20 ateliers nutrition/budget**) ainsi qu'une participation au groupe d'expression corporelle soit **10 séances** un mercredi sur 2 de janvier à juin et **15 séances de Tau Marere des grands**.

| 2017 | PL (11 mois) | JB (6 mois temps partiel) | ML (1 mois) | TOTAL |
|------------------|--------------|---------------------------|-------------|-------|
| Nb d'évaluations | 86 | 26 | 19 | 131 |

| Nature de la première demande | % |
|---|------|
| Changement de comportement: agressivité, repli sur soi, insolence, troubles alimentaires, pleurs, colère, vol, violence... | 50,3 |
| Maltraitements: physiques, psychiques, sexuelles, harcèlement, négligences... | 1,8 |
| Traumatismes: témoin ou victime de violences, accident, décès, tentative de suicide, placement, hospitalisation, emprisonnement d'un des parents ou famille proche... | 6 |
| Conflit de couple: divorce, séparation conflictuelle... | 23,6 |
| Difficultés scolaires: orientation par l'enseignant ou psychologue scolaire, retard dans les apprentissages, difficulté de concentration et/ou d'intégration... | 21,7 |
| Troubles du langage et autres dysfonctionnements neuropsychologiques | 5,7 |
| Problème de santé: pathologies, énurésie, encoprésie, obésité, bilan médical: demande de certificat médical | 2,17 |
| Autres | 5,7 |

| Problématiques identifiées lors de l'évaluation | % |
|---|------|
| Problématiques de lien: absence de l'un des parents ou des deux parents dans le rôle parental | 13 |
| Difficultés à poser le cadre et les limites à l'enfant | 23 |
| Problématique de la séparation parent/enfant | 14,7 |
| Conflits familiaux, conflits conjugaux, séparation conflictuelle entre les parents | 25,7 |
| Mal être, angoisse, manque de confiance en soi, faible estime de soi... | 17,9 |

| | |
|---|-------------|
| Problématiques psychiatriques de l'un des parents, consommation d'alcool, paka... | 4 |
| Demande d'un soutien à la parentalité | 22,3 |
| Besoin des parents d'être rassurés | 31,8 |
| Difficultés de communication parents/enfants | 22,7 |

| Prise en charge des TS | PL (11 mois) | JB (6 mois temps partiel) | ML (1 mois) | TOTAL |
|---|---------------------|----------------------------------|--------------------|--------------|
| Prise en charge éducative | 18 | 4 | 5 | 27 |
| Prise en charge psycho-éducative | 12 | 1 | 2 | 15 |
| Accompagnement éducatif ponctuel/soutien à la parentalité | 8 | 5 | 4 | 17 |
| Nb total de suivis | 38 | 10 | 11 | 59 |
| Orientation vers organismes extérieurs (CIDFF, TE RAMA ORA, DAS...) | 5 | 0 | 1 | 6 |
| NB de visites médiatisées (VM) | 21 | 4 | 2 | 27 |
| Nb total d'entretiens MDE + VM | 191 | 146 | 29 | 366 |
| Nb total d'entretiens MDA | 0 | 75 | 0 | 75 |
| Nb d'informations préoccupantes et signalements | 2 | 0 | 0 | 2 |

L'objectif de l'entretien d'évaluation consiste en l'appréhension globale des difficultés que peuvent rencontrer les familles. Les points essentiellement abordés lors de ces entretiens sont tournés vers la qualité du lien parent/enfant, la communication, la place et le rôle de chaque individu dans la famille et la verbalisation des moments de crises dans le quotidien. Au travers de ce temps d'échange avec la famille, il est conseillé à la famille d'essayer de prendre le recul suffisant pour (re) trouver un équilibre sécurisant pour l'enfant et son entourage. Un maximum d'informations doit être recueilli à l'occasion de cet entretien afin de pouvoir envisager l'accompagnement le mieux adapté à la situation, qui pourra ensuite être réévalué au fil du suivi.

La nature de ces premières demandes est souvent liée à un changement de comportement de l'enfant, des conflits intrafamiliaux, des séparations conflictuelles mais également peut faire suite à une orientation de l'école. Bien souvent lors de ces entretiens d'évaluation, nous observons que le motif de la première demande mis en avant par la famille est bien différent de ce qui nous est révélé en entretien, et des difficultés bien plus importantes peuvent être abordées, initialement retenues par peur ou honte.

Après concertation en équipe pluridisciplinaire, les divers types de prise en charge des TS sont :

L'accompagnement éducatif : Il peut se faire avec l'enfant et les parents ou avec l'enfant seul, selon les situations et si l'enfant se sent à l'aise pour être en présence de l'éducateur sans ses parents. Lors de ces entretiens, il s'agit de travailler avec l'enfant le cadre, les limites, le rapport à la loi... de mieux cerner son comportement au quotidien à l'école, avec ses parents, ses frères et sœurs, de l'aider à exprimer ses émotions

à l'aide d'outils adaptés à son âge, de l'aider à trouver des ressources en lui pour que la situation évolue de manière positive. Cet accompagnement ne peut se faire sans la collaboration des parents qui peuvent avoir un rôle très important afin de soutenir leur enfant dans ces moments difficiles. Une prise de recul et une remise en question de la famille dans sa globalité est nécessaire pour faire évoluer les choses.

L'ES donne également lors de cet accompagnement des outils ludiques aux parents afin de les aider à remettre le cadre à la maison ou à aider leurs enfants à exprimer leurs émotions, le rôle et la place de chacun sont redéfinis enfin de renouer une communication harmonieuse et apaiser le climat familial.

L'accompagnement psycho-éducatif : Il peut être proposé aux familles lorsqu'au-delà de l'accompagnement éducatif, on remarque un besoin d'accompagnement psychologique chez l'enfant, suite à des traumatismes violents par exemple. Des synthèses sont organisées entre le psychologue et l'éducatrice pour faire un point sur l'évolution de la situation.

Les accompagnements familiaux ou thérapie familiale : En binôme avec les psychologues, il s'agit d'accompagner l'enfant et sa famille dans un travail en systémie afin de permettre à toutes les personnes gravitant autour de l'enfant désigné comme symptôme, d'être actrices et investies dans cet accompagnement.

Soutien ponctuel : Il s'agit à la fois d'orienter, de conseiller les familles sur le plan administratif et juridique mais aussi de leur apporter des conseils dans l'approche concrète de certaines situations délicates mais passagères, en les rassurant sur leurs compétences. Pour un certain nombre de situations, sans les banaliser, le questionnement est commun et une prise en charge pas toujours nécessaire. Une orientation vers les Maisons de l'Enfance est alors souvent proposée afin d'y trouver un lieu où les parents pourront échanger avec les professionnels sur place ainsi que d'autres familles mais aussi s'apaiser, trouver un lieu de socialisation pour leur enfant... évitant ainsi une surenchère de prises en charge parfois déjà lourdes pour certaines familles (suivi DAS, OPH...). Un lien est maintenu avec les référentes des Maisons de l'Enfance qui peuvent nous réorienter ces familles en cas de besoin.

Les visites médiatisées : A partir du mois de février 2017, les visites médiatisées JAF ont pris fin au Fare Tama Hau. Les visites médiatisées JE ont été maintenues en binôme avec le travailleur social référent de la situation. En plus d'être garant du cadre et de la sécurité des enfants, le but est d'accompagner parents et enfants dans la reprise du lien et dans la verbalisation de certaines problématiques.

Autres activités des TS:

- Une des éducatrices spécialisées a remplacé son homologue de la Maison de l'Adolescent pour 34 suivis soit 75 entretiens. Elle a coordonné les activités du Tau Marere des grands, à chaque vacances scolaires jusqu'à l'arrêt de la vacation avec l'association Hopue tamai en juin 2017 (préparation et animation de 15 séances).
- La conseillère en économie sociale et familiale, faisant fonction d'éducatrice, a proposé dans les 4 Maisons de l'Enfance de Tahiti divers ateliers de nutrition/ budget avec une sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire (cf. bilan d'activité des Maisons de l'enfance) : au total 4 dates ont été proposées à chacune des 4 Maisons de l'Enfance. Elle a également animé 4 séances d'ateliers nutrition/budget à la MEPU en partenariat avec des associations de quartiers de Punaauia. Au total, préparation et animation de 20 séances. Elle a en outre co-animé le groupe d'expression corporelle avec une des psychologues et un agent social soit 10 séances un mercredi sur 2 de janvier à juin. Enfin elle a accompagné une stagiaire CESF pendant 1mois et demi.

Formation des TS:

Une ES a pu bénéficier d'une formation de 5 jours sur le thème des violences intrafamiliales, organisée par le centre de formation de la Croix rouge.

4. PROJETS POURSUIVIS ET ACTIONS MENEES

Le projet des Maisons de l'Enfance arrive à présent dans sa phase de maturation. Les 6 Maisons de l'Enfance fonctionnent et font l'objet d'un bilan spécifique.

4.1- En termes de prévention primaire

Avec l'ouverture de la Maison de l'Enfance du Fare Tama Hau, dernière-née en novembre 2016, les espaces d'accueil se sont vus refondés dans cette entité unique, dans l'objectif d'une simplification et meilleure visibilité pour l'usager avec réorganisation en interne et à moyens constants (humains et financiers). Ainsi le Fare Taura'a et le Fare Tau Marere n'existent plus, seul le Tau Marere des grands, projet de réussite éducative avec l'école Vaiatu a été prolongé jusqu'à la fin de l'année scolaire en juin 2017.

Le Fare Ta'u Marere des grands :

Ce projet-pilote de réussite éducative ciblant des enfants de CP-CE1 ans, repérés pour des difficultés à entrer dans les apprentissages scolaires associées à des troubles du comportement a démarré pour la première fois à la rentrée scolaire 2011-2012. Depuis la rentrée 2015-2016, le projet a été mis en place avec l'école Vaiatu de Paea, et a été reconduit en 2016-2017.

Un suivi sur l'année scolaire à chaque «petites» vacances (hors vacances de Noël et grandes vacances) est proposé à raison de 5 demi-journées par semaine. Les activités sont co-animées par les agents de la MDE et l'association Hopue Tama'i. Le projet a pour but de mettre en œuvre des activités culturelles (chant, musique, danse...), d'expression corporelle, de motricité et exercices de latéralisation, de développer des actions autour des langages et de la lecture, de mettre en place des ateliers créatifs et de sensibilisation à l'éducation à la santé, à l'environnement... La logique est moins de faire du sur mesure, que de créer une cohésion de groupe, une ouverture sur l'autre et sur l'extérieur.

La finalité n'étant pas de recommencer l'école après l'école mais de donner à ces enfants un espace d'expression et de liberté de création, favorisant leur appétence à la découverte, au plaisir de produire ou reproduire et tester de nouvelles ressources individuelles en les conduisant vers une meilleure estime de soi. Un travail évolutif sur une semaine est proposé lors de chaque période de petites vacances avec une présentation de leur production faite lors de la dernière séance, soit en interne soit devant les parents et les enseignants.

Ce projet vise l'amélioration des compétences sociales et scolaires de ces enfants. Un accompagnement des parents est effectué sous forme d'échanges en soirée, au sein de l'école de leurs enfants qui devient un lieu de découvertes et de vie. Une évaluation est faite en fin d'année à la fois avec l'équipe pédagogique et avec les parents sur les bénéfices obtenus

Un ramassage des enfants est organisé par le Fare Tama Hau. 8 enfants ont participé à ce projet, sur 15 séances entre janvier et juin 2017.

A l'occasion des soirées avec les parents : ceux-ci ont été conviés à amorcer un travail autour du lien parents-école, à réfléchir et s'exprimer sur les thèmes : maltraitance infantile, droits de l'enfant, construire sa parentalité ...

La possibilité d'observer leurs enfants au Fare Tama Hau (lors de la dernière séance de chaque session) ou lors de la présentation de leurs travaux à l'école rend les parents plus ouverts à une collaboration avec l'école et plus sensibles aux problématiques éducatives. Le regard porté sur l'enfant est devenu positif, l'enfant étant valorisé par sa production et la dynamique d'équipe.

Les remaniements d'organisation nécessaires au bon fonctionnement de la Maison de l'Enfance du FTH notamment en termes de ressources humaines et l'arrêt de la vacation avec l'association Hopue Tamai, nous

ont conduits à interrompre momentanément ce projet. Il devra être revu et intégré dans un projet plus global de réorganisation du Centre de documentation en 2018.

4.2 En termes de prévention secondaire, tertiaire :

La création des Maisons de l'Enfance a multiplié les possibilités de nouveaux espaces de visites médiatisées en offrant un écrin idéal pour accompagner et soutenir les familles dans une démarche de consolidation ou reconstruction du lien parent(s)-enfant(s).

Les nouvelles professionnelles éducatrices spécialisées et éducatrices de jeunes enfants recrutées n'ont pas reçu de formation à la médiation parentale, cette activité a donc cessé. Par ailleurs, nouvellement formées, il a été convenu avec les partenaires sociaux de ne fonctionner qu'en binôme, travailleur social référent de la situation et une de nos éducatrices. Seules sont hébergées dans les Maisons de l'Enfance des visites médiatisées ordonnées par le juge des enfants.

En effet, en raison d'incidents sérieux provoqués par des pères agressifs, parfois violents, il a été convenu que les visites médiatisées ordonnées par le JAF seraient menées par une association en leurs locaux, une salle pouvant au cas échéant leur être mise à disposition dans l'enceinte du Fare Tama Hau, exclusivement.

4.3 Evènementiels :

- **20 novembre 2017** : nous avons été conviés à tenir un stand d'information et jeux à l'occasion de la Journée Mondiale des Droits de l'Enfant, organisée par l'association « Papa où t'es ? », dans le jardin du Musée des îles.
- **Noël des Solidarités** : une journée récréative a été organisée par le Ministère de la Santé et des solidarités au Jardin Paofai le **9 décembre 2017**, 4 professionnels ont organisé contes et jeux, distribution de goodies.

4.4 Ateliers d'information, cours et conférences :

- **Formation des élèves du CFP, du SEFI et du RSMA** (présentation du FTH et visite, intervention sur : « maltraitance infantile » ; « construction parentale et parentalité » ; « du bien manger au bien vivre » ; « en route vers l'autonomie »)
- **Conférences au Haut-Commissariat** : « La reconnaissance, processus psychologique chez l'enfant », « Le deuil : parent, comment accompagner votre enfant ? », « L'estime de soi chez l'enfant », « Le mensonge : sa place dans le développement de l'enfant ».
- **Interventions dans les écoles** : présentation du FTH, maltraitance infantile, harcèlement à l'école, les droits de l'enfant.

4.5 Dans le cadre du partenariat :

- **Partenariat avec l'Education** : refondation de la convention cadre du dispositif passerelle et rédaction des 6 avenants tripartites. Participation à la Semaine des Maternelles. Participation sur invitation aux équipes éducatives.
- **Partenariat avec la DAS** : participation à la Commissions d'agrément des accueillants familiaux à la DAS. Co-conduite des visites médiatisées au sein du FTH et dans les Maisons de l'Enfance. Organisation d'une réunion d'information sur la Cellule de signalement, rédaction des informations préoccupantes. Réunions avec les conseillères en économie sociale et familiale pour le montage de projets de nutrition au sein des maisons de l'enfance.
- **Partenariat avec les Juges aux Affaires familiales** : réorganisation des VM
- **Partenariat avec le Foyer Te Aho Nui** : outre les prises en charges dans l'unité (médicales et psychologiques), participation aux synthèses.

- **Partenariat avec la Mairie de Punaauia** : mise à disposition de nos locaux pour des ateliers nutrition (CUCS) avec participation de l'EJE et animation d'ateliers nutrition/budget par la CESF du Fare Tama Hau pour les quartiers sociaux de Punaauia.
- **Partenariat avec le CIDFF** pour une réunion d'information sur l'autorité parentale, patronyme et reconnaissance de l'enfant.
- **Partenariat avec les organismes de formation pour adultes CFPA, SEFI, RSMA.**

4.6- Communication :

- Multiples interviews radiophoniques, télévisuelles et dans la presse écrite sur les activités des Maisons de l'Enfance, sur les droits de l'Enfant (JT en tahitien par un des agents sociaux) ;
- Le service de communication de la Mairie de Faa'a diffuse sur le grand écran des guichets d'accueil un clip sur la MEFA ;
- Création d'une page Facebook par île (Tahiti, Raiatea et Nuku-Hiva) pour parution des programmes mensuels des activités des Maisons de l'Enfance ;
- Création d'un nouveau flyer des espaces d'accueil et carte de visite de la MDE.

5. CONCLUSION :

L'année 2017 consolide l'orientation de la Maison de l'Enfant, impulsée par la modification de l'arrêté de 2009, vers plus de prévention primaire, favorisant le repérage précoce et la prise en charge des dysfonctionnements du lien parents-enfants, en mettant à disposition des espaces d'accueil et de soutien à la parentalité, en proposant à l'enfant des espaces de découverte, d'éveil et de socialisation, en participant à des interventions de sensibilisation auprès des professionnels et partenaires extérieurs... Les nécessaires prises en charge n'en sont pas oubliées et le fonctionnement en équipe transdisciplinaire, permet de mettre en place des prises en charge sur mesure répondant au plus près des besoins profilés.

En pratique, l'anamnèse des situations montre un taux important de familles consultant à l'occasion de conflits de couples et séparations, souvent couplés à des problèmes de garde. La plupart du temps, le principal motif de demande allégué est « troubles du comportement chez l'enfant », négligeant souvent l'aspect somatique et les difficultés scolaires (relevées par les enseignants qui proposent aux familles de nous rencontrer).

Dans ce contexte souvent complexe, les prises en charges proposées sont multiples, conjuguant suivi individuel de l'enfant et accompagnement familial. L'objectif est de favoriser l'investissement parental en améliorant la communication autour de leur enfant, essentielle à son développement psychoaffectif, en prévenant maltraitances, troubles du comportement, risque d'échec scolaire, actes d'incivilités voire de délinquance, conduites à risque... Les demandes spontanées pour des soutiens à la parentalité s'intensifient mais sont souvent sous-jacentes et révélées lors de l'entretien d'évaluation. Par ailleurs, les demandes de diffusion du livret « Devenir parent, ça s'apprend ! » par nos partenaires montre l'intérêt porté à ce type d'outil.

Le grand chantier de création et mise en œuvre des Maisons de l'Enfance est à présent bouclé et entre dans le fonctionnement global de la Maison de l'Enfant avec participation des divers professionnels à des activités excentrées mais aussi aux rassemblements des Maisons de l'Enfance pour des points de coordination et de formation.

6. PERSPECTIVES POUR 2018 :

Après une année 2017 encore dédiée aux changements, 2018 devrait s'apaiser en termes de ressources humaines plus stables et d'activités redéfinies.

Les Maisons de l'Enfance font partie à présent des orientations proposées aux familles. Les professionnels de la Maison de l'Enfant interviennent sur des activités des Maisons de l'Enfance donnant plus de transversalité à nos actions, portées par tous, pour plus de cohérence et de cohésion. Les rassemblements

des Maisons de l'Enfance et de la Maison de l'Enfant se poursuivront avec une mission de formation continue en plus de la nécessaire coordination.

Des outils transversaux seront développés avec la création d'une Newsletter diffusant l'agenda d'activités au plus grand nombre (synthèse des diverses pages Facebook) et faisant un focus sur une activité phare. A terme, ce nouvel outil de communication pourra toucher par mailing l'ensemble de nos partenaires institutionnels ou associatifs.

Une ouverture vers le grand public verra le jour début 2018 avec la mise en place en soirée (rythme trimestriel) de rencontres-débat co-animées par des professionnels des unités du Fare Tama Hau et des Maisons de l'Enfance.

Le projet pilote de réussite éducative va être refondé et sera inclus dans un projet plus global d'animations de la bibliothèque du Fare Tama Hau en cours d'élaboration.

ANNEXE : La MDE en chiffres

La Maison de l'Enfant a reçu 335 nouvelles demandes d'évaluation en 2017 (vs 285 en 2016, 340 en 2015, 285 en 2014, 356 en 2013, 270 en 2012 et 213 en 2011) pour 377 enfants (vs 338) soit une augmentation de 18% du nombre d'ouvertures de dossiers, équivalent à un niveau d'activité comparable à celui de 2013.

Sur les 335 nouveaux dossiers en 2017, un rendez-vous d'entretien d'évaluation classique a été proposé à 163 familles (vs 142). Il y a eu en outre 172 entrées directes (vs 91).

89% (contre 82% en 2016) des familles ont été reçues au premier rendez-vous proposé.

Les principaux motifs de demande à l'entrée ont été :

- 60% de demandes en lien avec des troubles du comportement de l'enfant
- 9% des enfants présentent des retards dans les apprentissages (sous-évalué, il s'agit du motif de venue donné par les familles)
- 31% des enfants présentent des problèmes de santé (vs 18 en 2016)
- Le contexte familial évoqué à la demande, avant entretien d'évaluation fait état de 90% de situations où sont retrouvés de façon souvent cumulée des séparations conflictuelles avec parfois de la violence et des problèmes relationnels intrafamiliaux (au sens large)

La file active de 2017 est constituée de 93 anciens suivis et 305 nouveaux suivis pour 268 enfants et 37 adolescents. Au total, 398 suivis ont donné lieu à 1806 actes (entretiens, consultations, visites médiatisées) réalisés à la Maison de l'Enfant pendant l'année 2017 (vs 1856 en 2017).

Malgré une augmentation de 18% du nombre de nouvelles demandes (les familles et institutions nous ayant repéré pour des prises en charge précoces de dysfonctionnements familiaux), nous observons une activité stabilisée de la Maison de l'Enfant, puisque pour de nombreuses situations, un suivi ponctuel est proposé voire une simple orientation vers les Maisons de l'Enfance préconisée.

Nouveauté 2018 : les Maisons de l'Enfance entrent donc dans notre arsenal de propositions. Parallèlement les professionnels de la Maison de l'Enfant interviennent sur des activités des maisons de l'Enfance : café-parents, ateliers nutrition budget, formations, donnant plus de transversalité à nos actions.

Cet axe de prévention primaire est à développer puisque singulier dans le paysage médicosocial de Polynésie et s'enrichira en 2018 de rencontres-débat au sein du Fare Tama Hau, tout public, mais aussi d'ateliers autour du livre (ateliers contes, projet Tau Marere des grands) avec la réorganisation en cours du centre de documentation du Fare Tama Hau.

Les interventions auprès de nos partenaires sont à présent reconduites d'année en année: dans les écoles (semaine des maternelles, du CP, JMDE, dispositif passerelle), conférences mensuelles au Haut-commissariat, participation régulière aux formations des stagiaires du CFP, du RSMA et du SEFI...

1

2

2.1

2.2

2.3 Rapport d'activité des Maisons de l'Enfance

1. INTRODUCTION

L'évolution progressive des besoins des parents, d'une part, et celle des pratiques et préconisations des professionnels, d'autre part, ont généré au cours des cinquante dernières années une forte diversification des modes d'accueil collectif du jeune enfant, tant qualitativement que quantitativement.

Le soutien à la parentalité mérite d'être considéré comme un investissement social "rentable" permettant de renforcer la cohésion sociale et d'éviter des interventions curatives ultérieures : il tente non seulement de répondre à une demande mais également de promouvoir le « bien-être des parents » pour un « bien devenir » des enfants. Pour ce faire, il convient de banaliser le recours à ce type de services en évitant tout risque de stigmatisation ou de prescription, en répondant de manière concrète aux nouveaux besoins exprimés ou ressentis par les parents. Les mutations sociétales impliquent également une raréfaction des transmissions intergénérationnelles avec de plus en plus de jeunes familles nucléaires vivant loin du mode de famille élargie qui faisait naguère référence. Or, Le regard porté sur l'enfant a considérablement évolué. La recherche neuroscientifique a démontré l'importance pour le jeune enfant de sa prise en charge précoce sur le plan affectif, éducatif, de l'éveil et au plus près de ses besoins dans l'intérêt de son développement ultérieur : de l'acquisition de ses compétences, de son autonomisation, de sa socialisation et de son entrée dans les apprentissages. Ceci est d'autant plus important que l'enfant est issu d'un milieu défavorisé, porteur d'un handicap, d'une maladie chronique... Des études tendent à montrer que le repérage et la prise en charge précoces des dysfonctionnements du lien mère-enfant, l'accompagnement à la parentalité sont essentiels en prévention des maltraitances, prévention de l'échec scolaire et de la déscolarisation mais aussi en prévention des actes d'incivilité, de la délinquance et des conduites à risque.

Favoriser l'immersion précoce du très jeune enfant dans un bain langagier riche réduirait également à terme les inégalités scolaires. L'accueil en structure des jeunes enfants ne doit plus être conçu seulement comme un mode de garde au service des parents, mais avant tout comme des lieux d'éducation au service du développement des enfants, notamment des plus défavorisés.

La période de 0 à 3 ans est primordiale dans le développement de l'enfant. Agir dès cette période-clé du développement de l'individu, durant laquelle les inégalités sociales ont l'impact le plus lourd mais où l'action publique peut, justement, être la plus efficace et la plus pertinente est un des enjeux en faveur de la création de ces Maisons de l'Enfance. Cette action est à mettre en perspective avec l'invitation à scolariser les enfants de moins de 3 ans, privilégiant ceux issus de familles les plus éloignées de la culture scolaire (circulaire n°1671/MEE du 16 avril 2015 relative à l'accueil en maternelle et la scolarisation des moins de trois ans). Ces nouvelles mesures mettent aussi l'accent sur l'accueil réservé aux parents. Un partenariat avec l'Education, basé sur des missions communes mais des actions complémentaires a vu le jour par la mise en place de dispositifs passerelles, assis par une convention-cadre et l'organisation de formations des professionnels.

Ainsi, il n'est plus envisageable de dissocier l'accueil et l'éveil de l'enfant sans penser soutien à la parentalité et notamment, qualité du lien mère-enfant. Les parents doivent être légitimés, rassurés, accompagnés et soutenus. Outils de cohésion sociale, ces Maisons de l'Enfance doivent pouvoir répondre à cette injonction : « comment promouvoir le bien-être des parents pour un meilleur devenir des enfants ? »

2. HISTORIQUE

Dans le cadre du Pacte de Progrès et du contrat de développement, un partenariat Etat-Pays a été acté en 2009 pour développer en Polynésie française l'accueil de la petite enfance au sein de communes volontaires. C'est ainsi que le 23 juillet 2009, l'Etat et la Polynésie française s'engageaient en signant la convention de financement n°183 09, dans la voie de la modernisation de l'accueil de la petite enfance et de l'accompagnement des parents de jeunes enfants. Cette convention a permis le financement de la construction de Maisons de l'enfance (ME) sur des terres domaniales ou municipales dans les communes s'inscrivant à ce double projet. Ont été finalement retenus 5 projets : Punaauia (MEPU), Faa'a (MEFA), Taravao (METAR), Uturoa (MEUTU), Taiohae (METAI).

Initialement pressenti comme référent technique puis écarté du projet, ce n'est qu'en février 2013, que le Fare Tama Hau a, à nouveau, été associé à ce projet et qu'une nouvelle relance de la réflexion Pays-Etat-Commune s'est engagée afin de doter d'un projet d'établissement original et innovant chaque structure. Le Fare Tama Hau a alors eu la charge de proposer une définition des Maisons de l'Enfance, avec le double volet d'accueil de la petite enfance et de soutien à la parentalité. En juin 2013, une note en conseil des ministres confirmait le Fare Tama Hau en soutien technique de ce projet et c'est en décembre 2013 que le Gouvernement lui confiait les missions de gestion et coordination par arrêté.

3. MISSIONS

Envisagé dans une perspective de développement local, l'intérêt d'une Maison de l'enfance est de pouvoir créer un espace de service public de proximité pour les familles du territoire. Ainsi est né ce projet des Maisons de l'Enfance comme un outil fédérateur autour de la famille dans un objectif de cohésion sociale. L'objectif de ces structures, en fonction des besoins identifiés dans chaque commune, est de faire bénéficier aux familles, sur un même site, d'activités émanant de différents services : multi-accueil, relais assistante maternelle, lieu d'accueil enfants/parents, permanences liées à des thématiques « petite enfance », structures passerelles avec l'école maternelle, espaces de médiation... Ces différents accueils ont pour condition de faire évoluer le jeune enfant dans un cadre éducatif, sanitaire et social favorable à son épanouissement et donner ainsi à ses parents, l'opportunité d'exercer une activité, professionnelle ou non, de lutter contre l'isolement ou l'exclusion sociale et de trouver en un même lieu, au plus près des familles une multiplicité de services.

Ces structures sont dimensionnées pour accueillir 35 enfants au plus, dans des conditions correspondant aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur. Ces nouvelles structures se veulent complémentaires et non concurrentes des crèches et garderies existantes. Pôle d'exemplarité en matière d'accueil du jeune enfant, elles permettront le soutien et la formation continue des assistantes maternelles agréées. Autour de cet espace, il sera également possible de mettre en place une dynamique de rencontres et d'échanges pour informer les parents ou futurs parents sur la prise en charge de leurs enfants, pour répondre aux difficultés qu'ils rencontrent dans leur rôle d'éducateur, avec l'intervention des professionnels concernés, en partenariat avec les associations, organismes et administrations concernés.

Agir sur les déterminants socio-environnementaux est un levier majeur de lutte contre les inégalités sociales. Faire de la prévention primaire en soutenant et valorisant les parents dans leur rôle et fonction, une priorité, c'est aussi adopter et faire adopter très tôt de bonnes habitudes en termes d'hygiène alimentaire et d'hygiène de vie. Centraliser sur un même lieu de nombreuses actions de sensibilisation et d'information répond à des besoins en termes de prévention et d'éducation à la santé.

Ainsi ce projet polynésien de Maisons de l'Enfance laisse la part belle à l'originalité, à la créativité. Si chaque structure s'est dotée d'un modèle architectural différent, chacune de ces 5 structures aura un modèle de fonctionnement unique, répondant aux besoins d'accueil d'enfants et de proposition de services aux parents, profilés par l'état des lieux de chaque commune. Il s'est agi de mettre en œuvre un chantier innovant et ambitieux, nécessitant une réflexion collective et la mise en place d'un partenariat volontairement large pour répondre tant aux besoins complexes des familles que pour répondre à des vicissitudes de frais de fonctionnement. Il semble pertinent d'utiliser au mieux les ressources humaines des divers Services du Pays,

comme celles des associations volontaires. Chaque structure a à cœur de tisser un partenariat de proximité avec les divers services et associations partageant les mêmes missions de prévention, d'éducation et d'accompagnement des enfants et des familles. L'objectif étant de construire un projet avec un enjeu commun de bien-traitance, avec la mise en œuvre de synergies et de compétences croisées dans le but d'affiner la qualité et la pertinence de l'accompagnement des familles, le savoir des uns enrichissant le savoir collectif. La proximité de lycées professionnels, de centres de formation pour adultes nous accorde un rôle privilégié dans la transmission des savoirs autour des métiers de la petite enfance (accueil de stagiaires, formations, participation au jury...).

4. OUVERTURES ET INAUGURATIONS

La lettre de mission qui nous avait été adressée début d'année 2014, n'autorisait l'ouverture que de 3 maisons (Faa'a, Punaauia, Taravao) en 2014. Quant à celles d'Uturoa et Taiohae, l'ouverture avait finalement été différée en 2016 pour des raisons budgétaires.

Au total, après plusieurs mois de travaux de remise en état des Maisons coordonnés par le service de l'équipement, la Maison de Faa'a (MEFA) a été inaugurée le 15 mai 2014 à l'occasion de la journée internationale de la Famille et celle de Punaauia (MEPU) le 30 octobre 2014 en même temps que la signature du CLSPD par la commune de Punaauia. L'ouverture de la Maison de l'Enfance de Taravao longtemps différée, s'est effectuée le 21 septembre 2015, sans inauguration, avec mise en place progressive des diverses activités. L'ouverture de la Maison de l'Enfance de Raiatea (MERAI) a eu lieu le 15 juin 2016. L'ouverture de la Maison de l'Enfance de Taiohae s'est déroulée le 25 août 2016 et son inauguration en présence du Président et de l'ensemble du gouvernement le 15 octobre 2016.

Une fois les 5 Maisons de l'Enfance ouvertes, il nous est apparu cohérent dans un objectif de valorisation des espaces, de simplification pour l'utilisateur et de visibilité de nos actions, de regrouper nos activités de prévention de la Maison de l'Enfant (Fare Taura'a, Tau Marere, espaces de médiation) en une entité spécifique : Maison de l'Enfance du Fare Tama Hau (MEFTH). Cette MEFTH fonctionne hors cadre du projet initial, en fonds propres et sur redéploiement des ressources humaines.

L'ouverture officielle de la Maison de l'Enfance du Fare Tama Hau concluait ce projet de mise en œuvre de Maisons de l'Enfance en Polynésie française, le 8 novembre 2016.

La commune de Faa'a a mis à disposition par convention, une parcelle de terre attenante pour offrir un jardin partagé.

Les terres domaniales de Faa'a et Uturoa sur lesquelles sont construites les Maisons de l'Enfance ont été réaffectées au Fare Tama Hau par arrêté.

Une discussion a été engagée entre le Ministère de tutelle et les maires des communes de Punaauia et Taiohae pour une compensation de mise à disposition d'un terrain communal hébergeant ces Maisons.





5. RESSOURCES HUMAINES

La gestion et la coordination de ces Maisons de l'Enfance sont centralisées au Fare Tama Hau. Le Fare Tama Hau a été chargé de recruter au niveau de chaque structure : un(e) éducateur(trice) de jeunes enfants ou à défaut un(e) éducateur(trice) spécialisé(e) et 2 agents sociaux, titulaires à minima d'un CAP Petite enfance ou justifiant d'une solide expérience dans le domaine de la petite enfance.

La coordination est assurée par le médecin référent de la Maison de l'Enfant du Fare Tama Hau. Chaque équipe, soutenue par la coordinatrice, est chargée en fonction des besoins repérés dans chaque commune d'organiser la mise en œuvre d'activités d'accueil parents-enfants, l'organisation de visites médiatisées, classes passerelles, ateliers pour les futurs et jeunes parents (type café-parent) ... Cette organisation devra privilégier une mutualisation et optimisation des ressources humaines provenant du milieu associatif comme des services du Pays ou de la commune de façon à maîtriser les dépenses en fonctionnement.

Après 3 ans d'exercice et faute de mise en place de concours de la Fonction publique pour les agents sociaux, des mouvements de personnels ont eu lieu au niveau de la MEFA et de la MEPU, ainsi 4 agents sociaux ont été recrutés quasi simultanément, impliquant quelques difficultés de jonction et continuité dans les activités au niveau de ces deux structures durant quelques semaines.

Deux des éducateurs de jeunes enfants ont passé avec succès le concours de la fonction publique et ont maintenu leur affectation à la MERAI et à la METAJ. Seul le poste de la MEFTH est tenu par un personnel ANT.

En cas de carence de personnel (2 professionnels absents ou organisation d'une manifestation spéciale), les agents sociaux et l'EJE de la Maison de l'Enfant du Fare Tama Hau sont susceptibles de venir en soutien des équipes des ME de Tahiti.

L'entretien des Maisons de l'Enfance (nettoyage et jardinage) est assuré par des prestataires de service, de proximité, après établissement d'une convention.



6. FINANCEMENT ET BUDGET

La convention de financement n°183 09 précitée répartissait les parts respectives de l'Etat (65,66 %) et du Pays (34,34 %), concernant initialement 6 structures, pour un montant total de 710 000 000 F CFP TTC. **Le coût estimé pour chaque structure d'environ 350m², était de 118.000.000 F CFP TTC.**

Un budget prévisionnel moyen de 15 millions par structure, voté annuellement, doit permettre le fonctionnement de ces Maisons. Ce budget en fonctionnement est destiné à 85% en charges de personnel. Une autorisation de programme (AP) millésimée annuelle de 2014 à 2016 a permis les travaux de rénovation avant ouverture pour un montant de 38 893 929 FCFP à laquelle il a fallu rajouter 9 723 919 FCFP de travaux pris sur le budget en propre du Fare Tama Hau.

Ces travaux ont été effectués pour la remise en état de ces constructions inoccupées pendant 2 à 3 ans, ayant subi diverses dégradations voire actes de vandalisme. A noter en outre, la mise en œuvre d'importants chantiers sur les structures de Punaauia et Taravao pour la reprise de défauts majeurs de conception et réalisation de l'ouvrage tels que problèmes d'étanchéité du toit amenant à des dégradations importantes, défaut d'étanchéité des salles d'eau, problèmes de plomberie, défaut d'adduction d'eau potable, décollement massif des faïences murales (près de 100m² à refaire à la METAR), problèmes de pentes inversées au niveau des seuils ayant conduit à de multiples inondations des salles et dégradation définitive des sols plastifiés.

Construites sur un terrain en pente avec multiples escaliers et dénivelés dangereux pour l'utilisation par de jeunes enfants, des problèmes de mise en sécurité du site de la METAR et de la METAI ont été traités par la pose de garde-corps, plantations de haies végétales. Un portillon a été installé à la MEPU et à la METAR, pour bloquer l'accès des enfants au parking ouvert sur la route de ceinture.

Les sols extérieurs non conformes, extrêmement glissants et le manque de protection des coursives contre les intempéries ou fortes chaleurs nous ont contraints à l'installation de chapiteaux à la MEPU et d'un store à la MEFA. Les infiltrations d'eau dans les murs et plafonds ont été source de problèmes électriques. L'étanchéité des toits a été reprise.

Les fortes pluies aux Marquises nous ont conduits à aménager le parking extérieur de manière à le rendre praticable par les familles ayant de jeunes enfants, cependant de petits éboulements et coulées d'eau et de boue ont été à déplorer. La mise en place de caniveaux devrait y mettre un terme. La clôture de la METAI, installée avant inauguration, est régulièrement endommagée et soumise à de fréquentes réparations, incivilités de voisinage reprises puisque les chevaux étaient régulièrement attachés aux piquets ou grillage.

La METAR étant mitoyenne de l'hôpital de Taravao, un portail a été mis en place par l'hôpital, nous avons pris en charge la rampe d'accès permettant aux familles fréquentant le CPI de se rendre ensuite plus aisément à la ME.

A Punaauia, l'arrivée des enfants du dispositif passerelle à la MEPU a été sécurisée par création d'une ouverture face à l'arrêt de bus, à la charge de la commune.

Avec les travaux de la Maison de l'Enfance du Fare Tama Hau d'un montant de 1 421 784 FCFP, nous arrivons à **un total de 50 039 632 FCFP de travaux effectués pour l'ouverture de ces Maisons de l'Enfance.**

En 2017, des travaux d'étanchéité supplémentaires à Taravao, la mise en place d'un nouveau chapiteau à Punaauia et l'achat de matériel éducatif ont été effectués pour un montant d'environ 3 millions FCFP.

La CPS a octroyé une subvention sur un fond de prévention pour équiper les 5 structures en meubles pour enfants, matériel éducatif et pédagogique pour un montant moyen de 2.6 millions par Maison. Ces budgets étaient soumis au vote d'une commission sur présentation du dossier et bilans d'activité.

Enfin, on ne peut faire l'impasse sur une forte mobilisation de bénévoles avant chaque inauguration, pour le nettoyage et l'aménagement de chaque structure mais aussi pour l'embellissement (plantations).



7. FONCTIONNEMENT ET BILAN CHIFFRÉ PAR ACTIVITÉ ET PAR MAISON

Si la trame du canevas d'activités est la même, il n'en demeure pas moins des spécificités affirmées au sein de chaque structure selon les besoins locaux profilés, les partenariats, conférant une identité propre à chaque Maison de l'Enfance.

- **Le lieu d'accueil Enfants / Parents (LAEP)**

C'est l'espace qui a été ouvert en priorité sur chaque structure, permettant aux familles du quartier, de la commune de s'approprier les lieux et comprendre les objectifs de ces Maisons dans lesquelles on vient librement ou sur invitation mais sans prescription. On n'y vient pas non plus pour des prises en charge. Habituellement ouvert tous les jours de 8h à 11h30, ce lieu peut continuer à être fréquenté par les familles le souhaitant, notamment lorsqu'il y a des problématiques de transport. Un coin repas et un coin sieste sont à disposition. Les sorties d'école constituent également un pic de fréquentation avec des familles souhaitant se détendre avant le retour à la maison.

C'est un espace d'accueil libre et anonyme, sans participation financière des familles, qui participe à l'éveil et à la socialisation de jeunes enfants de 0 à 5 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un référent parental. C'est aussi un lieu de soutien et d'écoute pour les parents.

Un nouvel espace a vu le jour cette année : l'espace parents avec une bibliothèque de livres principalement éducatifs ou portant sur la parentalité empruntés au Centre de documentation du Fare Tama Hau ainsi qu'une armoire solidaire où sont proposés des dons à la discrétion des familles (vêtements, jouets, livres). Un panneau d'affichage est également mis à disposition pour la promotion de messages de santé (affiches de la Direction de la Santé, articles choisis...) ainsi qu'un coin salon calme, propice à la lecture pour les parents, l'allaitement ou au repos des plus jeunes.

Les directrices d'école, les médecins des dispensaires et le service social invitent également les familles à venir. Souvent, les habitants des quartiers sociaux « n'osent pas » venir ou n'ont pas toujours les moyens de transport nécessaires. Cependant, on note de plus en plus de mixité sociale liée à une meilleure connaissance de nos missions, à une meilleure communication (affichage, mailing, page facebook, articles et interviews dans les médias). Le meilleur média de communication demeure le bouche à oreille qui fonctionne après fréquentation des enfants venus lors des passerelles avec l'école ou des RAM ou suite à l'accueil de stagiaires lors des formations. De plus en plus de familles sont invitées à fréquenter les ME après un premier rendez-vous au Fare Tama Hau, lorsque la mise en place d'un suivi n'est pas indispensable mais que les parents ont besoin d'être soutenus dans leur parentalité ou que l'enfant a besoin d'être socialisé.

La fréquentation s'amplifie au moment des vacances scolaires et vendredis pédagogiques puisque les fratries peuvent aussi participer. A noter, les familles ayant déjà fréquenté le lieu reviennent régulièrement.

En revanche, les conditions climatiques (fortes chaleurs ou pluies) ainsi que les épidémies (conjonctivites, gastro...) impactent la fréquentation du lieu. Les parents sont forts demandeurs de la mise en place de transports en commun. Un dialogue avec les communes a été engagé pour que les Maisons de l'Enfance puissent être desservies par un service de navettes qui proposerait des arrêts aux points stratégiques de la commune (quartiers, mairie, dispensaire, service social, antenne CPS, maison de l'enfance...). C'est chose faite à Faa'a où une navette circule depuis le mois de mai 2017.

Lorsque les nécessités d'accueil du dispositif passerelle condamnent le LAEP durant quelques heures, nous observons un déplacement de certaines familles sur d'autres structures (valable pour les ME de Tahiti).



| Fréquentation LAEP | Nb d'enfants accueillis à la MEFA | Nb d'enfants accueillis à la MEPU | Nb d'enfants accueillis à la METAR | Nb d'enfants accueillis à la MERAI | Nb d'enfants accueillis à la META I | Nb d'enfants accueillis à la MEFTH |
|--------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|
| Janvier | 340 | 211 | 122 | 205 | 767 | 34 |
| Février | 527 | 184 | 182 | 234 | 86 | 51 |
| Mars | 539 | 206 | 142 | 446 | 51 | 89 |
| Avril | 325 | 171 | 138 | 352 | 75 | 133 |
| Mai | 468 | 231 | 182 | 220 | 48 | 199 |
| Juin | 364 | 188 | 285 | 210 | 35 | 188 |
| Juillet | 473 | 406 | 247 | 238 | 59 | 280 |
| Août | 434 | 353 | 174 | 275 | 44 | 233 |
| Septembre | 320 | 232 | 147 | 261 | 100 | 176 |
| Octobre | 304 | 302 | 124 | 298 | 103 | 164 |
| Novembre | 356 | 261 | 138 | 261 | 64 | 208 |
| Décembre | 304 | 415 | 158 | 222 | 66 | 167 |
| TOTAL 2017 vs 2016 vs 2015 | 4754 vs 4347 (vs 2377) | 3160 vs 3217 (vs 2987) | 2039 vs 1727 (vs 352 pour 4 mois d'activité) | 3222 vs 1448 (6,5 mois) - | 767 vs 530 (4 mois) - | 1922 vs 135 (2mois) - |

On peut apporter l'analyse suivante :

- la fréquentation de la MEFA a encore connu cette année un essor considérable. De nombreuses familles du quartier ont pris l'habitude de venir. La mise en place de la navette communale permet à plus de familles de bénéficier de ces espaces. Certaines familles viennent adressées par l'école voisine, d'autres viennent avec des bébés dans l'attente de la fin des classes et profitent encore de l'espace quand les enfants sortent de l'école. Le même phénomène est observé à Raiatea où la ME est également voisine d'une école. Quelques mamans se « réfugient » avec leur bébé à la MEFA lorsque le climat familial est délétère et qu'elles ont besoin de se poser. Elles peuvent alors rester jusqu'à la fermeture, le lien avec les partenaires sociaux ou médico-sociaux est fait, en accord avec la jeune femme, pour des prises en charge étayées. Dans un cas, l'observation a conduit à la rédaction d'une information préoccupante, des orientations pour prise en charge au Fare Tama Hau ont été conseillées mais peu honorées. Certains jeunes parents profitent également du confort et de la qualité d'équipement de la salle de bains pour donner le bain à leur nourrisson (certains logements précaires n'ayant ni eau, ni électricité) ou de la cuisine pour partager un repas familial (fréquent le mercredi). Ces familles bénéficient aussi des conseils de puériculture adéquats.
- La fréquentation de la MEPU atteint à présent un régime de croisière. Il s'agit d'un public extrêmement fidèle qui reste jusqu'à la scolarisation de l'enfant ou au retour en Métropole. C'est la ME où le taux de familles métropolitaines est le plus élevé et où la mixité sociale amène de riches échanges. On y observe beaucoup de jeunes mères souffrant d'un isolement géographique et social, au réseau

relationnel peu étendu qui trouvent un grand bénéfice aux échanges culturels et amicaux entre parents, retrouvant une meilleure sérénité pour un meilleur climat familial.

- Les fréquentations de la METAR et de la METAI sont encore fragiles mais en pleine ascension. Les structures gagneraient à avoir le passage d'une navette puisque relativement isolées. Néanmoins on note peu à peu une fidélisation du public, réactivée par une réunion de bilan annuel à laquelle a été convié l'ensemble des partenaires assurant le maillage professionnel et associatif.
- La MERAI a rapidement pris son essor et correspond réellement à une attente locale. La communication est largement relayée par les médias et Facebook. Si dans les premiers temps, on observait un accueil essentiellement d'enfants en périscolaire, peu à peu les réaménagements des locaux et propositions organisationnelles de l'équipe ont permis de recruter un public plus jeune, cœur de cible de nos actions. En effet de nombreux nourrissons fréquentent désormais les lieux régulièrement. Une enquête de satisfaction a montré la venue de familles des différentes communes. La visite des écoles durant l'année scolaire ayant probablement joué un rôle de promotion.
- La MEFTH dernière-née, ayant des locaux de dimensions bien plus modestes, sans extérieur, a cependant connu un bel essor et accueille un très jeune public de façon régulière. De par son aménagement, l'accueil est plus propice à l'éveil et la motricité de très jeunes enfants. Les parents apprécient également la proximité de la bibliothèque du Fare Tama Hau.

- **Les ateliers animés**

C'est un espace d'accueil habituellement organisé les mercredis et vendredis. Ces temps d'activités animées, éducatifs et pédagogiques vont permettre à l'enfant de s'éveiller, d'être dans un bain de langage et de stimulations sensorielles et motrices, d'apprendre à suivre des règles et une consigne donnée par l'adulte autour de rituels, de le préparer à sa rentrée scolaire à venir, en lui offrant la possibilité d'acquérir quelques pré-requis. En manipulant, en s'essayant à de nouvelles activités, en participant à des expériences (ex : construction d'une mini station météo), les enfants diversifient leurs centres d'intérêt et participent activement à leur autonomisation. Peu à peu, l'enfant va apprendre à se familiariser à des activités de groupe, à se poser, à être attentif mais aussi à partager. Il va également pouvoir faire travailler son imagination à travers les différents temps de cet atelier et tester son habileté, sa curiosité pouvoir expérimenter sans aucun but de réussite que celui du plaisir. En étant au contact d'autres personnes (enfants et adultes), le langage de l'enfant va se développer et s'enrichir.

L'objectif des équipes cette année était moins de travailler sur la production que sur le plaisir de la découverte et de la manipulation.

L'accompagnement par la famille est essentiel et facilitera l'adaptation à l'école. L'enfant se sentira alors valorisé et soutenu dans son jeu (requalifié de travail quand il entrera à l'école). Le parent impliqué, comprendra indubitablement l'importance du suivi de l'enfant dans l'objectif de le poursuivre une fois l'enfant scolarisé. Le lien parent-enfant ne pourra donc qu'en être renforcé puisque le parent accompagnateur porte un regard positif sur ce que l'enfant apprend à faire, en sa présence, grâce à son aide ou à ses encouragements. Il voit son enfant évoluer, grandir et se sent lui-même valorisé dans son rôle de parent.

Les parents apprécient tout particulièrement le fait que des groupes d'âges soient proposés lors des activités et ce afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant, de respecter au mieux les étapes de développement de l'enfant.

Les animations proposées sont souvent l'occasion de recyclage donnant le goût et l'envie de les reproduire à moindre coût à la maison.

La plupart des enfants ayant participé à cette activité sont des enfants qui fréquentaient déjà le lieu d'accueil enfants / parents. Les enfants sont le plus souvent accompagnés par leur maman. Avec la diffusion du

programme mensuel annonçant le thème du mois les familles peuvent s'inscrire dans la continuité des ateliers. Les thèmes du mois sont accrocheurs et donnent le ton à un univers spécialement créé autour des diverses fêtes jalonnant l'année, au fil des saisons, à la découverte de notre monde environnant ou plus lointain, mais aussi autour des traditions et des cultures... La Maison de l'Enfance connaît régulièrement un « relooking » conviant la famille à la découverte de nouvelles ambiances.

Les jeunes enfants déjà scolarisés de la fratrie sont également conviés sur des temps périscolaires.



| Fréquentation Ateliers animés | Nb d'enfants accueillis à la MEFA | Nb d'enfants accueillis à la MEPU | Nb d'enfants accueillis à la METAR | Nb d'enfants accueillis à la MERAI | Nb d'enfants accueillis à la METAI | Nb d'enfants accueillis à la MEFTH |
|--|--------------------------------------|--------------------------------------|--|---------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|
| Janvier | 64 | 111 | 37 | 17 | 13 | 23 |
| Février | 146 | 75 | 52 | 31 | 38 | 16 |
| Mars | 137 | 112 | 48 | 27 | 25 | 23 |
| Avril | 125 | 90 | 67 | 24 | 32 | 52 |
| Mai | 145 | 150 | 71 | 30 | 24 | 67 |
| Juin | 110 | 112 | 31 | 39 | 16 | 59 |
| Juillet | 140 | 172 | 57 | 40 | 18 | 98 |
| Août | 103 | 194 | 45 | 33 | 13 | 84 |
| Septembre | 85 | 150 | 72 | 41 | 37 | 57 |
| Octobre | 69 | 132 | 48 | 41 | 60 | 51 |
| Novembre | 114 | 123 | 57 | 29 | 15 | 80 |
| Décembre | 83 | 223 | 87 | 14 | 99 | 72 |
| TOTAL 2017 vs 2016 vs 2015 | 1321 vs 1182 (vs 1061) | 1644 vs 1613 (vs 1330) | 709 vs 672 (vs 100 sur 2 mois) | 366 vs 241 sur 6 mois - | 390 vs 121 (4 mois) - | 682 vs 69 (2.5 mois) - |
| Thèmes des ateliers animés | MEFA | MEPU | METAR | MERAI | METAI | MEFTH |
| Janvier | Les bonnes résolutions | 1,2,3... | Les animaux | Le "Motu" | Les couleurs | Les 4 saisons |
| Février | La météo | Mois fleuri, mois joli | Nouvel An chinois | Le corps | Maisons du monde | Les 5 sens |

| | | | | | | |
|------------------|-----------------------------|---|-------------------------|----------------------|-------------------------------|--------------------------------------|
| Mars | Les valeurs humaines | Découvrons notre corps | Cuisine polynésienne | Les 5 sens | Les animaux | La mer |
| Avril | Le jardin de Pâques | Eveillons nos papilles | Les animaux de la ferme | Pâques | Pâques | Les animaux de la ferme |
| Mai | Les talents de maman | Partons à la découverte de différentes cultures | Les petites bêtes | Les émotions | Artisanat local | Les émotions |
| Juin | Les petites bêtes du jardin | Rencontrons nos petits héros | Le Motu | Les 3 petits cochons | La mer | La culture polynésienne |
| Juillet | La culture polynésienne | Vive les Vacances | Vive les vacances | Le Heiva | Vive les vacances | Bricolage et recyclage |
| Août | En route vers...l'école? | Un mois haut en couleurs | Le monde du rêve | Le recyclage (1) | Créer tes jouets en recyclant | La semaine en couleurs |
| Septembre | Les contraires | Je prends soin de moi | Les animaux de la ferme | Le recyclage (2) | Vive la rentrée | Fleurs de Polynésie |
| Octobre | Les couleurs | Tous en forme | Les 3 petits cochons | Les couleurs | La nature | Autour du livre petit lapin |
| Novembre | Les droits de l'enfant | Célébrons les droits de l'enfant | "Milles pattes bus" | Le monde de Maito | L'imaginaire de l'enfant | Les droits de l'enfant |
| Décembre | La magie de Noël | Noël en folie | Noël | Blanc comme neige | Noël | Traditions de décembre dans le monde |



- **Activités libres d'éveil sensoriel et moteur**

Comme dit précédemment et parce que nous avons observé que les parents avaient tendance à investir les ateliers animés avec une ingérence sur l'activité de l'enfant, tendance à faire à leur place, avec un souci d'esthétique et de productivité, bafouant l'esprit de découverte, manipulation, expérimentation, créativité... que nous avons décidé en 2017 de proposer des ateliers d'un nouveau format.

Bien que ces ateliers d'éveil sensori-moteur soient ubiquitaires, la rédaction de ce bilan les retrouve tantôt regroupés dans les ateliers animés de certaines structures (MEFA, MEPU), tantôt ils font l'objet de temps et

concepts dédiés. Ainsi, depuis le mois de novembre, à la MERAI est proposé aux familles un atelier intitulé « Plaisir de Peindre ». Il s'agit d'un atelier intergénérationnel, autour du support de la peinture, qui promeut l'expression de la créativité, la bienveillance et le partage sans souci d'esthétique ou de productivité, sans thème, laissant libre cours à l'expression. Parents et enfants participent l'un à côté de l'autre à cet atelier. Un atelier similaire est proposé à la METAR, pour l'instant peu investi.

Des ateliers d'éveil sensoriel tels que des ateliers « patouille », de manipulations, transvasements, découverte de matériaux, jeux d'eau... ont été initiés durant le second semestre à la METAI. La MEFTH et la MEFA proposent un coin d'éveil sensoriel et de découverte de différents matériaux et mettent en place comme à la MERAI des espaces d'éveil sensorimoteur libres pour les plus jeunes. Ainsi, en fonction de son âge et de ses compétences, le tout jeune enfant va pouvoir déambuler, expérimenter librement sa motricité sur ou autour d'agrès proposés (petits obstacles, plans inclinés, balles, tunnel, cerceaux... sans parcours préétabli, l'enfant choisi et s'exerce librement, en toute sécurité.

| Fréquentation Ateliers libres d'éveil sensoriel et moteur | Nb d'enfants accueillis à la MEFA | Nb d'enfants accueillis à la MEPU | Nb d'enfants accueillis à la METAR | Nb d'enfants accueillis à la MERAI | | Nb d'enfants accueillis à la METAI | Nb d'enfants accueillis à la MEFTH |
|---|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | atelier plaisir de peindre | atelier plaisir de peindre atelier bébé en mouvement | | |
| type d'atelier | | | atelier plaisir de peindre | atelier plaisir de peindre | atelier bébé en mouvement | atelier patouille | atelier éveil des sens |
| Janvier | | | 0 | | | | |
| Février | | | 0 | | | | 17 |
| Mars | | | 0 | | | | 17 |
| Avril | | | 0 | | | | 20 |
| Mai | | | 0 | | | | 31 |
| Juin | | | 0 | | | | |
| Juillet | | | 0 | | | 7 | 13 |
| Août | | | 0 | | | 1 | 8 |
| Septembre | | | 0 | | | 5 | |
| Octobre | 10 | | 0 | | | 4 | |
| Novembre | 11 | | 0 | 20 | 9 | 5 | |
| Décembre | 7 | | 0 | 26 | 17 | 11 | 6 |
| TOTAL 2017 | 27 | | 0 | 42 | | 33 | 112 |



- **L'atelier sage-femme et autres actions de prévention**

➤ **Atelier sage-femme :**

En venant à ces ateliers, les mamans ont des conseils sur la grossesse, l'accouchement, l'allaitement et les soins du nourrisson. Elles partagent leurs expériences avec d'autres mamans et des professionnels. Elles pourront être rassurées et informées quant à l'angoisse que peuvent provoquer la maternité, l'allaitement ou le sevrage, le stress et la fatigue autour de l'arrivée de bébé...

Des séances de gainage abdo-périnée ont également été proposées. En fonction des thèmes, les enfants sont parfois pris en charge par l'équipe de la ME pour permettre aux mères de profiter pleinement d'un temps pour elles.

Il est à souligner que les sages-femmes sont intervenues gracieusement suite à un accord tacite du conseil de l'ordre des sages-femmes. Elles sont également des relais de grande qualité puisqu'elles invitent leurs patientes à visiter nos maisons avant l'arrivée de bébé.

En 2017, cet atelier présente une activité constante à la MEPU et MERAI, grâce à la régularité de certaines sages-femmes, elles-mêmes jeunes mères. L'activité à la METAR a été provisoirement interrompue puisque les 2 sages-femmes volontaires étaient en congé maternité. Quant à l'activité de la MEFTH, elle n'a pas été lancée dans l'attente d'un nouvel accord de l'ordre des sages-femmes, obtenu en fin d'année. Aux Marquises, le manque de personnel à l'hôpital n'a pu autoriser cette année la venue de sages-femmes sauf pour les évènementiels (SMAM).

L'assiduité de certaines jeunes-femmes a permis de développer une meilleure complicité et cohésion de groupe permettant d'aborder parfois des sujets intimes.

L'activité se déroule mensuellement en fonction de la disponibilité des sages-femmes.

| Fréquentation de l'atelier sage-femme | Nb de parents à la MEFA | Nb de parents à la MEPU | Nb de parents à la METAR | Nb de parents à la MERAI | Nb de parents à la METAI | Nb de parents à la MEFTH |
|---------------------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Janvier | | | 3 | 8 | | |
| Février | 4 | 2 | 7 | | | |
| Mars | 3 | | 3 | 5 | | |
| Avril | 7 | 5 | 1 | 5 | | |
| Mai | | 9 | 4 | 7 | | |
| Juin | | 10 | | 5 | | |
| Juillet | | 9 | | 4 | | |
| Août | 7 | 10 | | 4 | | |
| Septembre | 5 | 3 | | 9 | | |
| Octobre | 6 | 6 | | 21 | 11 (SMAM) | |
| Novembre | | 5 | | 5 | | |
| Décembre | 1 | 6 | | 3 | | |
| TOTAL 2017 vs 2016 | 33 vs 61 | 65 vs 27 | 18 vs 27 | 67 - | 11 vs 18 | |

| Thèmes des ateliers sage-femme | MEFA | MEPU | METAR | MERAI | METAI |
|--------------------------------|---|---|---|---|---|
| Janvier | | | Alimentation de la femme enceinte et allaitante | Diversification alimentaire | |
| Février | Episiotomie et déchirure, menstruations douloureuses, plaisir féminin | Contraception et allaitement | Echanges libres | | |
| Mars | protections hygiéniques, ovulation | | Vaccinations | Le périnée | |
| Avril | périnée, ovulation et contraception | Sommeil du nourrisson | Echanges libres | Initiation sophrologie | |
| Mai | | Questions diverses | Le sommeil de l'enfant | La contraception | |
| Juin | | Gainage et rééducation abdo-périnée | | L'allaitement maternel | |
| Juillet | | Contraception | | Le langage des signes | |
| Août | allaitement, organisation avec un nouveau-né | Echanges libres | | Le langage des signes | |
| Septembre | allaitement, accouchement, fertilité | Suivi de la grossesse | | Le langage des signes | |
| Octobre | dépistage du cancer du sein, perturbateurs endocriniens | Arrivée d'un nouveau-né dans la fratrie | | Matinée Titi Mama (SMAM) | |
| Novembre | | Sommeil de l'enfant | | Alimentation de la femme enceinte et allaitante | Matinée Titi Mama (SMAM) Journée Octobre Rose à Aakapa |
| Décembre | Questions libres | L'accouchement | | La contraception | |



- **Des actions de Prévention de proximité** ont été mises en place en partenariat avec le Service d'Hygiène dentaire à l'occasion des vacances scolaires à Faa'a, Punaauia et Papeete. De l'importance d'une alimentation équilibrée chez la femme enceinte à l'hygiène bucco-dentaire dès le plus jeune âge, tous les sujets sont abordés. Cet atelier plait en général beaucoup aux parents très participatifs.
- **Les cellules de promotion de la santé** sont très actives dans les îles avec focus lors de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel, journée du diabète ou Octobre rose. Cela a donné lieu à des évènements au sein de nos structures prisées de la population locale.
- **Une formation aux gestes de premiers secours** est organisée par des pompiers ou secouristes en fonction des communes. Une prévention des accidents domestiques est également proposée.
- **Sur les ME de Tahiti, l'infirmier du FTH** a proposé des interventions sur la contraception et une information sur le CDAG, la prévention des accidents domestiques et geste de premiers secours.

• Le café-parents

Ce temps d'échange peut permettre à certains parents de sortir de leur isolement, d'aller à la rencontre de l'autre, d'échanger autour de questionnements sur l'éducation, le développement de l'enfant mais aussi sur sa difficulté relationnelle... Sans jugement et dans le respect de la confidentialité, les parents vont peu à peu s'informer, se rassurer quant à leur rôle d'éducateur. Ils vont dédramatiser certaines difficultés relatives aux premières séparations lors de la mise en collectivité ou à l'école, lors de séparation du couple, autour de la rivalité fraternelle, de la mise en place de règles éducatives, de l'autonomie de l'enfant, de la place du père... C'est aussi un temps pour avoir une information auprès de professionnels ou associations diverses régulièrement invitées.

Le café-parents a eu du mal à trouver sa place auprès des familles en début d'activité puis la fréquentation s'est intensifiée au fil des mois voire des ans. Nous expliquons cela par le fait qu'il nous faut d'abord établir une relation de confiance entre les professionnels et les familles afin que ces dernières puissent « confier » leur enfant lorsqu'elles participent au café-parents, à un des membres du personnel et être libres de parler d'elles. La démarche pour amener ces familles à se poser et à échanger autour d'un thème consensuel n'est pas toujours aisée et nous devons varier les approches et les supports (thèmes libres ou choisis, quizz, jeux, dessins humoristiques, vidéo...). Ce moment de rencontres et de temps pour soi semble essentiel au mieux-être de certains parents, qui manifestent le besoin d'être écoutés, entendus, conseillés en toute confiance. La tasse de café symbolise réellement le partage et l'échange (non formel) mais aussi le soin qu'on a d'eux, l'esprit de convivialité.

Le rythme proposé est hebdomadaire. **Habituellement animé par l'EJE référent de sa structure, nous avons évolué vers une invitation plus régulière de partenaires extérieurs nourrissant les échanges d'expériences riches ou de réponses plus spécialisées** (enseignant ou CPIEN, CPS, Association Vahinorama, association vivre sans drogue, association des DYS, orthophoniste, juriste du CIDFF, psychologue bénévole à la MEFA, diététicienne...) ou en invitant un professionnel de la MDE (psychologue, médecin, CESF). Ainsi environ **deux fois par mois un thème choisi par les familles est abordé par un des psychologues de la MDE (au total 27 séances)**: la fratrie, la séparation, relation intrafamiliale complexe, le deuil, harcèlement à l'école...

C'est aussi le moment de repérer des difficultés et conseiller une orientation lorsque cela est repris en entretien individuel par l'EJE.

Lors du café-parent, un agent social est disponible pour les enfants, organise des petits jeux, leur lit des histoires... et libère ainsi le parent qui prend un temps pour lui. Cela n'empêche aucunement l'enfant de réaliser des allers-retours entre son occupation et son parent. C'est l'occasion de vivre ainsi les prémices de la séparation tout en maintenant la proximité et la sécurité affective.

Il est à noter cette année une participation en hausse des pères.

| Fréquentation café-parents | Nb de parents à la MEFA | Nb de parents à la MEPU | Nb de parents à la METAR | Nb de parents à la MERAI | Nb de parents à la META1 | Nb de parents à la MEFTH |
|----------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------------|---------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Janvier | 22 | 31 | 17 | 8 | 1 | 10 |
| Février | 39 | 21 | 30 | 23 | 1 | 3 |
| Mars | 23 | 18 | 26 | 25 | 0 | 9 |
| Avril | 11 | 30 | 9 | 22 | | 18 |
| Mai | 22 | 26 | 10 | 10 | 0 | 37 |
| Juin | 23 | 32 | 16 | 12 | | 27 |
| Juillet | 15 | 50 | 29 | 0 | 0 | 23 |
| Août | 31 | 39 | 19 | 10 | 0 | 38 |
| Septembre | 14 | 51 | 16 | 9 | 0 | 16 |
| Octobre | 30 | 77 | 14 | 12 | 8 | 17 |
| Novembre | 26 | 52 | 18 | 8 | 5 | 31 |
| Décembre | 10 | 60 | 9 | 15 | 4 | 17 |
| TOTAL 2017 vs 2016 | 266 vs 161 | 487 vs 286 | 213 vs 128 | 154 vs 14 (3 mois) | 19 vs 8 | 246 vs 3 |



- **Atelier parents :**

L'atelier parents est un lieu d'échange de savoir-faire dirigé par des parents eux-mêmes ou sur invitation d'un intervenant extérieur bénévole. C'est une activité généralement plus féminine mais quelques papas ont pu participer plus fréquemment cette année. On note également un vif intérêt et participation de plusieurs grands-parents pour qui, ce lien transgénérationnel est source de valorisation et d'expression de transmission du patrimoine culturel. C'est l'atelier où la langue polynésienne est la plus usitée.

C'est un temps de partage, de communication, de plaisir entre les parents, de valorisation des compétences, de partage de valeurs mais aussi de solidarité : avec l'aide des professionnelles, le « travail » de groupe et préparatifs avec les parents se déroulent toujours dans de bonnes conditions afin d'apporter, si besoin, tel ou tel matériel, ingrédient ou instrument... afin que l'atelier se déroule dans les conditions optimales. Chaque parent en ressort ravi et nous partage le plaisir que cet atelier peut lui procurer. Il est souvent à l'origine de belles amitiés qui vont au-delà de l'enceinte des ME.

Les thèmes proposés sont très divers : ateliers de cuisine et pâtisserie, tressage, confection d'une marionnette à doigt, d'un doudou, d'un éventail, d'un tableau de sable, d'un mobile, de monoï et même une initiation au ori tahiti, à la zumba, au self-défense, au Qi Gong, au Gaya tri Yoga, à la relaxation et découverte des huiles essentielles, une initiation de barre au sol et d'acti-zen, d'informatique ou d'anglais... qui ont remporté un vif succès.

Pendant ce temps les enfants présents sont occupés par l'équipe de la ME. En 2017, nous avons été sollicités par le Ministère des sports pour mettre en place des activités physiques régulières. Ainsi, ateliers de danse, zumba, yoga... permettent aux jeunes femmes une remise au sport en douceur. Les conseils de bonne hygiène de vie et conseils pour une nutrition saine sont également abordés. Si les premières années les ateliers laissaient souvent place à la gourmandise, une évolution se fait vers une prise de conscience et l'adoption de comportements plus sains pour une éducation précoce à la santé.



| Fréquentation Atelier- parents | Nb de parents à la MEFA | Nb de parents à la MEPU | Nb de parents à la METAR | Nb de parents à la MERAI | Nb de parents à la METAI | Nb de parents à la MEFTH |
|--------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Janvier | 26 | 11 | 5 | | 3 | |
| Février | 26 | 5 | 9 | | 4 | |
| Mars | 26 | | 3 | 5 | 0 | |
| Avril | 2 | 6 | | 3 | 1 | 9 |
| Mai | 21 | 5 | 10 | 7 | 1 | 8 |
| Juin | | 9 | 0 | 9 | 0 | 11 |
| Juillet | 35 | 10 | | 22 | 1 | |
| Août | 15 | 25 | 9 | 23 | 3 | 5 |
| Septembre | 20 | | 24 | 18 | 0 | 4 |
| Octobre | 11 | 4 | 10 | 23 | 0 | 15 |
| Novembre | 23 | 7 | 17 | 3 | 8 | |
| Décembre | 29 | 10 | 11 | 3 | 5 | 11 |
| TOTAL 2017 vs 2016 | 234 vs 184 | 92 vs 105 | 98 vs 70 | 116 vs 43 (4 mois) | 26 vs 6 (2 mois) | 63 — |



- **Atelier Bébé Massages :**

La communication avec un nourrisson passe par le langage verbal et non verbal, mais aussi le portage, le soin et l'attention. Renforcer le lien d'attachement en valorisant les gestes maternels, les compétences et savoir-faire des jeunes mères tout en leur offrant un espace d'échange, de partage et de bien-être sont des actions de prévention du dysfonctionnement du lien mère-enfant. C'est aussi permettre au nourrisson de vivre de nouveaux espaces d'éveil sensoriel et souvent ses premières expériences de socialisation, c'est lui offrir des soins et un maternage plus contenant.

Les techniques de massage du bébé, de son portage et de soins essentiels seront acquises auprès de professionnels spécialement formés. Tout est mis en œuvre pour que les séances se déroulent dans une ambiance douce et feutrée : choix d'une salle calme, luminosité tamisée, aménagement d'un espace confortable (tapis, coussins), musique douce...

Grâce à l'embauche au FTH d'une EJE formée aux techniques du bébé-massage et au portage en écharpe, une initiation a pu être proposée dans les 4 ME de Tahiti. A Raiatea et à Taiohae, des sages-femmes ont pu offrir quelques séances de bébé-massage.

Bien que ces ateliers soient annoncés dans les programmes, nous déplorons le peu de participation du public, encore peu rompu aux bienfaits de ces techniques.

La réflexion en équipe nous conduit à nous orienter vers un espace d'accueil Bébé-parents avec atelier portage, initiation au bébé massage (sans bornes d'âge trop strictes) mais aussi initiation à la communication gestuelle (comment signer avec son tout-petit) où de nouvelles façons de communiquer avec le très jeune enfant seront développées. Ce serait un lieu privilégié où l'on favoriserait l'éveil sensoriel et moteur du tout-petit en montrant aux parents tout ce qu'on peut faire avec un nourrisson.

| Fréquentation Atelier bébé massage | Nb de binôme à la MEFA | Nb de binôme à la MEPU | Nb de binôme à la METAR | Nb de binôme à la MERAI | Nb de binôme à la METAI | Nb de binôme à la MEFTH |
|--|------------------------------|------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Janvier | | | 3 | 11 | | 0 |
| Février | | | | 3 | 1 | |
| Mars | | 2 | 2 | 5 | | |
| Avril | | | | 2 | | |
| Mai | 8 | | | 0 | 1 | 6 |
| Juin | 4 | | | 0 | | 18 |
| Juillet | | | | | | |
| Août | | | | | | |
| Septembre | | 2 | | | | 1 |
| Octobre | | 2 | | | | 0 |

| | | | | | | |
|-------------------|-----------|----------|----------|-----------|----------|-----------|
| Novembre | 1 | | | 0 | 0 | 5 |
| Décembre | 13 | | | 4 | | 2 |
| TOTAL 2017 | 26 | 6 | 5 | 25 | 2 | 18 |



• **Atelier nutrition-budget** :

Les préoccupations des parents quant à l'alimentation sont très hétérogènes en fonction de l'origine ethnique et de la catégorie socioprofessionnelle. Les parents à faible pouvoir économique sont très demandeurs d'astuces et de repères pour le quotidien.

Les vacances d'un médecin nutritionniste qui n'intervenait que sur MEFA et MEPU ont été interrompues fin 2016 et l'atelier orienté différemment. L'embauche au sein de la MDE d'une conseillère en économie sociale et familiale (CESF) a permis de répondre à ce besoin de sensibilisation à une nutrition de qualité pour un budget serré. Le projet a bénéficié aux 4 ME de Tahiti. Des ateliers de nutrition dans les îles ont été organisés en partenariat avec les infirmières de promotion de la santé.

Ces ateliers sont construits autour d'une ou de plusieurs recettes effectuées sur place et/ou de découverte gustative avec les enfants. Une information qualitative des produits est donnée, des astuces de présentation sont proposées pour attirer l'éveil du goût chez les plus petits. Les familles sont demandeuses d'astuces anti-gaspillage.

A Tahiti, 4 recettes simples, peu coûteuses ont été proposées aux parents :

- le cake salé ;
- le pop-cake au chocolat ;
- gâteau de patates douces
- soupe de potiron au lait de coco.

La valorisation des savoirs et des savoir-faire étaye la motivation à mettre en place ou maintenir de bonnes habitudes à la maison.

Durant l'atelier les enfants sont occupés sur d'autres espaces par notre personnel mais peuvent participer à certaines étapes puis déguster.



| Fréquentation Atelier nutrition | Nb de parents à la MEFA | Nb de parents à la MEPU | Nb de parents à la METAR | Nb de parents à la MERAI | Nb de parents à la METAJ | Nb de parents à la MEFTH |
|---------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Janvier | | | | 0 | 2 | |
| Février | | | 0 | 6 | 8 | |
| Mars | 11 | 0 | 0 | | 2 | 7 |
| Avril | 4 | 5 | | | 10 | 5 |
| Mai | | | | | 4 | |
| Juin | 8 | | | | 2 | 3 |
| Juillet | | 12 | | | 2 | 2 |
| Août | | | 3 | | 0 | |
| Septembre | | | | | 4 | |
| Octobre | | | 2 | | 0 | |
| Novembre | 7 | 11 | | | 3 | |
| Décembre | | | | | | |
| TOTAL 2017 vs 2016 | 30 vs 86 | 28 vs 79 | 5 – | 6 | 37 vs 8 | 17 – |

Comme pour chaque activité, les demandes et taux de fréquentation sont variables d'une structure à l'autre.

A la MEFTH comme à la MEFA, les interrogations des parents pour lutter contre le gaspillage alimentaire étaient riches avec partage entre eux d'astuces et conseils. A Taravao, malgré une large communication sur Facebook et rappel de l'activité aux familles, 2 ateliers sur 4 ont été annulés, faute de participants. Quant à la MEPU, les parents étaient demandeurs de pouvoir partager cet atelier culinaire avec leurs enfants. A Raiatea, l'infirmière de la cellule de promotion de la santé n'est pas venue à un 1^{er} atelier puis en a effectué un autour du chocolat le mois suivant. A Taiohae, la cellule de promotion de la santé, très active a pu investir la ME dans une démarche globale de promotion de la santé et bien-être, en proposant des ateliers cuisine (avec organisation de manifestations « eatitude »), un atelier Qi-Gong et un atelier jardinage.

D'autres ateliers de nutrition conçus en partenariat sont à retrouver plus loin dans le bilan.

- **Relais Assistantes Maternelles : RAM**

Le nombre de garderies agréées étant extrêmement variable d'une commune à l'autre, l'organisation de ces RAM ne peut être systématisée. Lors de l'ouverture de chaque Maison de l'Enfance une réunion partenariale est proposée et invite toutes les garderies de la commune à participer. Les missions de la ME sont présentées, l'envoi du programme est réalisé tous les mois. L'offre d'inviter les enfants de ces garderies sur des temps dédiés de découverte ou d'organisation de grands jeux ou d'activités telles que mise en place d'un petit « fa'a'apu » puis organisation de temps d'échanges entre professionnels ne rencontre finalement que peu d'écho. Les difficultés arguées par les directrices de garderies consistent essentiellement aux difficultés de se déplacer avec autant de jeunes enfants (problème de sécurité dans les transports). Malgré tout quelques garderies fidélisent leur participation.

Une extension du projet a permis de recevoir des enfants de 0 à 5 ans accueillis en CLSH à la METAI et à la MERAI.

La Fraternité Chrétienne comme certains foyers d'accueil (Pu o te hau, Te Arata, la Samaritaine...) envoient quelques familles ou enfants accompagnés d'éducateurs.

Les « nounous » privées venant seulement avec un ou deux enfants n'entrent pas dans ce comptage mais sont intégrées dans l'activité du LAEP.

| Fréquentation du RAM | MEFA | | MEPU | | METAR | | MERAI | | METAI | | MEFTH | |
|----------------------|--|---------------------------------------|--|---------------------------------------|--|-------------------------------------|------------|----------|-------------------------|--------------------------------------|--|----------|
| | Nb séances | Nb enfts | Nb séances | Nb enfts | Nb séances | Nb enfts | Nb séances | Nb enfts | Nb séances | Nb enfts | Nb séances | Nb enfts |
| Janvier | 2 | 12 | 4 | 28 | | | | | | | | |
| Février | 4 | 29 | 5 | 32 | 2 | 10 | | | | | 3 | 3 |
| Mars | 2 | 11 | 4 | 27 | 1 | 4 | | | 1 | 14 | | |
| Avril | 3 | 18 | 4 | 28 | 1 | 6 | | | 2 | 41 | | |
| Mai | 2 | 12 | 7 | 73 | | | | | | | | |
| Juin | 4 | 23 | 13 | 96 | 1 | 10 | | | | | | |
| Juillet | | | 6 | 40 | | | | | 5 | 100 | | |
| Août | 1 | 5 | 12 | 82 | | | | | | | 1 | 1 |
| Septembre | 2 | 8 | 11 | 71 | 1 | 10 | | | | | | |
| Octobre | 2 | 6 | 8 | 55 | 1 | 2 | | | | | | |
| Novembre | 2 | 9 | 6 | 41 | | | | | | | 2 | 2 |
| Décembre | | | 4 | 24 | 2 | 16 | | | 2 | 35 | 2 | 3 |
| TOTAL | 24 vs 41 | 133 vs 263 | 84 vs 39 | 597 vs 225 | 9 vs 1 | 58 vs 37 | | | 10 | 190 vs 65 | 8 | 9 |
| | Garderie Les coloriés Garderie Magic Baby Garderie Lil Angel | | Garderie Les coloriés Garderie Tatit Philo Fraternité chrétienne | | Garderie Tatit Philo Crèche Ohana, garderie pro-school | | | | CLSH Taiohae et Tapivai | | Foyers (la Samaritaine, Te Arata, Pu o te hau) | |

Exemples de sujets partagés avec les professionnels :

- la dynamique de groupe
- autorité et relation aux parents
- élaboration d'un parcours moteur...

Suite au partenariat développé avec le professionnel de la garderie « Les Coloriés », psychomotricien, qui coordonne également la formation d'intervenantes auprès d'enfants, dispensée par le SEFI via le centre de formation Activ'Result, les stagiaires ont pu venir se former à la MEFA et à la MEPU et les EJE de ces 2 unités ont participé au jury des épreuves et oraux finaux de cette formation. Une des candidates reçues a intégré l'équipe de la MEPU en fin d'année.



- **Les visites médiatisées**

En partenariat avec le service social, des visites médiatisées ont lieu dans les maisons de l'enfance et permettent à des enfants placés en famille d'accueil ou au VESOS de tisser ou reconstruire un lien avec leur famille biologique. Cet espace utilisé comme un lieu neutre, bienveillant et sécurisé pour l'enfant, met à disposition un binôme de professionnels (DAS et ME) et autorise une mise à distance par rapport à certaines situations délicates. L'objectif principal est de travailler autour du lien parent-enfant à tisser ou à renouer. Le travail de collaboration avec les équipes de circonscriptions d'action sociale s'organise de la façon suivante : présentation de la situation, conduite des VM, réunions de synthèse et bilan.

D'autre part, nous recevons également des demandes faites par le JAF, sur ordonnance, pour l'organisation de VM, afin de donner un droit de visite à un des parents ou grands-parents lors de séparations conflictuelles du couple. Ces situations familiales extrêmement délicates et tendues ont parfois mis les professionnels des MDE en difficulté voire en danger. Suite à l'observation dans un certain nombre de situations, d'effets délétères sur les enfants autour des tiraillements excessifs et conflits de loyauté et débordements, voire acte de vandalisme d'un père furieux, il a été décidé une réorganisation de cette activité. Désormais, les VM ordonnées par le JAF seront coordonnées par une association, pourront avoir lieu dans une salle du Fare Tama Hau, sur demande, mais ne se dérouleront plus au sein des Maisons de l'Enfance.

| Nb de visites médiatisées | MEFA | MEPU | METAR | MERAI | METAI | MEFTH |
|----------------------------------|----------------------------------|-----------------|----------------------------------|-------|-----------------|------------------|
| Janvier | 1 | 0 | 3 | | 1 | 6 |
| Février | 2 | 1 | 4 | | 1 | 5 |
| Mars | 0 | 4 | 2 | | 1 | 3 |
| Avril | 2 | 4 | 3 | | 1 | |
| Mai | 0 | 5 | 2 | | | |
| Juin | 2 | 6 | 2 | | | |
| Juillet | 0 | 0 | 2 | | | |
| Août | 1 | 3 | 3 | | | |
| Septembre | 2 | 2 | 4 | | | |
| Octobre | 1 | 3 | 2 | | | |
| Novembre | 1 | 5 | 1 | | | |
| Décembre | 1 | 3 | 2 | | | |
| Total 2017 vs 2016 | 13 vs 16 | 36 vs 23 | 30 vs 43 | | 4 vs 2 | 8 |
| Nb de familles concernées | 2 situations JE, 1 situation JAF | 6 situations JE | 9 situations JE, 2 situation JAF | | 1 situation DAS | 2 situations JAF |

- **Halte-garderie**

En partenariat avec le service social, la possibilité est donnée aux travailleurs sociaux de la commune ou de la circonscription d'offrir l'opportunité aux familles de déposer leur enfant à la Maison de l'Enfance durant leurs démarches administratives, leur recherche d'emploi, leur audience chez le juge... La Maison de l'Enfance ne pouvant être assimilée à une crèche ou garderie, ce système de pré-inscription limite la garde des enfants, pour favoriser un lieu d'accueil parent-enfant et la possibilité pour les parents de participer aux activités et lieux d'échange. Il est indispensable que l'enfant se soit familiarisé avec le personnel comme avec les lieux avant d'envisager un temps de garde sans ses parents.

Malgré des contacts réitérés avec le service social, la halte-garderie ne fonctionne en pratique que pour des situations d'urgence, les familles ayant besoin de faire garder leur(s) enfant(s) au pied-levé, notamment à Faa'a où un rappel a dû être fait à certaines familles qui laissaient les plus jeunes accompagnés d'enfants ou jeunes adolescents au portail et sans avoir prévenu l'équipe.

Ce dispositif de halte-garderie est une opportunité pour certaines familles des Marquises où il n'existe pas de garderies. Les jeunes mères artisanes ou chauffeur de taxi pourraient ainsi exercer durant quelques heures leur activité lors du passage de l'Aranui, c'est pour l'instant peu investi.

A la MEFTH, les enfants en bas âge peuvent être gardés durant un entretien des parents au Fare Tama Hau (MDE ou MDA) avec leurs aînés.

Il n'y a eu aucune sollicitation ni à la METAR ni à la MERAI.

| Fréquentation halte-garderie | Nb d'enfants à la MEFA | Nb d'enfants à la MEPU | Nb d'enfants à la METAR | Nb d'enfants à la MERAI | Nb d'enfants à la METAI | Nb d'enfants à la MEFTH |
|------------------------------|------------------------|------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Janvier | 1 | | | | | |
| Février | 1 | | | | | |
| Mars | 1 | | | | | |
| Avril | | | | | 2 | |
| Mai | | | | | | |
| Juin | | | | | | |
| Juillet | | | | | | 4 |
| Août | | | | | | 5 |
| Septembre | 4 | | | | | 1 |
| Octobre | | | | | | 1 |
| Novembre | | 1 | | | | 2 |
| Décembre | 1 | | | | | |
| TOTAL 2017 | 8 | 1 | | | 2 | 13 |

- **Projet dispositif passerelle**

La première **scolarisation** des jeunes enfants de 2-3 ans à l'école maternelle est le début d'un parcours scolaire qui initie pour de nombreux tout-petits leur première sortie du milieu familial et la première relation des parents avec les acteurs de l'école.

Les dispositifs passerelles sont donc à concevoir dans le cadre des projets respectifs de l'école et de la structure petite enfance de proximité, avec la collaboration des parents et le partenariat des communes, services médicaux et sociaux, comme un tremplin important de l'entrée en douceur dans les apprentissages des enfants, faisant émerger chez les jeunes parents des adaptations éducatives positives. Cet outil est un moyen de lutte efficace contre les inégalités sociales précoces et les risques d'échec scolaire.

Afin d'asseoir ce projet dans un cadre interinstitutionnel, une convention cadre a été cosignée par le Ministère de l'Education et le Fare Tama Hau, le 1^{er} juillet 2015, refondée le 14 août 2017. Un avenant tripartite est soumis annuellement à chaque Maire et son Conseil Municipal ainsi qu'au Ministère de l'éducation et au Fare Tama Hau, définissant les caractéristiques organisationnelles propres à chaque dispositif passerelle.

A l'occasion de la pré-inscription des enfants de moins de trois ans, les enfants et les parents sont invités sur des temps dédiés à l'école puis à la ME du secteur, s'ils ne la fréquentent déjà, afin de mieux préparer l'enfant à son entrée à l'école, travailler la séparation, l'individuation, l'éveil et la socialisation. Les jeunes parents sont soutenus pour vaincre leurs appréhensions aux premières séparations et au plaisir de suivre l'enfant dans ses progrès et son autonomisation. Après une rentrée progressive, des temps hebdomadaires sont réservés aux enfants de STP qui viennent avec leur enseignante et éventuellement leurs parents pour des activités spécifiques à la ME.

Un comité de pilotage et de suivi permet de décider en réunion pluri institutionnelle des critères d'inclusion et d'inscription des enfants sur ces classes de STP bénéficiant du dispositif, d'ajuster l'organisation de ce dispositif. Les périodes retenues sont mai-juin pour les pré-inscriptions, septembre et janvier pour un point de situation sur les inscriptions effectives et l'organisation des rentrées échelonnées et enfin mai-juin pour le bilan et nouvelles inscriptions. Des réunions entre les enseignantes et l'éducatrice de jeunes enfants ont ensuite lieu pour s'accorder sur les activités. Les parents sont invités à participer aux animations mais aussi à se retrouver sur des café-parents pour échanger avec l'EJE ou l'enseignante.

| Dispositif Passerelle MEFA | | | | |
|-----------------------------------|---|---------|---------------|---|
| | Fréquentation | | Nb de séances | Remarques |
| | Enfants | Parents | | |
| Janvier | | | | - 1 ^{er} dispositif mis en place, le dispositif passerelle a démarré en janvier 2015, avec 2 classes de STP de l'école Farahei à Puurai, en zone REP+. - De nombreuses difficultés de fonctionnement ont été relevées mettant parfois à mal un partenariat cohérent : réunions techniques régulièrement annulées par l'école, comités de pilotage peu suivis, interdiction de la Direction de l'école de laisser sortir le personnel tant que l'avenant n'a pas été signé par la Mairie, entravant l'épanouissement de ce projet. - Sur l'année 2016-17, les 2 classes ne sont venues que 2 fois à la ME. L'arrivée d'un nouvel IEN à la rentrée 2017-18 a |
| Février | | | | |
| Mars | 18 | 1 | 2 | |
| Avril | | | | |
| Mai | | | | |
| Juin | Mise en place d'actions passerelles par petits groupes de futurs inscrits | | | |

| | | | | |
|------------------------------------|---|---------|--------------------------|---|
| Juillet | Vacances scolaires | | | <p>autorisé un déplacement à la ME une fois par semaine/ classe. Avenant tripartite en attente de signature.</p> <p>- Cependant, durant ces deux années, l'EJE a continué à se rendre en classe deux fois par semaine pour soutenir les familles dans une aide à la séparation et dans l'objectif de croiser les observations avec les enseignantes pour un meilleur accueil du tout-petit, pour mieux accompagner l'enfant à s'autonomiser, à entrer dans le langage...</p> <p>- Lors de l'inscription des enfants, les familles sont conviées à fréquenter la MEFA. Après la rentrée, quelques parents continuent à fréquenter la ME sur les café-parents et divers ateliers. En fin d'année scolaire, à l'occasion de la semaine des écoles : exposition d'un mobile géant à la Mairie de Faa'a.</p> <p>- on observe plus de parents d'élèves à la ME qu'en 2016</p> |
| Août | Rentrée progressive | | | |
| Septembre | 51 | 3 | 4 | |
| Octobre | 129 | 5 | 8 | |
| Novembre | 58 | 11 | 4 | |
| Décembre | 47 | 5 | 3 | |
| Dispositif Passerelle MEPU | | | | |
| | Fréquentation | | Nb de séances | Remarques |
| | Enfants | Parents | | |
| Janvier | 32 | 13 | 7 | <p>- Démarré en 2015, le dispositif passerelle de Punaauia a démarré avec 2 classes de STP de l'école Maehaa Rua dans le quartier d'Outumaoro. A partir de la rentrée 2017, une classe de STP de l'école Urirui bénéficie des mêmes conditions d'accueil.</p> <p>- Tous les lundis matin, la MEPU est fermée au public et se réserve à l'accueil de la Passerelle. Chaque école est conviée à la MEPU, en alternance un lundi sur 2, et passage en classe de l'EJE alternativement un jeudi matin sur 2.</p> <p>- Avenant tripartite signé en 2016-17 en attente pour 2017-18</p> <p>- Comité de pilotage en place avec commission de pré-inscriptions, bilan annuel fait.</p> <p>- Forte implication de la commune qui a mis à disposition un bus pour le ramassage quotidien des enfants de STP +/- parents et assure le transfert à la ME (logistique lourde). Un portail d'accès à la ME a spécialement été mis en place pour sécuriser la descente du bus. Les chauffeurs de bus et convoyeurs participent à la réunion de bilan et sont sensibles aux spécificités d'accueil de ce très jeune public.</p> <p>- bon partenariat enseignantes/EJE : préparation des activités d'éveil, de motricité, de créativité, organisation de café-parents et mini-événements.</p> <p>- Bonne fréquentation des parents</p> <p>- Participation à la semaine des écoles de Punaauia.</p> |
| Février | 69 | 0 | 8 | |
| Mars | 96 | 3 | 6 | |
| Avril | 64 | 15 | 6 | |
| Mai | Fin de dispositif passerelle 2016-17. Début des actions passerelles 2017-18 | | | |
| Juin | Vacances scolaires | | | |
| Juillet | | | | |
| Août | Rentrée progressive ; Venue de l'EJE dans les 3 classes 2 fois/semaine | | | |
| Septembre | 27 | 29 | 6 | |
| Octobre | 63 | 49 | 6 | |
| Novembre | 56 | 38 | 6 | |
| Décembre | 10 | 5 | 1 | |
| Dispositif Passerelle METAR | | | | |
| | Fréquentation | | Nb de séances | Remarques |
| | Enfants | Parents | | |
| Janvier | 45 | 13 | 1 séance à la ME 1 sem/2 | - Dispositif passerelle mis en place en février 2016 avec une classe de STP de l'école Hei Tama Here de Taravao. |
| Février | 49 | 27 | | |
| Mars | 43 | 9 | | |

| | | | | |
|-----------|-------------------------------------|----|--|---|
| Avril | 27 | 7 | | <ul style="list-style-type: none"> - Avenant tripartite signé en 2016-17 en attente en 2017-18. - Comités de pilotage et de suivi effectifs avec commission de pré-inscription. - Un bus de la commune est mis à disposition une semaine sur deux. - L'autre semaine l'éducatrice est invitée à se déplacer en classe pour mettre en place des activités sensorielles, motrices, créatives avec l'enseignante et la participation de quelques parents qui poursuivent aussi des activités à la ME. - Les parents sont conviés aux bilans de fin de période et ainsi bénéficient de l'observation des 2 professionnelles sur leurs enfants. Ils sont co-acteurs dans l'animation des activités. - Des cafés-parents ont lieu à la METAR. - Bon partenariat école-ME-mairie. - Participation à la semaine des maternelles. |
| Mai | 31 | 9 | | |
| Juin | Mise en place d'actions passerelles | | | |
| Juillet | Vacances scolaires | | | |
| Août | Rentrée progressive | | | |
| Septembre | 52 | 6 | | |
| Octobre | 60 | 11 | | |
| Novembre | 34 | 17 | | |
| Décembre | 16 | 5 | | |

Dispositif Passerelle MERAI

| | Fréquentation | | Nb de séances | Remarques |
|-----------|---|---------|---------------|--|
| | Enfants | Parents | | |
| Janvier | | | | - Réunions partenariales et validation du projet passerelle en septembre 2017. |
| Février | | | | - rédaction et signature de l'avenant tripartite. Mise en place de réunions de coordination entre l'EJE et l'enseignante. |
| Mars | | | | Venue d'une classe de STP/SP de l'école Apooiti une semaine sur 2, l'autre semaine déplacement en classe de l'EJE. 24 enfants inscrits. |
| Avril | | | | - Dès la 3 ^{ème} période mise à disposition d'un bus par la commune ; |
| Mai | | | | - temps de découverte des espaces et jeux libres puis mise en place d'ateliers d'éveil sensoriel et moteur. |
| Juin | | | | - Peu de parents accompagnent lors du temps passerelle en classe mais sont plus présents à la MERAI. |
| Juillet | | | | - travail sur un projet de fin d'année co-produit avec l'école, avec la participation des parents, saynète qui sera jouée à la fête de l'école. |
| Août | | | | - En parallèle du dispositif Passerelle, venue des classes des maternelles de toute l'île pour une journée récréative de découverte avec invitation des parents. |
| Septembre | Réunions partenariales, présentation du projet aux familles, venue de l'EJE en classe | | | - En parallèle de ce dispositif passerelle, les maternelles des autres communes sont venues sur des journées récréatives et de découverte. |
| Octobre | | | | |
| Novembre | 51 | 12 | 3 | |
| Décembre | 36 | 5 | 2 | |

Dispositif Passerelle METAI

| | Fréquentation | | Nb de séances | Remarques |
|---------|---------------|---------|---------------|--|
| | Enfants | Parents | | |
| Janvier | 44 | 10 | 3 | - Réunions partenariales et validation du projet passerelle en amont de l'ouverture de la METAI. Dispositif passerelle mis en place dès l'ouverture de la ME avec une classe de STP de |
| Février | 47 | 6 | 3 | |

| | | | | |
|-----------|-------------------------------------|---|---|---|
| Mars | 56 | 8 | 4 | l'école maternelle de proximité, Patoa. Proposition faite à l'école privée St Joseph, non aboutie. Venue de l'EJE en classe durant la période de rentrée échelonnée, organisation de café-parents à la ME. - Dès la 2 ^{ème} période mise à disposition d'un bus par la commune pour venue hebdomadaire de la classe à la ME. - Pour l'instant peu de parents accompagnent. Un projet pédagogique autour du théâtre de marionnettes et mis en place pour attirer plus de parents. - Avec les enfants, outre la découverte des espaces, travail d'éveil sensorimoteur mis en place par l'EJE et l'enseignante. - Avenant tripartite validé. - Partenariat satisfaisant école-ME-mairie. - l'ACSEM qui accompagne les enfants est titulaire d'un CAP petite enfance. - En parallèle de ce dispositif passerelle, les maternelles des autres vallées sont venues sur des journées récréatives et de découverte. |
| Avril | 28 | 5 | 2 | |
| Mai | 33 | 5 | 2 | |
| Juin | Mise en place d'actions passerelles | | | |
| Juillet | Vacances scolaires | | | |
| Août | Rentrée progressive | | | |
| Septembre | 10 | 2 | | |
| Octobre | 39 | 4 | | |
| Novembre | 36 | 3 | | |
| Décembre | 23 | 7 | | |

Dispositif Passerelle MEFTH

| | Fréquentation | | Nb de séances | Remarques |
|-----------|-------------------------------------|---------|---------------|--|
| | Enfants | Parents | | |
| Janvier | | | | - Réunions partenariales et validation du projet passerelle en fin d'année scolaire, information donnée aux parents, mise en place d'actions passerelles. - Venue de l'EJE en classe durant la période de rentrée échelonnée. - A la rentrée scolaire, tenue du comité de pilotage pour l'inscription des derniers enfants en STP. - Rédaction de l'avenant tripartite, non signé. - Réunions de mise en œuvre du DP. - Venue de l'EJE à l'école, de façon hebdomadaire en septembre et octobre puis à partir de novembre, accord de la mairie pour le transport des enfants à la MEFTH. - En décembre bus non disponible. - A la MEFTH : découverte des espaces, travail d'éveil sensorimoteur mis en place par l'EJE et l'enseignante en compagnie de quelques parents. |
| Février | | | | |
| Mars | | | | |
| Avril | | | | |
| Mai | | | | |
| Juin | Mise en place d'actions passerelles | | | |
| Juillet | Vacances scolaires | | | |
| Août | Rentrée progressive | | | |
| Septembre | Venue de l'EJE en classe | | | |
| Octobre | | | | |
| Novembre | 16 | 6 | | |
| Décembre | Bus non disponible | | | |

Comme nous le voyons il est difficile de calquer les pratiques d'une structure à l'autre, plus que n'importe quel autre projet, celui-ci rend compte de l'importance de la qualité ou des difficultés du partenariat de proximité, soumis à l'adhésion ou non de certains professionnels.

Globalement, les retours lors du bilan de fin d'année scolaire ont été positifs puisqu'un certain nombre d'éléments ont été observés, quels que soient les dispositifs :

- Mise en place d'une commission de pré-inscription où ont été présents les différents partenaires institutionnels de l'éducation, du FTH/ME, de la mairie, du service social, de la santé.

- Mise en place d'actions pré-rentrée, visite de l'école, invitation des familles à venir à la ME pendant les vacances scolaires pour préparer cette socialisation,
 - Observation d'une meilleure adaptation de l'enfant en début d'année avec une séparation en douceur, avec moins de pleurs en lien avec une rentrée échelonnée, participation de l'EJE en classe puis à la ME pour accompagner l'enfant et son parent dans cette première séparation,
 - Moins d'absentéisme de l'enfant à l'école,
 - Enfant s'autonomisant plus rapidement (notamment dans l'apprentissage de la propreté)
 - Relation de l'enfant à l'adulte moins réservée (observation des IEN lors de leurs inspections de classes), l'enfant s'adresse spontanément à l'adulte, le langage se met en place plus tôt,
 - Les parents participants ont apprécié les temps d'échanges ou d'activités pour eux, moins dans l'accompagnement de leurs enfants où ils semblent ne pas toujours trouver leur place naturelle en raison d'une confusion des rôles et de l'autorité dans cette démarche de co-éducation.
 - Trop peu de parents participent à ces activités même lorsqu'un bus assure les trajets entre leur quartier, l'école et la ME comme à Punaauia.
 - La réflexion à la rentrée entre partenaires s'est attachée à trouver plus d'activités sensorielles, laissant plus de temps à la découverte de l'espace, des jeux et axant les projets sur des activités motrices ou autour de nouveautés comme atelier « fa'apu », cuisine, marionnettes. L'intérêt étant de ne pas faire doublon avec les activités proposées en classe.
- L'avenant tripartite a été un frein dans la plupart des communes, les conseils municipaux redoutant une implication budgétaire importante.



- **Autour du livre : Atelier « Raconte-moi des histoires » et bibliothèque des parents**

L'atelier se déroule 1 à 2 fois par mois, souvent l'après-midi pour le rendre accessible aux périscolaires. Un conte est raconté aux enfants en présence de leurs parents par une des professionnelles des Maisons, un parent volontaire ou une bibliothécaire en fonction des ME. Une autre histoire pourra ensuite être racontée au choix des enfants avec divers supports : livre, marionnettes... Les familles découvrent ainsi le plaisir de partager un moment privilégié et calme avec leur enfant, de leur apprendre un vocabulaire nouveau, de jouer avec leur imaginaire... et d'acquérir le goût et l'envie de poursuivre à la maison. C'est l'occasion de faire entrer le livre à la maison avant que n'arrivent les impératifs scolaires.

Les enfants plus âgés, déjà initiés en classe restent volontiers, en revanche les plus jeunes s'agitent vite ou se dispersent vers d'autres jeux quand les parents peu motivés les laissent seuls et vont discuter entre eux plus loin. On observe que la plupart des parents se montrent moins intéressés que lors des activités dirigées plus manuelles.

Des orthophonistes ont été invitées à parler du développement du langage chez l'enfant et inviter les parents à lire des histoires. Un partenariat avec l'association Polynélivre devrait être envisagé pour 2018 afin de varier l'offre de livres mais aussi diversifier les conteurs (ses).

Une petite bibliothèque des parents a été créée cette année dans chaque structure avec mise à disposition pour les parents de revues autour du développement et de l'éveil de l'enfant. Ces lectures sont complémentaires des sujets abordés à l'occasion des café-parents ou peuvent susciter de nouveaux débats. Quelques livres jeunesse, souvent l'objet de dons, circulent également entre les familles.

| Fréquentation Atelier Raconte-moi des histoires | Nb d'enfants à la MEFA | Nb d'enfants à la MEPU | Nb d'enfants à la METAR | Nb d'enfants à la MERAI | Nb d'enfants à la METAI | Nb d'enfants à la MEFTH |
|---|------------------------|------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Janvier | 18 | 2 | 12 | | | |
| Février | 33 | 6 | 46 | | 4 | |
| Mars | 20 | 3 | 4 | | | |
| Avril | 6 | 4 | 5 | | | |
| Mai | 3 | 6 | 0 | | | |
| Juin | 2 | 10 | | | | |
| Juillet | 17 | 13 | | | 0 | |
| Août | 8 | 6 | | | 0 | |
| Septembre | 22 | 3 | | | 0 | 3 |
| Octobre | 6 | 3 | | | 10 | 7 |
| Novembre | 0 | 6 | | | 5 | 0 |
| Décembre | 10 | 6 | | | 10 | 3 |
| TOTAL 2017 vs 2016 | 145 vs 97 | 68 vs 21 | 67 vs 170 | | 29 vs 3 | 13 — |



- **L'éveil musical et corporel**

Un atelier d'éveil musical a ouvert ses portes 2 fois par mois à la MEFA, à partir du mois de novembre 2015 puis s'est étendu à la MEPU et METAR dès janvier 2016. A partir d'une comptine ou d'une petite chanson les enfants apprennent à mimer la chanson, à découvrir des sons et des instruments, à les reproduire, testant leur écoute, leur attention, leur coordination.

Les parents apprécient beaucoup cette nouveauté de la maison de l'enfance et ils prennent le temps de s'amuser en chantant et dansant avec leur enfant.

Pour permettre aux parents de reproduire ces activités, la plupart des instruments sont confectionnés à la ME (maracas avec des pots et des graines... xylophones avec des bouteilles plus ou moins remplies, percussions

avec bouts de bois flottés...). La découverte est complétée par le prêt d'instruments par le personnel et les familles qui ont amené ukulele, toere, djembé, harmonica, flûtes...

Une guitare a été offerte par Magic-City à la MEFA. A Taravao un professeur de musique est intervenu gracieusement durant l'année 2016 mais n'a pu reconduire en 2017.

Il est difficile d'obtenir des interventions bénévoles régulières pour cette activité qui doit donc essentiellement compter sur la polyvalence des professionnels des structures.

| Fréquentation éveil musical et corporel | Nb d'enfants à la MEFA | Nb d'enfants à la MEPU | Nb d'enfants à la METAR | Nb d'enfants à la MERAI | Nb d'enfants à la METAI | Nb d'enfants à la MEFTH |
|---|------------------------------|------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Janvier | 17 | 15 | | | | 0 |
| Février | 5 | 8 | | | | 7 |
| Mars | 11 | 15 | | | | 14 |
| Avril | 8 | 11 | | | | 6 |
| Mai | 3 | 16 | | | | 16 |
| Juin | 11 | 8 | 7 | | | 18 |
| Juillet | 17 | 20 | | | | 23 |
| Août | 4 | 5 | | | | 8 |
| Septembre | 6 | 15 | | | | 11 |
| Octobre | 18 | 16 | | | | 6 |
| Novembre | 31 | 5 | | | | |
| Décembre | 15 | 11 | 5 | | | 3 |
| TOTAL 2017 vs 2016 | 146 vs 129 | 145 vs 124 | 12 vs 101 | | | 112 - |



- **Atelier fa'a'apu :**

Bien que cet atelier rencontre peu de succès auprès des familles, il est régulièrement réactivé à l'occasion d'activités du RAM, des dispositifs passerelles ou des ateliers parents. Dans l'idéal il s'agit de la découverte du milieu et éveil sensoriel et moteur des enfants et travail d'observation. Mais nous aurions souhaité être en cohérence des conseils prodigués par les CESF en termes de nutrition-santé et budget, cultiver quelques légumes, plantes aromatiques et fruits, l'étape suivante serait de récolter puis cuisiner cette petite production.

Le tout est à appréhender dans une démarche plus globale : « je me bouge pour ma santé », avec mise en place d'un projet d'activité physique adaptée (cf. ateliers des parents).

Dans les faits, l'arrosage et l'entretien des petites jardinières incombent au personnel des structures. De nouveaux partenariats ont été tentés auprès des mairies avec pour l'instant peu de réponses.



8. ACTIONS PARTENARIALES

- **Partenariat avec la DAS :**
 - Organisation de visites médiatisées
 - Organisation d'une réunion d'information sur la Cellule de signalement : rédaction des informations préoccupantes
 - Ateliers nutrition-santé et budget organisés par les CESF de la DAS

Les conseillères en économie sociale et familiale (CESF) ont monté un projet nutrition-santé et budget. Elles proposent à 8 familles repérées par le service social de la circonscription de la commune de participer à une session de 4 séances théoriques sur une alimentation saine dans un budget serré et d'une dernière séance atelier-repas permettant la confection et le partage d'un repas.

Les Maisons de l'Enfance offrent l'écrin idéal à ce type d'ateliers et permettent en outre aux familles de découvrir nos espaces pour avoir envie de les fréquenter par la suite. Si certaines familles n'ont pas moyen de faire garder leur jeune enfant, une possibilité de halte-garderie est prévue durant le temps de l'atelier.

Après bilan des actions en 2015, le service social a reconduit ce partenariat en 2016 puis 2017 et ce sont les Maisons de l'Enfance de Raiatea et du Fare Tama Hau qui ont accueilli ces ateliers. Une séance sera prévue à Taiohae en 2018.

- **Partenariat avec l'Education :**
 - Organisation du dispositif passerelle, participation à la Semaine des maternelles
 - Accueil et formation de stagiaires des lycées professionnels, des étudiants de la Croix- Rouge ou de l'ISEPP, participation aux examens.
- **Partenariat avec les communes et manifestations diverses :**
 - Ateliers nutrition-santé et budget de la MEPU

- **Le service social de la commune de Punaauia** est à l'origine d'un projet nutrition-santé et budget, à la faveur d'un financement CUCS, le public ciblé retenu a finalement été celui des parents d'enfants inclus au dispositif passerelle. Ce sont au total 10 familles d'Outumaoro qui ont été invitées à participer à ces ateliers. Un formateur a animé 10 séances alternant les formations théoriques et ateliers pratiques. L'EJE intervient pour une présentation de la structure et apporte un éclairage quant à l'éveil du goût chez les tout-petits, ses habitudes... Les familles sont invitées à continuer à fréquenter la ME, ce qui est rarement effectif après

2 ans d'organisation de ces ateliers. La remise d'attestations de formation a clôturé ces ateliers nutrition santé et budget de 2017.



- **L'association de quartier Taapuna New Team** a souhaité mettre en place des ateliers pour les familles des quartiers sociaux de Taapuna au sein de la MEPU. Quatre ateliers ont été animés au sein de la MEPU par la CESF du Fare Tama Hau autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire et la confection de recettes simples et peu coûteuses.
 - Participation au Noël de la commune de Taiohae en organisant l'accueil des tout-petits
 - Participation au Noël des Solidarités organisé au Jardin Paofai à Papeete.
 - Organisation d'une journée récréative pour la JMDE par les stagiaires en service civique de la Mairie de Faa'a.
- **Partenariat avec le CIDFF** pour une formation sur l'autorité parentale, patronyme et reconnaissance de l'enfant, donnée par la juriste du CIDFF aux professionnels des ME et MDE, elle a également participé à divers café-parents.
- **Partenariat associatif divers, pour donner une information grand public des actions de certaines associations : les DYS, un autre monde, papa où t'es, vivre sans drogue...**
- **Partenariat avec les organismes de formation pour adultes CFPA, SEFI, RSMA** : accueil, visite, stages d'observation mais aussi participation à la formation ou possibilité de laisser organiser une activité sous tutelle d'un enseignant.

9. STAGES ET FORMATIONS

Dans les missions dévolues aux EJE, la formation de stagiaires étudiants ou professionnels est un point essentiel de sensibilisation à l'accueil des familles, au soin de l'enfant, à son éveil et à sa prise en charge individualisée ou collective, à l'élaboration de jeux et activités adaptés à son développement et à l'organisation de l'espace, l'hygiène et la sécurité des locaux mais aussi aux actions de soutien à la parentalité. Repérées comme personnes ressources dans la formation des lycéens et étudiants dans le domaine éducatif et social, plusieurs professionnelles des ME ont été conviées à participer à la correction et au jury des épreuves de CAP petite enfance, validation de la formation d'intervenante auprès d'enfants (SEFI), au jury de validation par les acquis et enfin celui du diplôme des éducateurs socio-éducatifs (Croix-Rouge).

| Formations-Visites | Stagiaires étudiants |
|--------------------|--|
| MEFA | 1 stagiaire en 3ème année de formation d'éducateur spécialisé- Croix Rouge- 6 mois- |
| | 1 stagiaire 2nde ASSP, Lycée Professionnel de Mahina- 3 semaines |
| | 1 stagiaire en découverte de 3ème du collège de Paea- 1 semaine |
| | 1 stagiaire, TerminalePro SAPAT(Services d'Aides Aux Personnes et Au Territoire), Lycée St Joseph Punaauia- 6 semaines |
| | 1 stagiaire, 4ème SEGPA, Collège Punaauia - 2 semaines |
| | 1 stagiaire CVD –1 jrnée |
| | Entretien avec 1 étudiante du BTS SP3S pour présentation orale du projet des MDE à sa classe |
| | Participation au jury d'examen d'Intervenants Petite Enfance (formation SEFI, Activ Result)- ½ journée |
| | Participation au jury d'examen de Bac pro ASSP du lycée professionnel de Mahina- 1 journée |
| | Participation au jury d'examen des VAE des DEES, Vice rectorat- 1 journée |
| | Participation à la remise des prix des étudiants éducateurs spécialisés et partenariat dans le cadre de l'accueil de stagiaire- 2 h |
| | Participation à la formation pour de jeunes parents à l'association Hotuarea- Faa'a- sur les activités de l'enfant (13 participants) - ½ journée |
| MEPU | 2 stagiaires 2nde SPVL (Services de Proximité et Vie Locale) Lycée de Faa'a- 3 semaines |
| | 2 stagiaires 2nde SAPAT (Services d'Aides aux Personnes et Au Territoire) Lycée St Joseph Punaauia- 10 jours |
| | 1 stagiaire 1ère SPVL (Service de Proximité et de Vie Locale) Lycée de Faa'a – 1 mois et demi |
| | 1 stagiaire terminale SAPAT (Services d'Aides aux Personnes et Au Territoire) Lycée St Joseph Punaauia |
| | Présence de l'EJE au jury final de la formation "Intervenante auprès d'enfants" mise en place par Activ Result et le SEFI. |
| | Les 2 agents sociaux de la MEPU ont été membres du jury pour le CAP SPVL du LP de Faa'a |
| METAR | Stagiaire ES de la MEFA sur deux jours |

| | |
|-------|---|
| | <p>Stagiaire 1ère année psychologue ISEPP - stage de 3 semaines</p> <p>Stagiaire SAPAT du collège Faa'a (stage arrêté par manque d'assiduité de l'élève)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite d'une classe ASSP du lycée Tairapu (15 élèves + 2 professeurs) - Visite d'une classe ASSP 2ème année (3 groupes de 8 élèves + 3 professeurs) participation aussi aux ateliers animés - Visite de l'assistante sociale de l'enseignement secondaire de Tairapu <p>Participation de l'éducatrice référente de la METAR au jury DEES organisé par la Croix-Rouge française</p> |
| MERAI | <p>Visite d'une classe CAP Petite Enfance du Lycée Professionnel d'Uturoa en 2 groupes</p> <p>Participation de la classe de CAP Petite Enfance à la décoration de la salle d'activité</p> <p>Visite d'une classe de 2nde ASSP avec animation de 3 ateliers</p> <p>Accueil d'une stagiaire CAP Petite Enfance pendant 6 semaines</p> |
| METAI | <p>Partenariat avec le CETAD pour quelques ateliers cuisine</p> <p>Partenariat avec le CED qui a créé des jardinières pour le projet fa'apu</p> |
| MEFTH | <p>Une stagiaire en Master médiation scientifique, 4 semaines</p> <p>Accueil de 3 CVD dont un interrompu</p> |

10. ÉVÈNEMENTS



- **Visite des Vahine du Mont Marau à la MEFA:** dons de livres et coussins, projet de partenariat.
- **A partir de juin, mise en place de la navette gratuite de Faa'a, desservant la MEFA.** Tour inauguratif des personnalités.
- **Dons de livres de Polynélivres à la MEFA en juin**
- **A l'occasion de la journée des femmes du 8 mars** toutes les ME ont organisé des café-parents et diverses animations (esthéticienne venant prodiguer conseils et soins, atelier monoï, spectacle de danse, atelier de tressage...) pour célébrer en beauté et bonne humeur mères et grands-mères présentes.

- **Semaine des maternelles en mars** : participation des EJE dans les écoles de proximité : organisation de café-parents.
- **Présentation du bilan annuel d'activité du Fare Tama Hau et des Maisons de l'Enfance à l'ensemble du personnel en avril.**
- **Visites régulières tout au long de l'année des maires et certains élus dans les ME**, à l'occasion de bilans de dispositif passerelle ou de la mise en place d'animations particulières montrant l'intérêt suscité par nos actions.
- **Fête de la Musique célébrée en juin.**
- **Bilan de l'activité des Maisons de l'Enfance à Taravao** à l'occasion de la visite du Ministre de la Santé et des Solidarités, de son cabinet et du Directeur de la CPS en janvier puis en octobre pour célébrer les 2 ans de la structure en présence des représentants de la Commune et des partenaires institutionnels et associatifs.
- **Bilan d'activité de la METAI** en septembre pour célébrer le 1^{er} anniversaire de la structure en présence des représentants de la Commune, du Pays et de l'Etat, de l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs.
- **Conférence à la METAI par Paula Meyer sur « estime de soi, pensée positive, méditation »**
- **Participation aux fêtes d'écoles du dispositif passerelle** pour accueillir les futurs inscrits et **organisation d'un goûter de Noël et d'une fête de fin d'année dans les Maisons de l'enfance**, avec enfants et familles mais aussi enseignants et partenaires communaux pour clôturer le dispositif passerelle.
- **A l'occasion de la semaine du Diabète, Ea'titude, mais aussi d'Octobre Rose** : des animations spéciales ont été organisées dans les ME des îles en partenariat avec les cellules de promotion de la santé : ateliers nutrition, ateliers sportifs et yoga étaient au programme.
- **La Semaine Mondiale de l'allaitement maternel (SMAM)** a été célébrée dans toutes les structures avec organisation de café-parents, de jeu-concours (METAI), activités diverses et médiatisée. La participation des sages-femmes tant du secteur public que privé dans nos structures a été notable.
- **Spécial vacances à la MERAI : « la peinture dans tous ses états » suivi d'un vernissage**
- **La journée mondiale des Droits de l'Enfant** : tenue d'un stand Fare Tama Hau à l'occasion de cette journée organisée par l'association « Papa où t'es » dimanche 19/11/2017 au Musée des îles est célébrée tout au long du mois dans toutes les Maisons de l'enfance. Des animations grand format ont été proposées à la MEFA avec la participation de stagiaires en contrat Service Civique de la Mairie de Faa'a pour un rendez-vous annuel, prisé du public.
- Intervention dans certaines ME d'associations **autour du 25 novembre pour lutter contre les violences faites aux femmes** (café-parents).
- **Dons de jouets pour les ME par un magasin spécialisé pour Noël.**
- **Dons de jeux et matériel divers par Sodimark aux ME pour Noël**
- **Animation avec le CETAD de Nuku Hiva** : « découpe artistique de fruits »

- Organisation tout au long de l'année **d'animations spéciales** rythmant le temps : la galette, les crêpes, fête des mères et pères, mini-heiva ou mini-JO, Halloween, Noël... Les équipes ont rivalisé d'imagination et d'organisation, invitant familles et associations à participer. Ce sont toujours des temps forts avec une fréquentation intense. A noter, **le troc solidaire de Noël** organisé dans certaines structures permettant aux familles de participer à la mesure de leurs moyens mais de toujours repartir avec surprises et bons souvenirs grâce à de nombreux dons.
- **Organisation de goûters d'anniversaire, de fêtes de départ...**



11. COMMUNICATION

La communication se fait essentiellement par voie de mailing et permet de diffuser les programmes mensuels des Maisons de l'Enfance aux partenaires de proximité qui les affichent dans leurs structures.

Les rencontres entre partenaires (partenaires sociaux ou de la santé, partenaires communaux, associations, garderies, écoles...) sont de premier ordre car elles réactivent une meilleure connaissance de nos missions et donc du relayage de l'information. Elles sont aussi l'occasion d'échanges professionnels, de nouvelles propositions d'interventions pour des événementiels, des café-parents, ou ateliers parents, de la remise des plannings de façon personnalisée... C'est un partenariat dynamique et évolutif.

La nouveauté cette année est d'avoir dissocié en 3 pages Facebook l'affichage des ME, une par île : la page des ME de Tahiti, celle de Raiatea, celle de Taiohae.

Le partenariat privilégié avec Radio Tefana, Radio Marquises, radio Te Oko Nui nous permet d'annoncer les programmes et petits événements.

De nombreux articles sont parus dans la presse écrite et également quelques entretiens télévisuels (TNTV) ont permis une médiatisation de ces espaces. Quelques articles sont également parus sur les sites internet ou dans les revues de certaines communes.

Les équipes ont été invitées à dresser un stand d'information dans quelques mairies, antennes CPS ou subdivision pour aller à la rencontre de l'utilisateur. Quelques sorties dans les quartiers ont même été organisées à l'initiative des élus locaux.

Les référent(e)s sont invité(e)s sur des événements locaux tels le Salon du Livre à Taravao, la semaine des écoles à la Mairie de Punaauia, la rentrée des enseignants à la Mairie de Faa'a, la journée mondiale de la famille ou le Noël de la commune de Taiohae...

12. FORMATION DES PROFESSIONNELS DES MAISONS DE L'ENFANCE

Les éducatrices titulaires volontaires ont pu bénéficier de formations organisées par la DGRH :

- « Gestion des situations conflictuelles » sur 3 jours pour les EJE de MEFA et MEPU,

- « Gestion du temps et des priorités » sur 2 jours pour l'EJE de la MEFA,
- sensibilisation aux « Techniques de communication interne" sur 2 jours pour l'EJE de la MEPU.

Une coordination de l'ensemble des ME est régulièrement proposée pour harmoniser nos pratiques, travailler sur les projets, documenter nos activités et recevoir un fond théorique. Ainsi ont été abordés plusieurs sujets : « autorité parentale, patronyme et reconnaissance de l'enfant » par Sandrine Noilou, juriste au CIDFF, « information préoccupante et signalements » par Diane Wong Chou, responsable de la Cellule de signalement de la DAS, enfin, « construction parentale et parentalité », « en route vers l'autonomie », « maltraitance infantile » et « droits de l'enfant » par la coordinatrice des ME.

13. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Même si la trame d'activités proposée dans les différentes structures est la même, on constate une identité forte de chaque Maison de l'Enfance, une organisation spécifique liée à des besoins et attentes différentes au niveau de chaque commune.

Cette année 2017 assoit les activités des premières Maisons ouvertes. Ainsi :

- La MEFA a connu un réel essor et trouve peu à peu son rythme de croisière. Une navette achemine les familles depuis les divers quartiers.
- La MEPU est toujours très fréquentée et stabilise son activité, les partenariats sont riches et variés, l'organisation du dispositif passerelle est très satisfaisante et s'enrichit d'une nouvelle classe comptant au nombre de 3 les STP bénéficiant de ce dispositif.
- La METAR est à deux ans d'activité et continue à augmenter sa fréquentation de façon encore timide, elle connaît un beau partenariat pour l'organisation du dispositif passerelle ou de la tenue de visites médiatisées, en revanche sa position excentrée et isolée peut être un écueil au manque de fréquentation. Le bénévolat initialement riche tend à s'amenuiser et doit être réactivé pour 2018.
- La MERAI a rapidement trouvé son public et cible des familles avec jeunes enfants. Un réaménagement des lieux et une réflexion de l'équipe quant à l'organisation et à ses pratiques, ont permis d'évoluer vers plus d'activités d'éveil sensoriel et moteur destinées aux plus jeunes. Le partenariat avec les sages-femmes est toujours aussi fécond.
- La METAI connaît une activité calme mais équilibrée par rapport à la densité de population de Nuku Hiva. Les activités sont variées et largement co-animées avec la cellule de promotion de la santé. Le dispositif passerelle a rapidement remporté un joli succès.
- Enfin la MEFTH, malgré une structure de moindre taille, connaît une jolie fréquentation fidélisée de parents avec enfants en bas âge. En fin d'année, un dispositif passerelle a été mis en place avec l'école Raitama. Les partenariats ne sont pas toujours aisés à obtenir car les professionnels semblent être moins disponibles à Papeete qu'en périphérie.

De façon générale, nous relevons une motivation forte des divers services et partenaires associatifs mais aussi des communes à la mise en place des différents projets. Cependant le point noir de l'acheminement des familles les plus défavorisées habitant souvent dans des quartiers enclavés, isolés, reste à résoudre et sans le partenariat actif des communes, demeure insoluble. La mise en place d'une navette gratuite en milieu d'année à Faa'a rend service à quelques familles mais demeure malgré tout sous-utilisée. La remarque est similaire à Punaauia où une navette assure le ramassage des enfants de STP dans le quartier d'Outumaoro quotidiennement vers l'école et assure les trajets pour le dispositif passerelle (4 fois par période de 5 semaines). Là encore, peu de parents l'utilisent. La question posée est comment motiver certaines familles à venir alors qu'un moyen de transport gratuit est mis à disposition, que le relais des informations par les travailleurs sociaux de la commune, les écoles et dispensaires est fait, qu'un programme est posté sur une page Facebook dans chaque île ?

Pour que vivent ces structures, les partenariats doivent être riches et variés. Il est bon de rappeler que faisant appel à du bénévolat ou à la mise en commun de ressources humaines, sans participation financière, on ne peut demander une fréquence excessive.

Par ailleurs, de plus en plus de partenaires professionnels (lycées professionnels, formation professionnelle pour adultes, services sociaux...) nous sollicitent pour mettre à disposition nos locaux, pour organiser des ateliers, des formations... et nous demandent de participer également à ces formations. Les stagiaires reçus, étudiants ou professionnels, souvent parents eux-mêmes, viennent apprendre et mettre en pratique leurs acquis. Ils seront à leur tour des personnes relais communicant sur nos structures, sur l'intérêt de mettre en place des actions de prévention primaire... Pour la première année, nos professionnelles ont participé au jury d'épreuves.

La multiplicité des actions, outre l'aspect attractif des programmes, permet d'amener les parents par des propositions variées, à prendre conscience de leur valeur, compétences et savoir-faire pour une meilleure estime de soi. **Des parents heureux et confiants ne peuvent qu'avoir une position éducative positive et bienveillante face à leur progéniture.** Par cet accompagnement, on apporte à chaque moment des réponses aussi adaptées que possible aux besoins de l'enfant. Ces réponses, à leur tour, suscitent chez lui le désir de progresser. Cela implique de susciter, développer chez/avec l'enfant, dès le plus jeune âge, une communication par le regard, le toucher, les gestes et la parole, où l'adulte n'est pas le seul initiateur de l'interaction. L'adulte se laisse guider par les signaux et manifestations du jeune enfant. Il y répond, les renforce et leur donne un sens. Cela assoit non seulement la sécurité affective de l'enfant mais aussi la prise de conscience de lui-même en tant que personne à part entière. **Se sentir en sécurité est indispensable à l'enfant pour être actif, développer à son tour estime de soi et désir d'autonomie.**

Ces Maisons de l'Enfance sont un lieu de ressources sans prescription ni injonction, elles se doivent d'être l'endroit de tous les possibles pour ces familles trop souvent étiquetées ou malmenées institutionnellement. Nous observons une participation plus active mais encore timide des pères. **Nous aurons le souci en 2018, de rendre nos espaces encore plus attractifs, en mettant en place des journées et activités « spécial papa ».** De la même façon, quelques grands parents fréquentent les espaces mais proposent rarement des activités, des journées autour du lien transgénérationnel et la transmission devront être organisées.

Les rencontres entre Maisons de l'Enfance (ME) et Maison de l'Enfant du Fare Tama Hau (MDE) sont à présent instaurées de manière régulière afin d'harmoniser les outils de travail mais aussi d'échanger et de partager des réflexions, des connaissances (formation continue), des expériences pour enrichir nos pratiques. Les référentes rencontrent en outre régulièrement la coordinatrice du projet.

Les échanges MDE/ME ont commencé en 2016 et se sont intensifiés en 2017 donnant plus de transversalité à nos actions : ateliers bébé-massage animés par l'EJE de la MEFTH dans toutes les ME de Tahiti, ateliers nutrition-budget organisés par la CESF de la MDE, participation des psychologues ou du médecin de la MDE à quelques café-parents selon les thèmes abordés. Les agents sociaux « musiciens » ont participé à la formation de leurs collègues sur l'organisation des éveils musicaux. Par ailleurs, de nombreuses familles ne nécessitant pas forcément de prises en charge au Fare Tama Hau sont invitées à fréquenter les Maisons de l'Enfance afin de trouver un étayage à leurs questionnements, un lieu d'apaisement mais aussi de socialisation pour leur enfant.

Une bibliothèque pour les parents composée de magazines et livres sur la petite enfance a commencé à voir le jour fin 2016 et se dynamise avec le prêt aux familles. Un partenariat avec l'association Polynéivres (déjà pourvoyeuse de dons) devrait voir le jour en 2018 pour organisation d'ateliers contes et circulation dans les structures d'un « panier pédagogique » avec livres et activités assortis. L'objectif étant de donner le goût et l'envie de lire, de faire entrer le livre dans les foyers.

Une armoire solidaire où sont entreposés divers dons (vêtements, livres et jouets) est mise à disposition des familles, à leur discrétion.

Un questionnaire anonyme destiné aux familles a été proposé en 2017 afin de récolter des informations concernant leurs besoins, attentes, satisfactions, mais aussi quelques données sociales et géographiques (non connues au quotidien puisque l'accueil est anonyme et que seuls le prénom et l'âge de l'enfant sont retenus) ce, afin de colliger quelques informations permettant d'ajuster nos actions aux besoins et attirer de

nouvelles familles qui auraient bénéficié à venir en affinant nos stratégies de communication mais aussi afin de répondre au mieux à leurs besoins.

Bien qu'initialement prévu pour treize structures dont une aux Australes et une à Moorea, le projet Maisons de l'Enfance ne s'est concrétisé que dans cinq communes volontaires, laissant notamment à Tahiti des zones de désertification de prises en charge du jeune enfant par manque de garderies mais aussi d'actions de soutien à la parentalité. Une sixième structure a été ouverte au sein du Fare Tama Hau, restructurant les actions de prévention déjà mises en place (Fare Taura'a, fare Tau Marere....) dans l'objectif de simplification pour l'utilisateur et pour une meilleure lisibilité.

L'engouement progressif des familles pour ces lieux d'accueil et la diversité d'offres qui mettent l'accent sur des actions de prévention primaire et de repérage précoce des familles en difficultés éducatives devraient éviter à terme une surenchère de prises en charge ultérieures. Ces actions de prévention primaire sont le fer de lance d'une lutte efficace et sur le long terme contre la délinquance mais aussi de prévention de l'échec scolaire et de la déscolarisation... Investir sur l'éveil et la socialisation de l'enfant avec simultanément un accompagnement non prescriptif et stigmatisant des parents, c'est capitaliser sur l'avenir de notre jeune population, c'est penser insertion sociale et professionnelle, investissement citoyen de nos jeunes enfants, adultes actifs de demain.

ANNEXE : Les Maisons de l'Enfance en chiffres

| ACTIVITE DES ME 2017 | MEFA | MEPU | METAR | MERAI | METAI | MEFTH |
|---|--------------------------|---|---------------------------|--|--|--------------------|
| LAEP tous les jours (nb d'enfants) | 4754 | 3160 | 2039 | 3222 | 767 | 1922 |
| Ateliers animés 1 à 2 séances/semaine (nb d'enfants) | 1321 | 1644 | 709 | 366 | 390 | 682 |
| Café-parents 1/semaine (nb de parents) | 266 | 487 | 213 | 154 | 19 | 246 |
| Raconte-moi des histoires 1 à 2 fois/mois (nb d'enfants) | 145 | 68 | 67 | | 29 | 13 |
| Eveil musical et corporel 1 à 2/mois (nb d'enfants) | 146 | 145 | 12 | | | 112 |
| Atelier libre d'éveil sensoriel et moteur (nb d'enfants) | | | 0 | 42 | 33 | 112 |
| Atelier des parents 1/mois (nb de parents) | 234 | 92 | 98 | 116 | 26 | 63 |
| Atelier sage-femme 1/mois (nb de parents) | 33 | 65 | 18 | 67 | 11 | |
| Atelier nutrition-budget (nb de parents) | 30 (4 séances) | 28 (4 séances) | 5 (4 séances) | 6 (2 séances) | 37 (9 séances) | 17 (4 séances) |
| Atelier Bébé Massage et portage 2 à 4 séances dans l'année (nb de binômes p/e) | 26 | 6 | 5 | 25 | 2 | 18 |
| RAM à la demande (nb d'enfants) | 133 | 597 | 58 | | 190 | 9 |
| Visites médiatisées à la demande (nb de VM) | 13 | 36 | 30 | | 4 | 8 |
| Halte-garderie à la demande (nb d'enfants) | 8 | 1 | | | 2 | 13 |
| Dispositif Passerelle (1/semaine et par classe) | 2 classes de STP Farahei | 2 classes STP Mahea Rua + 1 classe STP Uririnui | 1 classe STP Hei Tamahere | 1 classe STP/SP Apooiti | 1 classe STP Patoa | 1 classe STP Patoa |
| Projet école maternelle (à la demande) | | | | Visite des classes de maternelles des autres communes de Raiatea | Visite des classes de maternelles des vallées de Nuku-Hiva | |

2.4 Rapport d'activité du Centre de Documentation

Objectif : Légitimer et positionner la bibliothèque en tant que service public.

1. Contexte du centre de documentation : Son fonctionnement.

Le centre de documentation du Fare Tama Hau est ouvert du *lundi au vendredi*, uniquement en demi-journée, de *8h à 12h*.

Deux périodes de fermeture sont prévues dans l'année, du *25 décembre au 05 Janvier* et du *06 au 7 Août*. Elles sont destinées à répertorier l'ensemble du fonds documentaire existant.

La consultation des ouvrages sur place est gratuite. Les emprunts doivent préalablement faire l'objet d'une inscription, pour un montant s'élevant à 3.000 FCP. L'inscription est valide sur une période d'un an. Chaque inscrit est en mesure d'emprunter 4 ouvrages au maximum, pour une période de 14 jours.

L'accès au centre de documentation ainsi qu'à la maison de l'enfance du Fare Tama Hau se situe au rez-de-chaussée du côté droit du bâtiment.

2. Les moyens matériels locaux

2.1 Ressources matérielles et immatérielles

L'espace est entièrement climatisé. Il est agencé par thématique : l'espace **psychologie, sociologie, médecine et santé, droit, éducation, jeunesse, romans...**

À ce jour, le logiciel comptabilise dans sa base de données plus de 3000 ouvrages.

Les domaines de la **psychologie**, de la **sociologie** et de la **jeunesse** représentent plus de **72 %** du fonds documentaire. Six tables de travail et vingt chaises sont mises à la disposition du public, sur un espace total d'environ 80 m².

Deux sanitaires sont à la disposition du public. Des travaux ont été engagés dans le courant de novembre 2017, pour l'entretien et la réparation des sanitaires et de la climatisation.

Le bureau de l'agent d'accueil, est équipé d'un ordinateur fixe, d'un poste téléphonique et d'une imprimante.

2.2 Informatique

L'ordinateur du centre de documentation qui fonctionnait sous *Windows XP* a été remplacé au mois de Janvier 2018 par un ordinateur plus récent fonctionnant sous *Windows 7*.

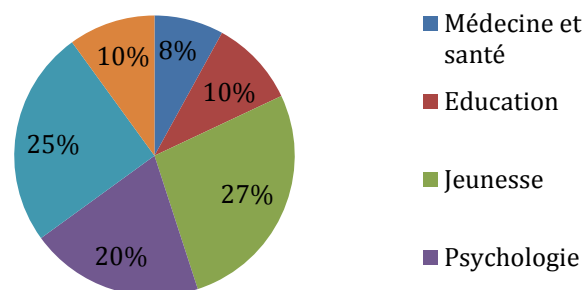
Le *logiciel libre* utilisé pour la gestion du fonds documentaire, « **Papyrus** » étant devenu obsolète, ne bénéficie plus de mise à jour et tend à disparaître.

Le logiciel « **Bibliothèque 3002** » le remplace.

Une nouvelle gestion informatique du fonds documentaire doit être mise en place en coopération avec le technicien en informatique du Fare Tama Hau.

Un *moteur de recherche* des ouvrages disponibles était intégré au site internet du Fare Tama Hau. Toutefois celui-ci n'est plus disponible depuis la mise à jour du site. Le moteur de recherche n'étant plus compatible avec la nouvelle plateforme du site internet.

Répartition par domaines :



2.3 Les moyens financiers

Actuellement le Fare Tama Hau n'a plus les moyens financiers pour commander des ouvrages. Cette situation perdure depuis 6 ans. Le centre de documentation ne faisant plus l'objet de mises à jour régulières des livres et des périodiques, il devient désormais une bibliothèque spécialisée dans les domaines de l'enfant, l'adolescent et la famille.

3. Les moyens humains

- De Janvier 2017 à Juin 2017, la documentation était gérée par un agent unique.
- De Juin à Juillet, le centre a ensuite fonctionné sur une période d'un mois grâce aux agents de la maison de l'enfant qui se relayaient.
- D'Août à Novembre : Après concertation de l'ensemble des services du Fare Tama Hau, il a été convenu qu'un planning serait mis en place et qu'un roulement entre les différents pôles du Fare Tama Hau serait effectué : la maison de l'enfant, la maison de l'adolescent, la maison de l'enfance et l'espace jeune. Les agents sociaux (2 par services) se sont relayés pour maintenir l'activité.
- En décembre, un contrat volontaire au développement a été nommé à ce poste, comme référent unique.

Il faut noter que l'absence d'un mode de gestion unique n'a pas permis la mise en place de projets.

4. L'activité du centre de documentation :

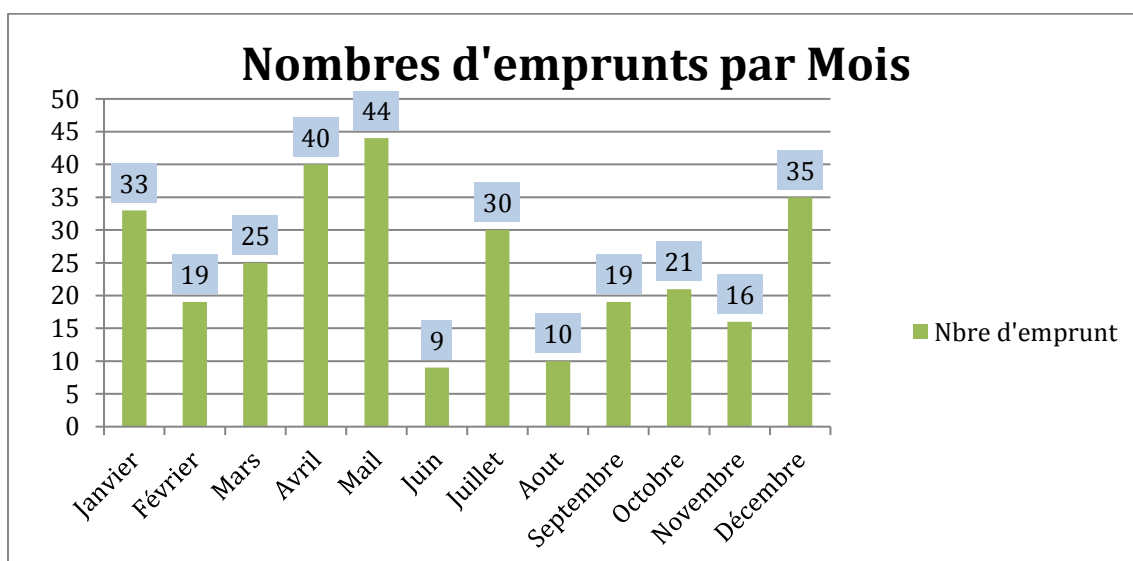
4.1 Les inscriptions

Le logiciel « papyrus » totalise pour la période de Janvier 2017 à décembre 2017 : **17 nouvelles inscriptions** sur un total de **446 adhérents totalisés en 2016**.

Il faut noter que 7 d'entre elles concernent des membres du personnel du Fare Tama Hau, regroupant aussi bien le personnel des maisons de l'enfance (Taravao, Punaauia, Faa'a et Papeete), que le personnel du Fare Tama Hau.

Dix inscriptions sur dix-sept sont des inscriptions « externes » et engendrent une recette de 30 000 francs.

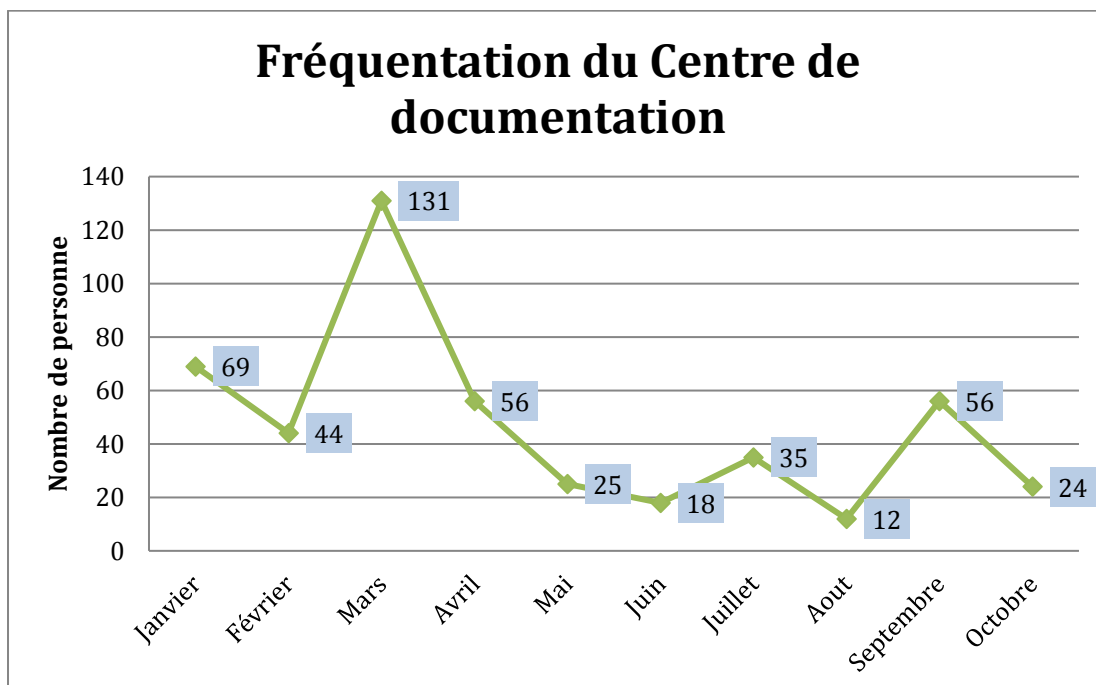
4.2 Les prêts



Observations : En décembre 2017 le centre de documentation comptabilisait un nombre **total d'emprunt de 301 ouvrages**.

On peut remarquer qu'un nombre important d'emprunt est effectué par les agents du Fare Tama Hau, notamment par les **psychologues** et les **éducateurs de jeunes enfants**.
A titre d'exemple, **53% de la totalité des ouvrages sont empruntés par le personnel du Fare Tama Hau** (maisons de l'enfance, les psychologues et les éducateurs de jeune enfant.)

4.3 La fréquentation des locaux



Observations : De **Janvier 2016 à Octobre 2017**, la documentation a comptabilisé pas moins de **470 entrées**. Ce chiffre regroupe aussi bien les **consultations sur place** que les visites en **partenariat** avec différentes institutions (**Associations, Lycée, école des infirmiers, SEFI, le CFPA**).

Les visites en partenariat avec les institutions scolaires ou de formation (CFPA, SEFI) représentent en fait **65,6 %** de la totalité des fréquentations.

La hausse du nombre de fréquentation pour le mois de mars : **131** correspond aux visites successives des établissements scolaires (Lycée, école primaire, etc.)

4.4 Les partenariats : Les visites.

- Les **Lycées**,
- Le **SEFI** : Visites des stagiaires et des formateurs,
- Le **CFPA** : Visites des stagiaires et des formateurs,
- **Société de formation ACTIVERESULTS** : Visites des étudiants et des formateurs,
- **Croix rouge – Formation d'éducateurs spécialisés**

Ces partenariats permettent en outre de faire connaître le fonctionnement et les missions du Fare Tama Hau au public.

5. Les projets à venir pour l'année 2018 :

5.1 Usages et usagers : une question de communication ?

Afin de mieux connaître le public du centre de documentation, un questionnaire sera élaboré.

Le sondage : Il permettra de cibler dans un premier temps le type de public qui fréquente le centre, mais aussi d'orienter les actions à mener.

Une communication ciblée : Il est donc nécessaire de cibler les actions de communication vers ce type de public et de renforcer les liens existants avec les partenaires (institution scolaire, institut de formation, etc.)

Pour rappel, plus de **72 %** du fonds documentaire est constitué d'ouvrages dans les domaines de la **psychologie**, de la **sociologie** et de la **jeunesse**. Il serait préférable de cibler les actions de communication vers un public de professionnel ou d'étudiants (psychologie, éducateurs spécialisés, infirmiers, crèche, garderie, etc.), que de cibler le grand public.

5.2 La newsletter du fare tama hau : « Te natira'a. »

Un projet pilote de création d'une newsletter doit se construire dans le courant du mois de janvier.

L'objectif principal de la newsletter est : **d'informer et de valoriser l'ensemble des collaborateurs**. Elle renforce la cohésion et vient pallier l'éloignement des différentes structures situées aussi bien sur Tahiti que dans les îles (maison de l'enfance de Raiatea ou des Marquises)

L'ensemble des professionnels est invité à alimenter le contenu de l'édition. Elle sera transmise par mail, en support **PDF** de façon trimestrielle.

Plusieurs rubriques seront proposées et restent à définir avec l'ensemble des partenaires.

5.3 L'heure du conte

Pourquoi : Le conte est un support incontournable. Dans les bibliothèques il est placé sous le signe des enfants et de la pédagogie. Le but est de faire aimer et de faire découvrir la lecture aux enfants. Il doit être pour eux un moment de plaisir très attendu.

En plus de provoquer l'enthousiasme des enfants, il génère discrètement tout un travail. D'abord, lorsqu'ils écoutent ou lisent des contes, les enfants se familiarisent avec des formes linguistiques et stylistiques nouvelles.

Le conte permet au lecteur de s'évader du quotidien ordinaire. Les enfants forment et stockent de nombreuses images mentales. Le conte faisant appel à l'imaginaire, ils se représentent des êtres fantastiques, des paysages extraordinaires... Le développement de l'imagination aidant à la construction de soi, cette activité est tout à fait bénéfique pour les jeunes enfants.

Enfin, on oublie parfois que les contes, surtout ceux qui ont connu une version écrite, représentent un genre littéraire. Ce sont des œuvres d'art qui appartiennent au patrimoine culturel de l'humanité et qui représentent la vision du monde, donnant ainsi aux enfants une culture commune.

Il prend les couleurs et les odeurs de la culture qui l'a engendré et devient ainsi le véhicule de ses valeurs, de ses comportements ritualisés, de ses règles d'organisation sociale, bref de ses particularités. Il permet à chacun de s'ouvrir à la culture de l'autre.

Aménagement d'une salle : Aménagement de la salle de réunion du centre de documentation qui sera transformée en salle de lecture de conte.

Public : En partenariat avec la maison de l'enfant, l'activité sera proposée en premier lieu aux enfants bénéficiant d'un suivi au sein de cette unité. Puis dans un second temps si la demande apparaît, l'activité pourra être proposée à un public externe.

Quand : Une à deux mercredis par mois.

Comment : L'atelier est élaboré en travail pluridisciplinaire avec une psychologue de la maison de l'enfance.

FARE TAMAHAU 25 NOVEMBRE 2017

La newsletter des Maisons de l'enfance : « Te natira'a »

Joyeuses fêtes à tous!

Bonjour à tous! Cette année le Fare Tamahau, a décidé de se doter d'une belle nouveauté : la newsletter « Te Natira'a »

Celle-ci vous sera transmise mensuellement par voie électronique!

Outre le fait que celle-ci soit un outil de communication et de partage, elle se veut surtout interactive!

En effet le contenu sera élaboré avec votre contribution!

En espérant que l'idée vous plaise, je vous souhaite à tous une agréable lecture!

Māuru'uru et bonne lecture!

1 COMMUNICATION
Se faire connaître grâce à la rubrique « Portrait du mois ».

2 PARTAGE
Elle vous permet de mettre en valeur vos savoirs et vos connaissances!

3 RESSOURCES
De créer un coffre digital regroupant idées d'activités, de chants etc.

6. Conclusion

Le centre de documentation offre de belles perspectives. Un référent unique permettrait une meilleure gestion et la mise en place de projets plus nombreux.

Un des objectifs principaux de cette année est l'inventaire complet du fond documentaire, qui comprend entre autres la mise à jour des emprunts (retours, retards, etc.) depuis 2014.

La possibilité de disposer d'un ordinateur pour permettre aux usagers de bénéficier d'un poste de travail pour les recherches documentaires ou de travail serait aussi un atout indéniable.

3. CONCLUSION

Depuis plusieurs années la situation budgétaire du Fare Tama Hau est saine. Cela permet un fonctionnement idoine de nos équipes, un renouvellement de notre matériel éducatif, pédagogique et ludique régulier autorisant un travail de qualité avec des outils adaptés, une réfection et un entretien constant de nos locaux assurant de bonnes conditions de travail à nos agents. Nous avons pu grâce à notre bonne situation financière acheter de nouveaux véhicules facilitant notre activité de prévention auprès de nos partenaires institutionnels et associatifs. Cet aspect matériel est important à mettre en exergue car il offre à nos agents des possibilités d'exercice professionnel remarquables, générant une stimulation de leur motivation, de leur implication dans les projets développés au sein de nos unités.

Notre établissement a été doté de larges missions, nous autorisant à ne pas figer notre activité, bien au contraire.

Le rôle des responsables du Fare Tama Hau est certes, de coordonner les activités en cours mais surtout de déterminer des axes de développement et des projets novateurs en fonction de l'évolution sociétale de notre public d'enfants, d'adolescents et des familles.

Etant un établissement public administratif nous disposons d'une certaine latitude, offrant des possibilités d'orientations nouvelles, de développement tout en demeurant dans le cadre de nos missions. Nos agents, dont certains sont encore bien jeunes, se rendent compte de manière progressive des facilités dont ils disposent et n'hésitent pas à proposer de nouvelles activités et des projets à développer. Nous sommes un établissement qui vit et qui est en constante mutation grâce au dynamisme de nos équipes et à l'investissement important de nos différents responsables.

A la lecture de nos bilans d'activité, vous avez pu constater que la maison de l'enfant est de plus en plus impliquée dans ses actions de prévention primaire de dépistage et de prise en charge précoce des dysfonctionnements du lien parents-enfants. Elle propose un panel d'évaluation et de suivi des situations extrêmement diversifié offrant une réponse adaptée aux situations familiales les plus diverses et les plus complexes. L'aspect formation de nos agents et des professionnels travaillant dans le domaine de l'enfance n'est pas oublié et il représente une part très importante de l'activité de cette unité. Une ouverture plus large vers le grand public est un projet qui devrait voir le jour l'année prochaine (newsletter, rencontres à thème...).

Les maisons de l'enfance, au nombre de six, font partie intégrante de la maison de l'enfant dont la référente assure la coordination. Elles fonctionnent toutes quotidiennement. Si en fonction des spécificités de chacune d'entre elles ont une organisation différente, il existe une véritable harmonisation de leurs diverses activités. Il faut en cela souligner le rôle essentiel de la coordination assurée par la référente de la maison de l'enfant. Nous pouvons constater que les familles se sont appropriées ces maisons de l'enfance. Elles répondent de manière très favorable à toutes ces actions de prévention primaire qui sont mises en œuvre et répondent à leurs attentes. Après un démarrage parfois difficile pour certaines maisons, le rythme de croisière s'intensifie. La crainte, la méfiance, l'incrédulité parfois la honte des familles se sont envolées laissant place à une confiance envers les professionnelles de ces structures et un engouement pour la modernité, la propreté et l'équipement remarquable de ces maisons. Nous sommes persuadés que ces outils de prévention primaire sont efficaces et la société polynésienne en récoltera les fruits dans quelques années. Nous ne pouvons hélas répondre à toutes les demandes d'implantation des maisons de l'enfance qui nous sont faites mais nous relayons ces diverses demandes auprès des décideurs.

Cette année a vu au niveau de la maison de l'adolescent une stabilisation de certains de ses effectifs hormis à l'espace jeunes où un jeu de chaises musicales a eu lieu sans que cela impacte ses activités quotidiennes mais n'a pas permis de concevoir des projets sur un long terme. L'unité de soins de la maison de l'adolescent a augmenté cette année encore le nombre de ses consultations médicales et de ses entretiens psychologiques. L'absence de longue durée d'une éducatrice a été préjudiciable à l'accueil des adolescents et des familles ainsi qu'à leur suivi éducatif. La situation s'est réglée en fin d'année et nous aurons une équipe composée de titulaires nous garantissant une activité régulière tout au long de l'année prochaine. Nous pourrions envisager la mise en œuvre de projet de plus grande envergure comme la création d'une équipe mobile, souhaitée par de nombreux partenaires et par les adolescents, les familles des communes éloignées. Les activités de prévention primaire et de promotion de la santé se sont développées tant au niveau de nos actions au sein des divers établissements scolaires qui le demandent qu'au niveau de l'espace jeunes où l'accueil des jeunes a augmenté de manière significative. L'espace jeunes a retrouvé un nouvel essor et la nouvelle équipe en place va être porteuse de projets novateurs qui vont susciter intérêt et implication chez notre public adolescent. Nos actions d'information, de prévention de la santé sont de plus en plus fréquentes

et nous n'arrivons pas à satisfaire toutes les demandes. Cette forte demande souligne la qualité des interventions que nous proposons.

Enfin la centre de documentation va, grâce à un personnel fixe durant quelques mois, acquérir un dynamisme qui s'était étiolé. Une amélioration de l'accueil est programmée en mettant en œuvre une rénovation des locaux, une mise à jour des procédures de gestion des ouvrages, une plus large ouverture aux institutions et associations pour faire connaître ce lieu. Des activités destinées aux enfants et aux familles seront proposées pour permettre d'ouvrir ce centre à un plus large public.

Nous poursuivrons nos efforts pour que notre établissement s'inscrive de manière pérenne dans le paysage socio-médico-éducatif polynésien. La transdisciplinarité, le dynamisme de ses agents, les orientations novatrices resteront les gènes de notre structure qu'est le Fare Tama Hau.